l'unité

M 2805 - N° 462 - 7 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 2 avril 1982

Charleville. Mézières.
ffH88. 4

Le temps de la réflexion

PAR CLAUDE ESTIER

NOUS n'allons pas aujourd'hui jouer les naïfs ! Qui d'entre nous imaginait que la droite, un moment frappée de stupeur après avoir été chassée du pouvoir au printemps dernier, allait laisser se développer sans réagir la politique du changement ? Ne soyons pas surpris qu'elle mette désormais en œuvre l'ensemble des puissants moyens dont elle dispose pour tenter de faire obstacle à des réformes économiques et sociales qu'elle a, de tout temps, combattues.

Quel acharnement, en vérité ! Pas un jour sans de gros titres « catastrophistes », sans le recours au mensonge et à la tricherie (des manchettes sur « le franc en difficulté », mais plus rien quand il se redresse), sans une manifestation prétendant exprimer le mécontentement populaire, depuis « le tour de France de la grogne » des cadres C.g.c. (à Lyon, ils n'étaient pourtant, samedi dernier, que quatre cents, venus en autocar de cinq régions !) jusqu'au blocage des routes par les patrons-routiers pour qui la hausse du prix du gaz-oil sert de prétexte à un autre refus, celui de réduire la durée du travail de leurs employés. En passant par la nouvelle offensive du patron du C.n.p.f., Yvon Gattaz, qui ne se rend même pas compte qu'il s'en prend aux ordonnances sociales avec les mêmes mots, exactement, que ceux qu'employaient ses lointains prédécesseurs de juin 1936 contre les réformes du gouvernement Léon Blum.

La droite est toujours la droite. Elle n'accepte pas plus aujourd'hui qu'hier que la gauche gouverne. Ne faisons pas semblant de le découvrir. Cessons de dire que c'est à cause d'elle, de ses campagnes haineuses et de sa mauvaise foi que nous avons reculé aux élections cantonales. Le vrai problème qui se pose à nous, dix mois après la victoire de mai 1981, c'est de bien mesurer ce qui a été fait — et qui est considérable — comme ce qui n'a pas été fait — et qui explique un certain désenchantement. C'est à cette réflexion sérieuse que plusieurs instances dirigeantes du Parti socialiste sont conviées dans les prochains jours : le groupe des députés jeudi et vendredi, le Comité directeur samedi et dimanche, un séminaire de la direction, mercredi et jeudi prochains.

Nous n'avons pas à préjuger ici le résultat de cette réflexion. Mais nous ne risquons pas de nous tromper en disant qu'elle ne portera pas sur la fausse question du « rythme du changement ». Comme le soulignait justement Laurent Fabius dans « le Monde », « le débat véritable est plutôt sur le contenu, sur les modalités des transformations apportées à tous ceux qui, avant ou après le 10 mai, ont souhaité qu'on puisse, par étapes, changer sans chambarder ».

Le contenu des transformations est souvent lié aux priorités choisies. Une bonne question — nous l'avons déjà posée ici — est donc celle de savoir s'il était juste et efficace de faire passer les grandes réformes de structure, promises et légitimes, mais dont les effets ne peuvent être que lointains — je pense à la loi de décentralisation qui a occupé plusieurs mois de travaux parlementaires — avant d'autres mesures qui pouvaient apporter un changement immédiat concret dans la vie quotidienne de millions de Français.

Les modalités des transformations posent une question de méthode. Pour avoir parfois annoncé des réformes avant qu'elles soient au point — la semaine de 39 heures, le droit à la retraite à 60 ans —, on en a atténué l'impact et laissé se créer une certaine confusion, bien sûr entretenue par ceux qui ne veulent à aucun prix de ces réformes. Rien de cela n'est très grave et ne remet en cause la politique engagée. Cela en accroît seulement la difficulté d'application, ne serait-ce que parce que ceux qui détiennent le pouvoir économique et dominent la plupart des médias ne pardonnent pas à la gauche le moindre faux pas, alors qu'ils sont pleins d'indulgence pour ceux de la droite — et Dieu sait s'ils furent nombreux sous le septennat de Giscard d'Estaing !

Il n'y a pas de gouvernement parfait et celui de la gauche, ayant moins que la droite l'expérience du pouvoir, ne pouvait être exempt d'erreurs. Le moment est venu d'en déterminer les causes, d'autant plus lucidement que le bilan de ces dix mois est, au total, largement positif. Réputés mauvais gestionnaires, les socialistes au pouvoir ont déjà réussi à relancer l'activité économique, tout en ralentissant depuis trois mois à la fois le rythme de l'inflation et celui de la progression du chômage. Résultats encore fragiles, mais qui s'inscrivent dans les faits pour peu qu'on ne cherche pas à les embrouiller par des polémiques intéressées. Reste que ces faits-là ne sont pas suffisamment ressentis par l'opinion. C'est un problème, me semble-t-il, dont nous avons déjà beaucoup parlé. ●





Keystone

Un bilan globalement positif

En dépit du catastrophisme cultivé par la droite, la gauche a réussi en dix mois à freiner le chômage, l'inflation et à maintenir les grands équilibres budgétaires tout en permettant aux plus défavorisés de vivre mieux. Mais qui le dit, qui l'écrit, qui le sait ?

(page 2)

Jean-Louis Moynot: "La C.g.t. ne joue pas le rôle constructif, dynamique qui devrait être le sien aujourd'hui"

(page 8)

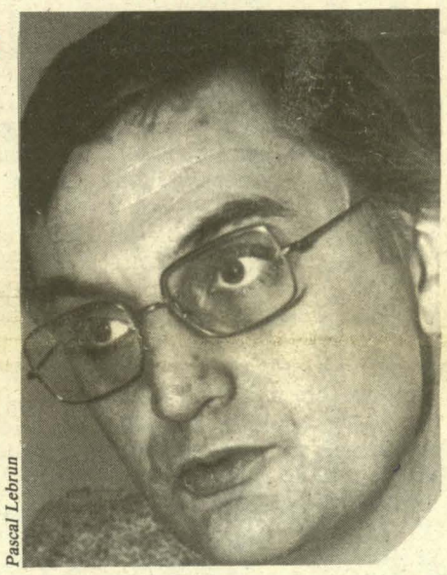

Pascal Lebrun

ANESTHESIE

Dangereux réveils

(page 10)

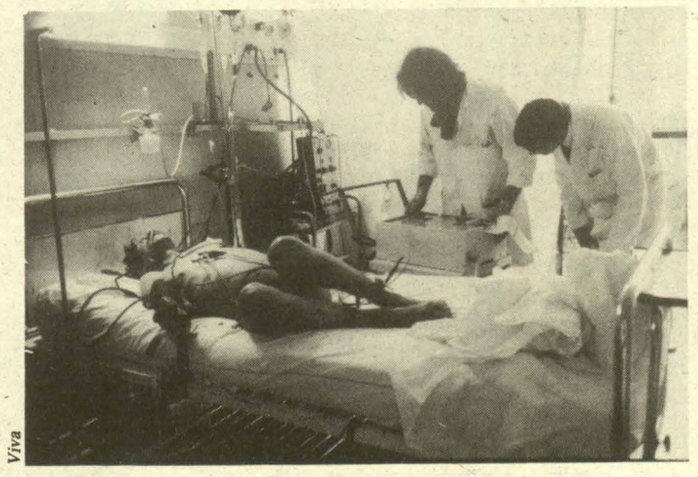

Viva

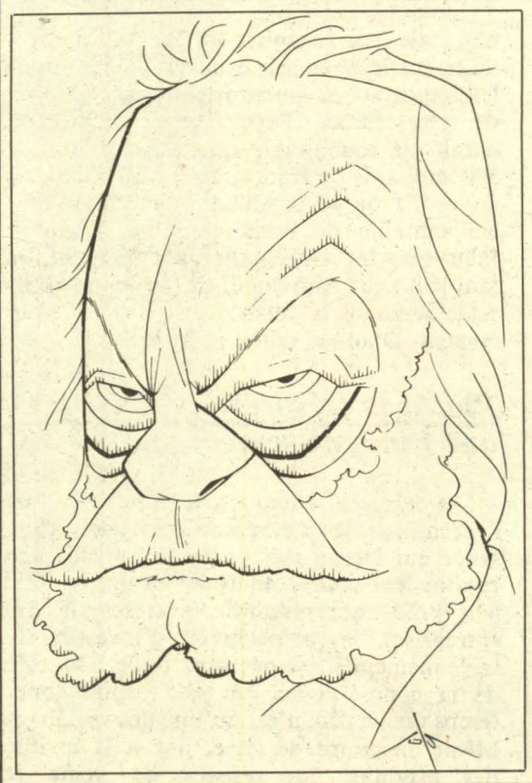

THEÂTRE

HURRAH HUGO!

(page 14)

ECONOMIE

Un bilan globalement positif

En dépit du catastrophisme cultivé par la droite, la gauche a réussi en dix mois à freiner le chômage et l'inflation et à maintenir les grands équilibres budgétaires tout en permettant aux plus défavorisés de vivre mieux. Mais qui le dit, qui l'écrit, qui le sait ?

PAR GUY PERRIMOND

FAISONS le point. Car le temps des bruits, des cris, des rumeurs n'est pas terminé. Durant la campagne des cantonales, les bruits ne furent pas uniquement réservés aux « affaires » : le franc en sait quelque chose ! Dans les semaines et les mois qui viennent, l'offensive de la droite va se poursuivre : cette dernière a compris tout l'intérêt qu'elle pouvait tirer du « catastrophisme ». Car ses visions les plus noires sont répercutées, amplifiées, la majeure partie de la presse s'étant depuis quelques mois pris d'un intérêt soudain pour les difficultés de l'économie française. Et grâce à ce relais, ce qui devient vrai dans la mémoire collective n'est pas la réalité, pas toujours simple à saisir, mais l'annonce, même déformée, qui en a été faite.

Un exemple : début 1981, l'Insee annonçait que, sans modification de la politique économique alors suivie — celle de Valéry Giscard d'Estaing et de Raymond Barre —, la France compterait 2,5 millions de chômeurs à la fin de l'année. A l'époque, cette prévision avait fait quelque bruit, vite étouffé. Mais le grand public n'en avait pratiquement rien su. Le temps a passé, le pouvoir a changé de mains, la gauche a pratiqué une autre politique. Certes, elle n'est pas arrivée en un jour à stopper, puis à faire régresser le chômage. Mais elle a réussi dans un premier temps à infléchir la tendance : il n'y a pas eu 2,5 millions de chômeurs. Il n'empêche que la droite explique doctement que depuis que la gauche est au pouvoir... le chômage s'est accru. Bref que la gauche a déjà échoué !

Or, à propos de l'emploi, les résultats obtenus en dix mois sont loin d'être négligeables. Dans un premier temps, il était inutile d'espérer inverser, vite, la courbe. Les dégâts étaient trop lourds. Il a fallu pour freiner l'hémorragie partir de plus haut. Pendant ce temps, bon nombre d'entreprises, exsangues avant le 10 mai, ont licencié du personnel. Ce n'est que vers la fin de l'année que l'on est arrivé à stabiliser à un très haut niveau — 2 millions — le nombre de demandeurs d'emploi. En février, les chiffres étaient les suivants : en données brutes il y avait 2 003 800 demandeurs d'emploi pour 2 034 000 fin janvier ; les offres d'emploi étaient de 66 700 pour le mois de février contre 61 000 le mois précédent ; enfin, les actions de placement par l'A.n.p.e. semblaient plus efficaces puisque 40 900 chômeurs ont retrouvé un emploi grâce à l'Agence ce mois-là contre 36 900 en janvier. Côté faillite, même tendance. En février, il y a eu 1 342 défaillances d'entreprises contre 1 708 en janvier et 1 744 en décembre.

Ces résultats peuvent paraître « légers », insuffisants. Mais il faut les lire dans leur chronologie. On n'arrête pas instantanément un train lancé à grande vitesse. A moins de vouloir « tout casser ». Il a donc fallu « freiner ». C'est la reprise de la consommation des ménages, induite par les mesures sociales de juin dernier qui a fait office de frein. Aujourd'hui, nous sommes en haut de la courbe. Un effort, et le nombre de demandeurs d'emploi se mettra enfin à diminuer. Mais ce haut de courbe n'est pas, comme il avait été prévu par l'Insee, de l'ordre de 2,5 millions. Les 500 000 chômeurs prévus qui ont conservé leur emploi, c'est la première victoire de la gauche. Mais qui le dit ?

Cette inflexion de la courbe ne signifie pas que le plus dur est passé. Mesurée aux grands indices, l'économie est le résultat des décisions d'une série d'acteurs : gouvernement, patrons, salariés, consommateurs, etc. Or, il est difficile de croire que par les temps qui courent, tous ces acteurs jouent, sans fausse note et au même rythme, la même partition.

Lorsque le gouvernement a décidé de relancer la production par le biais de la consommation des ménages, l'idéal eût été que ces ménages puissent acheter « français » et, pour cela, que la production nationale leur fournisse un éventail de produits, suffisant en prix et en qualité, pour que les importations ne profitent pas « trop » de cette relance. Pour fixer les esprits, il aurait été souhaitable que, sur un flux de 500 milliards de francs, on puisse récupérer au profit de la production intérieure une cinquantaine de milliards. Puis il aurait fallu que les entrepreneurs anticipent un tant soit peu. Autrement dit, qu'ils investissent, étendant la relance aux biens d'équipement. D'autres critères ont joué...



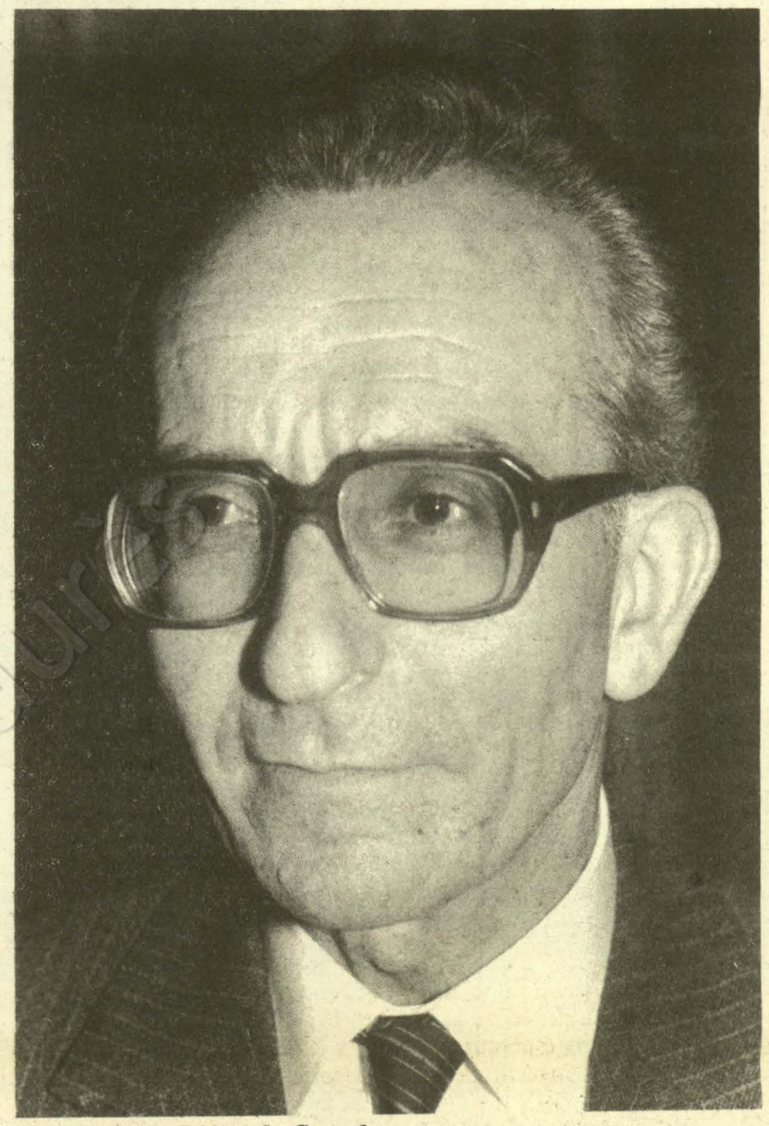

Yvon Gattaz, président du C.n.p.f.

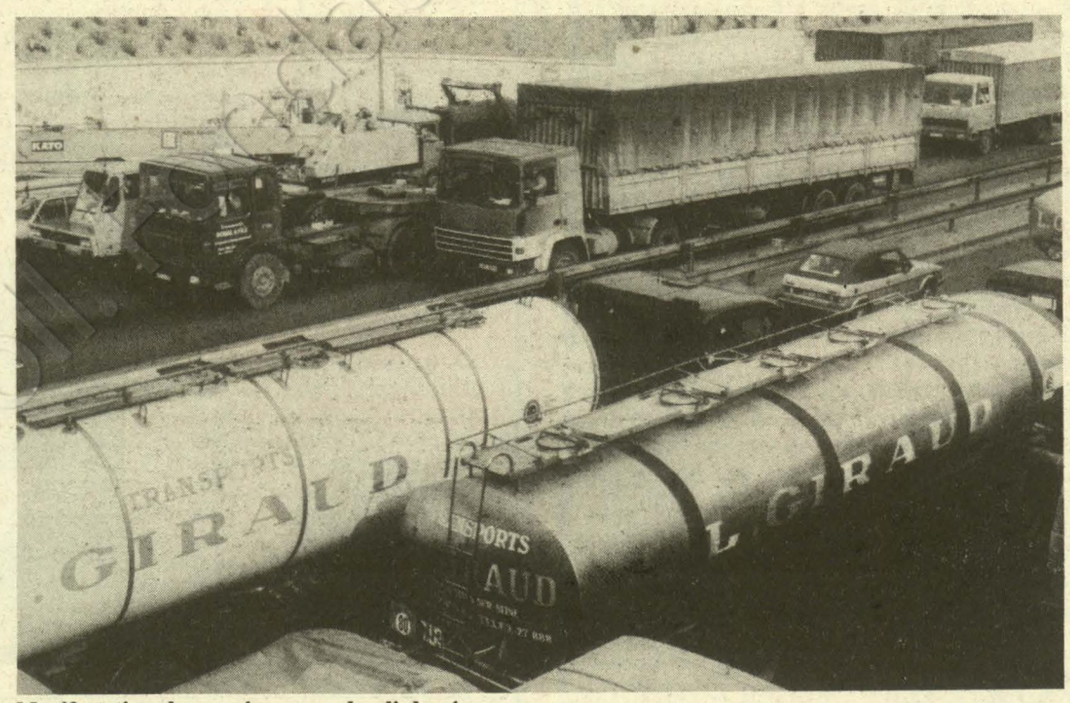

Manifestation des camionneurs, lundi dernier.

Plutôt la trésorerie que l'investissement

Ces dernières semaines, le patronat a mis l'accent sur les charges. C'est leur croissance qui ôterait aux produits français une part de leur compétitivité à l'étranger. C'est leur poids qui réduirait la trésorerie des entreprises, les empêcherait d'investir. Ce raisonnement n'est pas sans faille. Du côté de la compétitivité, on sait depuis longtemps que le prix n'est qu'une des variables. Même en temps de crise, il y a la qualité des produits, les réseaux de vente et d'après-vente, les montages financiers mis au point. En un mot réduire la compétitivité au seul « prix », c'est oublier que les pays à monnaie forte — donc à prix chers — forment le groupe d'exportateurs les plus performants. Quant aux prix, ils sont également le reflet de la productivité. Et il est difficile de prétendre que les « fabricants » ont joué la baisse des coûts unitaires plutôt qu'un... flottement des prix. On l'a vu lors du réaménagement au sein du S.m.e. : en volume, les exportations françaises vers la R.f.a. n'ont pas profité de la baisse du franc par rapport au mark. Autrement dit, les exportateurs n'ont pas répercuté la baisse induite par la nouvelle différence des monnaies. Plutôt que d'améliorer leur position sur le marché, ils ont préféré améliorer leur trésorerie.

Mais, dans le débat à propos des « charges sociales », on oublie souvent, là aussi, la chronologie. Car il y a d'abord eu une relance — la croissance pour 1982 devant être de l'ordre de 2,5 à 3 % —, puis une augmentation des charges. La différence dans le temps — quelques mois ce n'est pas rien ! — aurait dû être mise à profit. Ce ne fut pas fait !

De surcroît, le patronat sait que le gouvernement ne veut pas trop charger la barque. Depuis mai dernier, la prudence a été la règle. Dans un environnement international dépressif — les flux commerciaux sont en baisse — il est évident que cette prudence ne va pas disparaître. Et lorsque le nouveau président du C.n.p.f., Yvon Gattaz, lance lors du Club de la presse d'Europe n° 1 un « triple avertissement solennel aux pouvoirs publics », on ne peut se défaire de l'impression qu'il hausse le ton — un peu trop pour être crédible — avant une négociation. Mais que la réalité n'est pas aussi sombre qu'il veut bien le dire.

Revenons à l'essentiel. Du côté de l'emploi, on l'a vu, la détente s'annonce. Même si, pour qu'elle soit vraiment sensible, il est nécessaire que l'investissement prenne le relais, plus exactement accentue le mieux mesuré dans la production.

L'inflation elle aussi a été freinée. Les trois derniers indices mensuels indiquent une inflation annuelle de l'ordre de 11 % contre 14 % auparavant. Or, comme le disait Jacques Delors : « Je serais un faiseur de miracles ou un menteur si je disais aux Français qu'on peut passer en six mois d'un rythme de 15 % à un rythme de 5 à 6 % comme en Allemagne. » Guérir la France de l'inflation sera, tout comme réduire le chômage, une entreprise de longue haleine... Le seul point noir de ce freinage est qu'il est parallèle à celui de nos « grands voisins », en particulier la R.f.a. et les Etats-Unis. Ce qui signifie que la différence entre les taux demeure identique. Et cela, à terme, pourrait peser sur notre monnaie.

Le franc pourtant ne se porte pas aussi mal qu'on veut bien le dire ou que la spéculation des semaines précédentes a voulu le faire croire. Rappeler que « toute spéculation à la hausse du franc est vouée à l'échec » était nécessaire. Pour faire cesser tout à la fois cette spéculation et les manipulations d'opinion qui ont eu lieu. Car rien dans l'évolution de notre économie — de la compétitivité des entreprises au déficit du secteur public en passant par le ralentissement de la hausse des prix et l'accroissement des effectifs employés —, rien ne justifie une modification des parités.

Mais comme « tout est bon » pour les bruits et les rumeurs, les divers déficits ont donné lieu à bien des discours. Côté finances publiques, avec un déficit budgétaire de l'ordre de 3 % de la valeur de la production intérieure brute, la France a un des déficits les plus faibles du monde industrialisé. Aux Pays-Bas, il est de l'ordre de 13 %, en Italie de 10 %, en R.f.a. de 3,6 %. De surcroît, la volonté d'utiliser le déficit pour relancer l'économie — les économistes considèrent que ces trois points correspondent à 200 000 emplois — est essentielle. Car ce qui compte dans un déficit — s'il est limité à un pourcentage acceptable de la richesse nationale — c'est l'utilisation que l'on en fait. Ce qu'ici et là on oublie de dire.

Le déficit commercial est un peu plus inquiétant : il marque tout à la fois les zones de faiblesses de l'industrie française et le poids du dollar sur notre économie. Dans la dernière période, les ventes de la France à l'étranger ayant progressé, il est évident que c'est le poids de nos « manques » — plus sensible avec la relance — et l'évolution du dollar qui accroissent le déficit commercial. Nos manques : contrairement à une idée répandue avant le 10 mai, la facture pétrolière n'explique pas tout. Si le gouvernement a parlé de « reconquête du marché », c'est qu'il existe des domaines où notre industrie, par laxisme ou aveuglement, n'a pas su être à la hauteur de la concurrence étrangère. L'industrie du bois et de ses dérivés était un exemple frappant : la France possède la plus grande forêt d'Europe... mais sa « balance bois » est déficitaire. Il en est de même pour de nombreux produits de grande consommation, et pour une bonne part des biens d'équipement.

Qui joue la politique du pire ?

On en arrive donc à l'essentiel : l'investissement. Car si l'investissement ne prend pas le relais de la consommation, les avancées réalisées — en particulier sur le chômage — n'auront pas de suite. Les raisons du peu de goût des patrons à investir sont multiples. Il y a, c'est évident, un certain nombre d'entre eux qui doutent encore de la réalité, de la durée de la reprise. Il y a si longtemps qu'ils espèrent... Puis il y a ceux qui voudraient investir mais... Un sondage récent du journal « les Echos » a montré que 59 % des dirigeants de P.m.e. sont prêts à investir. Or, le même sondage montre que 77 % de ces dirigeants ignorent les diverses aides consenties par l'Etat. Lorsque l'on connaît le coût du crédit, on comprend l'apathie actuelle d'une part du patronat. Ce qui prouve que réduire la résistance à l'investissement aux seules charges sociales ne semble pas sérieux. Certes bon nombre de firmes sont « au rouge ». Leur trésorerie ne leur permet pas, en effet, d'avoir une part d'auto-investissement suffisante. A ce propos il ne serait pas inutile de s'interroger sur l'importance réelle des fonds que l'entrepreneur a mis dans sa firme... Toujours est-il que les conditions financières pèsent là d'un poids déterminant. Et la réforme des pratiques bancaires, qui doit intervenir d'ici à la fin de l'année, devrait permettre de rétabir les choses. Car, depuis de trop longues années, le poids des circuits financiers — qui se sont souvent hissés à un très bon rang mondial — a pesé un peu trop fortement sur l'industrie et le commerce. Au nom du service rendu, du risque. Les banques ont opéré des prélèvements un peu trop lourds sur les entreprises qui, du fait, sont restées sur le plan financier un peu trop faibles.

Reste qu'il est indéniable qu'une partie des entrepreneurs jouent la politique du pire. Les réactions de certains d'entre eux à l'élection de Gattaz, à sa volonté de dialoguer, le forcing entrepris pour l'amener sur des positions plus « radicales » sont révélateurs. Cela va de pair avec des revendications et des manifestations — celles des transporteurs routiers par exemple — dont on n'avait pas l'habitude !

Au total, dix mois après son arrivée au pouvoir, la gauche a réussi — tout en permettant aux catégories les plus modestes de vivre mieux — à freiner l'inflation, le chômage, à maintenir les grands équilibres budgétaires. Sur ces points, le résultat est positif. Pour le reste, le gouvernement n'est plus seul en cause. A propos des charges sociales, il est évident, et du côté du Pouvoir on l'a dit, qu'un équilibre devrait être trouvé. Il est évident aussi, à propos des aides à l'investissement ou des pratiques bancaires, que l'Etat va jouer un rôle positif. Rares sont ceux qui doutent que le secteur nationalisé joue, très vite, un rôle moteur. Mais, au-delà, il faut que les patrons utilisant les nouvelles règles du jeu retrouvent ce qui fut, longtemps, leur ambition : produire. Nous avons écrit, ici, à « l'Unité », bien avant le 10 mai, qu'un des aspects les plus pernicieux du système capitaliste était le rôle abusif — comme collecteur de plus-value — du secteur financier. Peu à peu, bon nombre de patrons ont appris à placer leur argent ici ou là plutôt qu'à investir dans leur entreprise. Cela rapportant davantage...

Il faut remettre les choses sur pied. Ce sera long, parfois difficile. Mais la réussite de l'expérience en cours passe par là : une maîtrise des charges sociales pour éviter que les coûts salariaux ne croissent plus vite que ceux de nos voisins, un coup de pouce à l'innovation pour dégager des réserves de productivité, un contrôle de la balance importation-exportation par secteur, un volontarisme en ce domaine plus marquant et surtout des investissements productifs massifs.

En ces semaines où les socialistes font le point, au moment où certains parlent du « rythme du changement », où d'autres, tel Gattaz, réclament une « pause de survie », c'est à partir d'un tel état des faits, de ses conséquences sur les diverses catégories sociales qu'il convient de réfléchir. Calmement. ●

La chronique de Max Gallo

Le souvenir et l'héritage

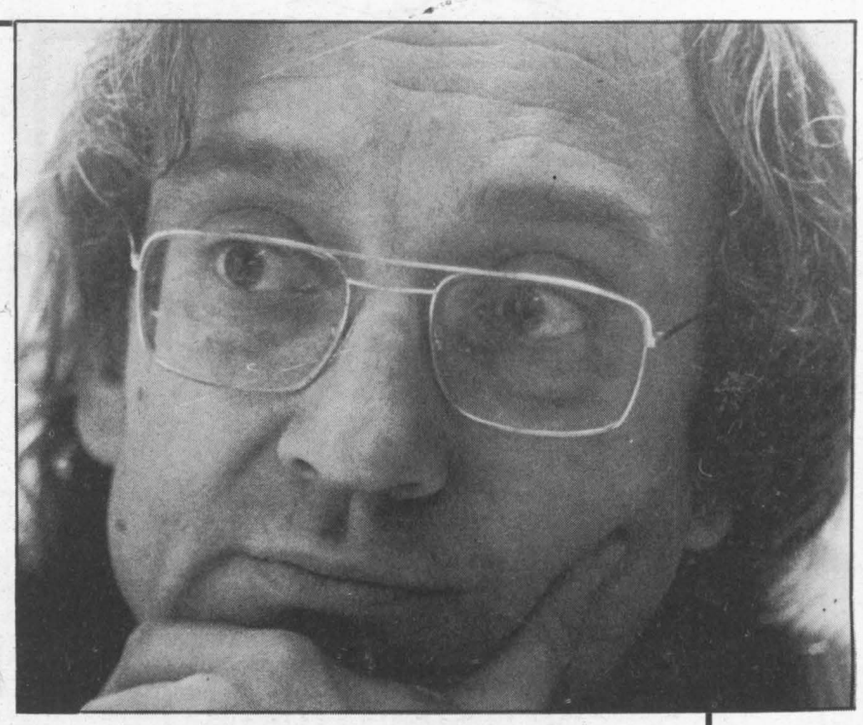

Il y a quarante ans, le premier convoi partait de France pour Auschwitz et Léon Blum était jugé à Riom. Déjà à cette époque la lecture du "Figaro" et la prose d'un d'Ormesson étaient instructives. C'était hier, et chacun choisit son héritage et reconnaît les siens

DEUX mille enfants de moins de six ans. Quatre mille quatre cents de six à douze ans. Quatre mille trois cents cinquante de treize à dix-sept ans. Je voudrais en ce début d'avril 1982 qu'on se souvienne de ces chiffres. Car le premier convoi pour Auschwitz-Birkenau partit de France, avec 1112 personnes il y a quarante ans, le 27 mars 1942.

Les camps étaient situés à Compiègne et à Drancy. Le 16 juillet 1942, la « grande rafle du Vélodrome d'Hiver » permit d'arrêter, en vue de leur déportation, les juifs qui continuaient de vivre à Paris.

J'étais enfant mais je me souviens de jeunes filles qui couraient tentant d'échapper à leurs poursuivants, ils sautaient de voitures noires et les entraînaient. Scènes de la vie provinciale sous le gouvernement de Vichy dont on s'en va dire ici et là qu'il fut le moins mauvais possible ou qu'il ne collabora que pour le bien des Français.

S'il fallait un détail qui vient de ce temps-là et qui est à soi seul une preuve, en voici un : l'armée de l'Italie mussolinienne, dans sa zone d'occupation — le Sud-Est — protégeait les juifs qui y étaient réfugiés contre les actions de la police française obéissant aux ordres de Vichy. Il ne faut pas rappeler ces souvenirs pour la seule vertu des anniversaires. L'horreur doit rester en nous vivante.

Il y a quelques jours, j'accompagnai une amie au cimetière juif qui domine ma ville. Là, sur cette colline ensoleillée, un monument aux déportés et deux urnes de marbre. L'une contient les cendres des déportés d'Auschwitz, l'autre du « savon » fait au camp avec la graisse d'hommes et de femmes.

Voilà ce que nous devons porter en nous. La mémoire de ce dont, collectivement, comme espèce, l'homme a été capable d'accomplir sur cette terre européenne que l'on disait lieu de haute culture. Et qui l'était. Mais aussi il nous faut toujours affiner l'analyse des causes qui ont conduit, en Allemagne, mais aussi ici, dans notre pays, un Papon à signer un ordre de transfert pour un groupe de juifs vers Drancy, un garde mobile impitoyable à monter la garde au Vel'd'Hiv, en juillet 1942, et la plupart d'entre nous à laisser faire. Si cette analyse nous la poursuivons, sans complaisance, c'est aussi le moment d'aujourd'hui que je crois, nous comprendrons mieux.

De ces semaines de mars-avril 1942 où les premiers convois de déportés partirent de France pour Auschwitz, il faut savoir ce que les rédacteurs qui aujourd'hui sélectionnent les nouvelles d'alors pour les reproduire afin, disent-ils, de recréer l'histoire « d'il y a quarante ans » ont retenu. Une belle page du « Figaro » de la semaine du 20 au 26 mars 1942.

ON peut y lire un éditorial de Wladimir d'Ormesson qui rend compte d'un épisode du procès de Riom — celui où Léon Blum était l'accusé — au cours duquel un héros de 1940 explique que ses hommes ont bien combattu mais que les armes manquaient. Rien à redire : sinon qu'ainsi la responsabilité de la défaite retombe sur Blum, alors que le gouvernement de Front populaire, loin de ralentir la production d'armement, a accédé à toutes les demandes de l'état-major. Et que ce procès n'aurait pas dû être celui de Blum mais bien celui de la caste supérieure militaire et des politiciens de droite qu'elle soutenait.

De cela pas un mot bien sûr. Mais ces beaux titres sur les « Assises de la Corporation paysanne » où le maréchal Pétain flatte les « producteurs d'Auvergne ». Mieux encore cet article consacré à un discours de l'amiral Darlan, vice-président du Conseil, qui déclare aux directeurs de journaux : « Il est si facile d'imaginer que l'on écrit la vérité lorsqu'on écrit ce que l'on pense, qu'aucun écrivain ne devrait refuser la protection que lui offre la censure lorsqu'elle indique ce qu'il ne faut pas dire. »

Quelle magnifique phrase, suintant l'hypocrisie, mais que la droite d'alors, celle de Vichy, non seulement ne conteste pas mais exalte. Il nous faut attendre quarante ans, jour pour jour, pour que Jean d'Ormesson, dans le même « Figaro », accuse les socialistes de « vouloir punir l'opinion publique en frappant ceux qui l'expriment. C'est la politique de Charles X sous un vocabulaire de gauche » poursuit-il. Bravo à ce défenseur de la liberté d'expression et collaborateur du « Figaro ».

Nous pensons simplement qu'en mars 1942 l'information importante, c'était la presse clandestine qui l'imprimait. Et non « le Figaro » d'alors. Et que plutôt que de titrer sur les paysans d'Auvergne ou les avantages de la censure, il fallait ou se saborder comme journal ou bien imprimer sur toute sa première page le nom de Drancy.

Scandaleux que de rapprocher ainsi la tragédie d'alors de l'atmosphère de nos élections cantonales, du débat vigoureux mais démocratique de ce mars 1982 ?

Je crois au contraire que les périodes de crise permettent de saisir, à vif, la nature des comportements. « Le Figaro » d'hier et d'aujourd'hui ce sont ces messieurs d'Ormesson. Une tradition incontestablement. Une part, importante, sans aucun doute, de l'histoire de notre pays.

Monsieur Wladimir d'Ormesson commente le procès de Riom. Léon Blum est l'un des accusés.

Qu'on écoute Blum et qu'on me pardonne de le citer longuement. Mais il nous arrive, emportés par le quotidien, d'oublier les évidences et nos raisons d'être.

C'ETAIT il y a quarante ans, au mois de mars 1942. Et naturellement la « presse » ne rendait pas compte de cette péroraison. « Vous pourrez naturellement nous condamner, disait Blum. Je crois que, même par votre arrêt, vous ne pourrez pas effacer notre œuvre. Je crois que vous ne pourrez pas — le mot paraîtra peut-être orgueilleux — nous chasser de l'histoire de ce pays. Nous avons, dans un temps bien périlleux, personnifié et vivifié la tradition authentique de notre pays qui est la tradition démocratique et républicaine. De cette tradition à travers l'histoire nous aurons malgré tout été un moment. Nous ne sommes pas, je le sais, quelque excroissance monstrueuse dans l'histoire de ce pays, parce que nous avons été un gouvernement populaire ; nous sommes dans la tradition de ce pays depuis la Révolution française. Nous n'avons pas interrompu la chaîne, nous ne l'avons pas brisée, nous l'avons renouée et nous l'avons resserrée. »

Oui, quarante ans, c'était hier et chacun, dans le passé, choisit son héritage et reconnaît les siens.



PARIS

Un Office bien complaisant...

Dans un livre blanc sur le logement social à Paris, le syndicat C.f.d.t. des personnels de l'Office H.l.m. de Paris dénonce les pratiques pour le moins étranges d'un service public tout acquis à la promotion privée

PAR EMMANUELE PLAS

UNE pierre dans le jardin de Chirac. C'est ce que vient de lancer le syndicat C.f.d.t. des personnels de l'Office H.l.m. de la Ville de Paris, en rendant public un document de cent cinquante pages : « L'office public d'H.l.m. de la Ville de Paris et le logement social, proposition pour un livre blanc ».

A l'occasion du « débarquement » — selon les syndicalistes —, du départ pour « raisons familiales dramatiques » — selon la mairie de Paris — du directeur général de l'Office, Louis Morelles, la C.f.d.t. dénonce une pratique et demande une enquête administrative ainsi que la dissolution du conseil d'administration. La démarche du syndicat trouve aussi ses raisons dans la nomination à la direction de l'Office d'un autre ami de Jacques Chirac : Georges Peyrol, maire de Meymac (Corrèze), ancien directeur de l'Onibev — « vidé » par l'actuel gouvernement pour raisons politiques et « le seul homme en France capable d'assumer cette fonction » selon Chirac — et ancien chef de cabinet de ce dernier au ministère de l'Agriculture : « En changeant le directeur général, à un an des élections municipales, Chirac tente de camoufler son échec en matière de logement social », affirme la C.f.d.t. Chiffres à l'appui, le syndicat démontre que, depuis 1977, le nombre des mal-logés de la capitale n'a pas varié : ils sont toujours soixante mille dont douze mille prioritaires. Dans les années 1973-1977, l'Office livrait, en moyenne, quatre mille cinq cents logements par an. « Pour 1981, affirment les syndicalistes, si le programme de constructions annonce officiellement mille deux cents logements, la réalité oscillerait selon l'optimisme ou le pessimisme de tel ou tel responsable entre deux cents et huit cents logements. » Quant à Daniel Benassaya, conseiller socialiste de Paris, il constate : « Le maire de Paris a présenté le logement comme une de ses réussites essentielles, or c'est précisément le logement social qui est le plus grand échec de Chirac. »

Quoi qu'il en soit, il semble bien que, pour cause de vérification d'information, la C.f.d.t. n'a pas encore rendu publics tous les aspects et toutes les « affaires » de l'Office H.l.m. : « Nous avons des réserves, dit Patrick Communal, l'un des délégués C.f.d.t., nous les sortirons comme celles que nous présentons maintenant : lorsque chaque point sera vérifié. Attendez quelques mois. » Mais déjà les « affaires » s'alignent. Ancienne comme l'affaire Jean-Pierre Timbaud-Oberkampf. A la fin des années soixante, l'Office fut chargé d'étudier la rénovation de deux îlots du XIe arrondissement comportant une forte proportion d'immeubles insalubres. Il fut décidé de construire sur le terrain libéré des logements sociaux. Mais le député gaulliste André Fanton était hostile aux logements sociaux, alors on réduisit le périmètre de la réalisation. Le 12 février 1973, un arrêté de cessibilité était pris. Une association de défense de propriété se constitua pour obtenir une indemnisation correcte des nombreux artisans et petits industriels de ce quartier.

« En fait, expliquent les syndicalistes, les futurs expropriés ignoraient encore que bien avant que la procédure qui les évinçait n'ait été menée à son terme le directeur général de l'Office avait signé avec les dirigeants de la société Sepimo-La Hénin, filiale de la Banque de Suez, un protocole d'accord visant à rétrocéder à cette société une partie des terrains expropriés. Ce qui fut fait : Sepimo-La Hénin réalisa des constructions de standing d'une superficie supérieure à celle de l'Office. Ainsi l'Office a exproprié, évincé les commerçants et artisans, relogé les locataires, assuré les démolitions et livré à une société privée un terrain nu et libre, le tout à un prix de 745 F le m² de logement alors que la somme de 3 000 F de charge foncière par m² de logement est actuellement un prix courant dans Paris. Dernier cadeau : les constructions que l'Office réalise sur la parcelle qui lui reste sont inférieures au coefficient d'occupation des sols, ce qui permet à Sepimo d'augmenter le nombre d'appartements sur la sienne. Une belle démonstration des services qu'un office public peut rendre à la promotion privée.

En pleine illégalité, car la déclaration d'utilité publique n'autorisait l'expropriation qu'en vue de la construction de H.l.m. Ce qui autorise les expropriés à bénéficier d'indemnités extrêmement lourdes. Certains d'entre eux commencent à se manifester. Qui paiera ? Pas le promoteur privé, en tout cas, puisque les dirigeants de l'Office s'étaient opposés à ce que l'on introduise dans l'acte de cession une clause prévoyant la prise en charge par Sepimo d'éventuelles demandes de rétrocession et donc d'indemnités. Alors ce sont les locataires qui devront ouvrir leur portemonnaie : le montant des indemnités pourrait bien atteindre 300 à 400 F par foyer, selon la C.f.d.t..

Complices de la promotion privée afin que cette dernière fasse des bénéfices maximaux, les dirigeants de l'Office n'ont pas hésité à voler au secours des promoteurs défaillants, engagés dans des opérations devenus déficitaires et dont ils souhaitaient se retirer. C'est ainsi qu'en 1975 l'Office engageait des négociations avec l'U.c.i.p., la Banque de l'union immobilière, principale créancière de la société civile immobilière Italie-Kellermann, en cours de liquidation. Cette société en déconfiture avait programmé l'aménagement d'un îlot, dont elle était propriétaire à l'angle de l'avenue d'Italie et du boulevard Kellermann. L'Office est en situation de force, car il est le seul client possible. En effet, pour mener

Les plus grands travaux depuis Haussmann... et Philippe Auguste

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

PARIS sortira de la décennie quatre-vingt avec un nouveau visage. Depuis Haussmann, la capitale n'aura jamais vu autant de grands travaux en si peu de temps. Mais, quoi qu'il espère en dire, Jacques Chirac n'en sera pas l'unique promoteur. Placés directement sous le contrôle de l'Elysée — Jack Lang, Roger Quillot, Robert Lion et Paul Guimard entourant le président —, cinq grands projets doivent sortir de terre avant 1989.

En dotant Paris de grands équipements publics, en favorisant l'Est de la capitale alors que l'Ouest, malgré la fameuse politique de rééquilibrage maintes fois affichée, reste plus riche et mieux équipé, le président de la République veut aussi lui donner des monuments exceptionnels. De grands concours, dont les programmes sont actuellement à l'étude, vont donc être lancés, internationaux pour la plupart, à l'exception du ministère des Finances. Leur forme — consultation restreinte, concours sur esquisse ou à tiroir — n'a pas encore été définie ; chaque cas sera différent, adapté à des calendriers particulièrement contraignants.

C'est une constante française, chaque grand chef d'Etat a voulu marquer l'histoire en bâtissant, l'architecture ayant pour mission de donner forme à un pouvoir et à sa nature. Ainsi, la république pompidolienne a-t-elle troué Paris de rénovations bulldozer, hérissant son paysage de tours, comme à La Défense, sur le front de Seine ou dans le XIIIe arrondissement. L'avenir retiendra peut-être le meilleur de cette époque dans le centre Beaubourg, bien que le résultat du concours n'ait pas plu à Pompidou. Giscard, lui, tournait le dos au modernisme, parlait de jardins à la française, d'architecture classique. Sous sa férule, pastiche et réhabilitation ont fleuri, qui ne laisseront guère d'empreinte, comme à la gare d'Orsay ou à l'hôtel Drouot.

Par la force des choses, l'intervention de Mitterrand porte d'abord sur le remaniement de deux projets plus anciens, à La Villette et à La Défense. Contrairement à ce qui avait été décidé sous Giscard, la tête de La Défense ne fermera pas la perspective, cette voie tracée par les rois entre le Louvre et Saint-Germain. Le Centre international de communications, qui y prendra place aux côtés des ministères de l'Urbanisme et de l'Environnement, aura pour mission d'être ouvert sur le monde autant que de lui renvoyer des informations.

A La Villette, le projet initial est lui aussi très infléchi. Le musée des Techniques a semblé insuffisant dans cette zone parmi les plus déshéritées de Paris ; à la technique, on a adjoint la culture, avec une Cité de la musique qui abritera le Conservatoire, un auditorium et des lieux de recherche. Entre les deux bâtiments, le parc ne se contentera pas d'être un espace planté ; il offrira aussi des animations et des possibilités d'éducation pour ceux qui le désireront, botanique autour des arbres, hydro-dynamique autour des fontaines...

De la musique en toutes choses : à la porte de Bagnolet, une salle de rock, de pop et de jazz sera construite, avec dix mille places seulement, mais son absence faisait cruellement défaut. Quant au nouvel Opéra, il s'élèvera sur la place de la Bastille, choix hautement symbolique, comme le souligne Paul Guimard. L'ambition de démocratiser l'art lyrique pourra ici se concrétiser ; finies, les queues de trois jours pour obtenir une place à prix d'or ; le nouvel Opéra sera ouvert presque toute l'année grâce à des techniques que le palais Garnier ne possède pas. Il permettra donc de mieux rentabiliser des spectacles qui ne sont parfois créés que pour cinq ou six représentations.

Reste le ministère des Finances, qui sera établi à Bercy pour laisser place nette au musée du Louvre. C'est sans doute la réalisation la plus urgente, puisque les services du ministère doivent être installés avant 1988 afin de préparer le Louvre pour la grande affaire de cette fin de siècle : l'Exposition universelle de 1989. Que la manifestation se tienne dans Paris, dans différents endroits à la fois, serait en soit un événement, puisque les dernières ont eu lieu dans des banlieues, implantées dans les champs de betteraves dénués de toute histoire et de toute poésie.

La proposition française est majestueuse : sur le thème de la démocratie, des droits de l'homme — un palais des Droits de l'homme serait construit à cette occasion — et de la Révolution de 1789, elle ferait visiter Paris par sa voie royale, la Seine, de Javel à Bercy. L'affaire atteint des proportions titanesques : on attend au minimum quatre cent mille visiteurs par jour, qu'il faut accueillir, loger, transporter. Il est question d'ouvrir à nouveau la petite ceinture et une navette fluviale pourrait fonctionner, installations qui resteraient après les six mois de l'exposition.

Car une exposition universelle est une excellente affaire : elle laisse des constructions définitives et crée énormément d'emplois, dont une partie non négligeable hors de Paris.

Mais ne vendons pas la peau de l'ours... Le bureau international des expositions doit d'abord trancher entre Paris, Séville et Chicago qui, toutes trois, ont posé leur candidature. Décision à la fin de l'année. ●

L'escroquerie exemplaire de Malakoff

L'affaire de la résidence des Auneaux commence en 1975 et n'est actuellement pas encore terminée. Elle a fait mille victimes. Et l'Office H.l.m. de la Ville de Paris y est intimement mêlé. Voici l'histoire : l'Office possède, en effet, un terrain à Malakoff et il confie à une coopérative de production d'H.l.m. la construction de cent soixante logements. « Proconstruire », la coopérative en question, est en fait une société de droit privé. Elle agit comme promoteur depuis 1951 : « Proconstruire, dit Paul Prompt, l'avocat des victimes, réalisait de nouvelles opérations pour couvrir les frais de gestion des anciennes. »

C'est pour cette société que l'O.p.h.l.m. de la Ville de Paris va assurer une publicité gratuite : en septembre 1975, plusieurs centaines de locataires de H.l.m., de Bagneux, Malakoff et Paris reçoivent une lettre signée du directeur de l'Office de Paris qui leur signale qu'il est aménageur de deux importantes zones d'habitation, dont une à Malakoff. Une partie du programme est réservée en priorité aux locataires de l'Office pour accession à la propriété. C'est la résidence des Auneaux.

Pour les locataires dont le plafond de ressources mensuelles ne doit pas dépasser 5 675 francs par mois pour une famille de six personnes, c'est enfin le rêve de propriété à portée de la main.

Le rêve allait rapidement devenir cauchemar : les travaux n'avancent pas et la société qui n'est pas propriétaire du terrain (première illégalité) ne peut emprunter à un taux préférentiel. Ce qui se répercute sur le prix des appartements. Augmentation de 50 % entre 1975 et 1978. En cette année 1978, les travaux s'arrêtent, car l'entreprise n'est pas payée. La dette s'élève à dix-neuf millions de francs — elle sera ramenée à douze millions par l'administration. Mais Proconstruire devient propriétaire du terrain que l'Office de Paris lui vend. Les souscripteurs portent plainte. Quand on arrête la directrice financière et son chef comptable — munis de billets d'avion pour le Canada —, l'enquête démarre. Et l'on découvre les escroqueries : chèques des souscripteurs libellés au nom de la directrice financière, cent quatre-vingts chèques détournés pour trois millions et demi de francs. Pour dissimuler ces détournements, on faisait des emprunts et comme il fallait payer les intérêts, le trou s'élevait à sept millions de francs au total.

Comment en est-on arrivé là ? Alors que des contrôles étaient faits par le ministère de l'Equipement, notamment en 1977, où un contrôle prolongé dans le temps a été réalisé, « bien curieusement, note Me Prompt, les termes de ce rapport passent progressivement du caractère élogieux à la critique la plus vive. » Mais on laisse courir, et ce n'est que le 22 mai 1978 que Michel d'Ornano, ministre de l'Environnement et du Cadre de vie, et Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat au Logement, suspendent le conseil d'administration de Proconstruire.

Responsabilité des pouvoirs publics mais aussi de l'Office de Paris : son administrateur délégué Henri Souque — toujours en place — a touché vingt-six mille cinq cents francs d'honoraires de la part de Proconstruire en tant qu'architecte conseil. Mais Paul Prompt est formel : Souque ne figurait pas sur l'organigramme de l'opération et, par conséquent, ne pouvait pas toucher d'honoraires. Une collusion qui a fait inculper Souque avant qu'un non-lieu n'intervienne en sa faveur. Pour Paul Prompt, ces détournements de certains dirigeants de Proconstruire n'ont pu se faire que grâce à un réseau de complaisance auprès des banques, d'un notaire, de fonctionnaires.

En 1979, Edwige Avice et Roger Quilliot étaient intervenus à l'Assemblée nationale et au Sénat. C'est maintenant Roger Quilliot qui devra répondre devant le Tribunal administratif du laxisme de son prédécesseur. En effet, les coopérateurs à qui on demande de combler le trou laissé par Proconstruire se retournent contre l'Etat pour qu'il prenne en charge ce passif entièrement imputable à la carence de contrôle des pouvoirs publics. Car tous les coopérateurs de Proconstruire, et pas seulement ceux de Malakoff, mais aussi à Méry-sur-Oise, Viroflay, Clamart, Morsang-sur-Orge, Le Pecq, sont menacés de payer chacun un million de centimes pour rembourser l'escroquerie. Un comble !



à bien l'opération, il faut acquérir par expropriation un certain nombre de parcelles, reloger des habitants, évincer des commerçants. La commission régionale des opérations immobilières et de l'architecture, présidée par le préfet de région, autorise un prix maximal d'achat de 22 millions de francs, ce qui dépasse de façon substantielle l'estimation des domaines. Et au lendemain même du passage du dossier devant la C.r.o.i.a., le 16 décembre 1976, l'Office achète au prix maximal autorisé, à la barre du tribunal. Coïncidence ? Toujours est-il que, cinq ans plus tard, l'Office n'a toujours pas réalisé la moindre construction sur les parcelles acquises : il ne sait pas ce dont il est propriétaire. Sur l'acte de vente, la superficie des terrains était de 12 910 m² et on en retrouve seulement 9 500. On est donc, en plein XIIIe arrondissement, à la recherche de 3 000 m² de terrain ! Qu'à cela ne tienne, l'objectif essentiel de l'opération est atteint ; grâce à cet achat on a aidé l'U.c.i.p. à se tirer de son guêpier financier.

Histoires anciennes sans doute, mais depuis que le député d'Ussel est à la tête de la mairie de Paris, plus ça change et plus c'est la même chose. D'ailleurs le conseil d'administration de vingt membres est resté — à l'exception de deux représentants des locataires — uniquement composé d'hommes de droite. L'Office reste au service de la promotion privée et des banques d'affaires et non au service de la population parisienne : « La crise de la construction privée, à Paris, a entraîné, en même temps, une crise de la construction sociale, c'est bien la preuve que cette dernière ne répond à aucune politique spécifique mais est véritablement à la remorque de l'initiative privée », remarquent les syndicalistes. Et si, en effet, à partir de 1980, les préemptions par la ville sont plus nombreuses, elles ne frappent jamais que quelques petites emprises foncières. Mais l'aménagement urbain est, le plus fréquemment, confié à des sociétés d'économie mixte au capital desquelles participent la Ville et des banques privées et leurs filiales. Même si les participations publiques et privées sont sensiblement égales, le pouvoir échappe de fait à la Ville : les banques détiennent l'argent frais. Mais comme pour le secteur privé — parce que les terrains sont trop chers —, l'heure de la réhabilitation a sonné pour l'Office. On fait dans « la réhabilitation sociale de luxe » en plein centre de Paris. Et la C.f.d.t. pose la question : « Est-il légitime de faire payer par des locataires de La Courneuve les logements restaurés dans les beaux quartiers et attribués aux protégés de Tibéri ? Car l'Office ne possède pas seulement des logements dans les vingt arrondissements : il est à la fois le plus grand constructeur de la région parisienne et le plus grand gestionnaire de logements sociaux de France avec 83 960 logements dont 70 469 à Paris.

Le livre blanc de la C.f.d.t. a pour le moins irrité Jacques Chirac et son adjoint Jean Tibéri, président de l'Office depuis 1978. Le maire assure que ce que les syndicats demandent lui est « impérialement indifférent ». Quant à Tibéri, il assure que l'Office est bien géré « dans les règles les plus légales » et s'enorgueillit de ne pas avoir de déficit budgétaire. Pour le moment, il étudie les opérations révélées par la C.f.d.t., une par une. Mais d'ores et déjà, il semble bien que certaines opérations des dirigeants de l'Office H.l.m. de Paris appellent l'attention des ministères de tutelle. La C.f.d.t. quoi qu'il en soit réclame des sanctions : « Nous n'organisons pas une chasse aux sorcières, disent les militants, mais il faut qu'à l'avenir il n'y ait plus de magouilles. » ●

POLICE

Remous et "bavures" jusque dans les urnes

PAR PAUL LEDUC

LES élections professionnelles dans la police, qui se sont déroulées les 25 et 26 mars, ont démontré s'il en était besoin que, sous l'uniforme comme en civil, le policier reste un citoyen. Les fluctuations de la vie politique nationale se retrouvent donc au sein de ce corps, aujourd'hui en proie à certains remous. Dès lors, la forte proportion de votants (80 %) — soit un progrès de 10 % de la participation par rapport à la consultation de 1978 — ne saurait surprendre. Quant aux résultats, ils donnent lieu à des polémiques et interprétations divergentes. Rien, là non plus, qui doive étonner.

Avant de se pencher sur les résultats de ce scrutin, il convient de rappeler le contexte dans lequel il a eu lieu. L'affaire Leclerc, du nom de Marcel Leclerc, ancien patron de la brigade criminelle, a aggravé les tensions déjà anciennes qui existent entre la hiérarchie parisienne et la fédération autonome des syndicats de police (Fasp). En choisissant d'envoyer Marcel Leclerc à Marseille — avec le grade de contrôleur général — pour réorganiser le service régional de police judiciaire, Gaston Defferre n'imaginait pas qu'il essuierait un refus. Il s'attendait encore moins à ce que François Le Mouël, qui venait d'être promu par ses soins à la tête de la P.j. parisienne, mette son poste dans la balance pour essayer de contraindre le ministre à lui adjoindre Marcel Leclerc. La situation vira rapidement à l'épreuve de force. Les uns prétendaient en appeler au respect des traditions, tandis que Gaston Defferre s'étonnait qu'on lui dénie le droit d'assumer ses responsabilités. L'émoi et la mobilisation des commissaires de la région parisienne ne firent pas plier le ministre. Qui aurait pu l'accepter ? Marcel Leclerc ira donc attendre des jours meilleurs à l'Inspection générale de la police nationale, tandis que le commissaire Jacques Genthial a finalement été désigné pour lui succéder à la tête de la brigade criminelle.

Loin de privilégier l'esprit de corps dans cette escarmouche, la Fasp et le Syndicat national autonome des policiers en civil (Snapc), membre de cette fédération, n'ont pas dissimulé leurs réserves ni passé sous silence leurs reproches envers certains commissaires. D'où un rebondissement des polémiques entre syndicats de policiers. Au point que, mis au cause à Orléans par Joseph Simon, l'un des responsables du syndicat des commissaires, Bernard Delaplace (secrétaire général de la Fasp) décida de le poursuivre en justice. Ce qui aboutit à la condamnation du commissaire Simon le 24 mars, à la veille des élections professionnelles. Peu d'observateurs miseraient sur un apaisement rapide de ces tensions. Cela ne devrait cependant pas rejaillir sur la mission de service public dévolue à la police. Les menaces que font peser les terroristes et les gangsters à la gâchette trop facile, dont les forces de l'ordre ont été les premières victimes ces jours derniers, devraient ramener ces querelles internes à leurs justes proportions.

Quelles appréciations tirer du scrutin des 25 et 26 mars auquel étaient appelés 84 000 gardiens et gradés, 14 000 inspecteurs et 10 000 agents techniques et administratifs ? Chaque organisation se félicite et a, de fait, quelque titre à le faire. La Fasp, tout d'abord, confirme qu'elle reste de loin l'organisation la plus représentative. Et elle conserve ses cinq sièges de délégués chez les gardiens. Cependant, si elle gagne 2 000 voix sur le dernier scrutin, la participation plus forte se traduit pour elle par un recul : de 66,9 % des voix en 1978 elle passe cette fois à 57,5 % des suffrages. Elle recule en particulier en région parisienne, chez les inspecteurs et chez les C.r.s. « Le bureau de la fédération, a expliqué Bernard Delaplace, constate qu'en dépit des violentes attaques dont elle a été l'objet durant la campagne électorale, ainsi que de la mansuétude d'une partie de la hiérarchie au bénéfice d'autres organisations et du vote sanction prôné par un parti politique — le R.p.r. avait appelé à voter contre la Fasp —, la Fasp confirme sa représentativité très largement majoritaire au sein de la police nationale ».

Parmi les autres organisations, le trait dominant est la progression des syndicats confédérés. F.o. en particulier progresse de 4 % (à 14,54 %) chez les inspecteurs et de près de 3 % (à 6,20 %) chez les gardiens. On relève également la percée de la C.f.t.c. parmi les inspecteurs parisiens, où elle franchit le seuil des 20 %, essentiellement au détriment du Snapc.

Restent enfin les syndicats corporatistes comme l'Union des syndicats catégoriels de la police (U.s.c.p.) qui monte de 7 points environ chez les C.r.s. Le fait le plus inquiétant tient surtout dans le score de la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.p.i.p.) Cette organisation d'extrême droite, proche des thèses du mouvement « Légitime défense », passe de 0,82 % à près de 3 % des voix chez les gradés et gardiens. Il est vrai que ces suffrages viennent en grande partie des brigades spécialisées, souvent dénoncées par la Fasp, parce que mêlées à trop de bavures.

Le léger tassement de la Fasp n'a rien de dramatique et, finalement, ne saurait étonner. Comme l'a expliqué Gaston Defferre en commentant la légère progression des syndicats de droite : « C'est un phénomène qui s'est produit presque chaque fois que la gauche était au pouvoir. » La rançon d'autres succès, en quelque sorte. ●

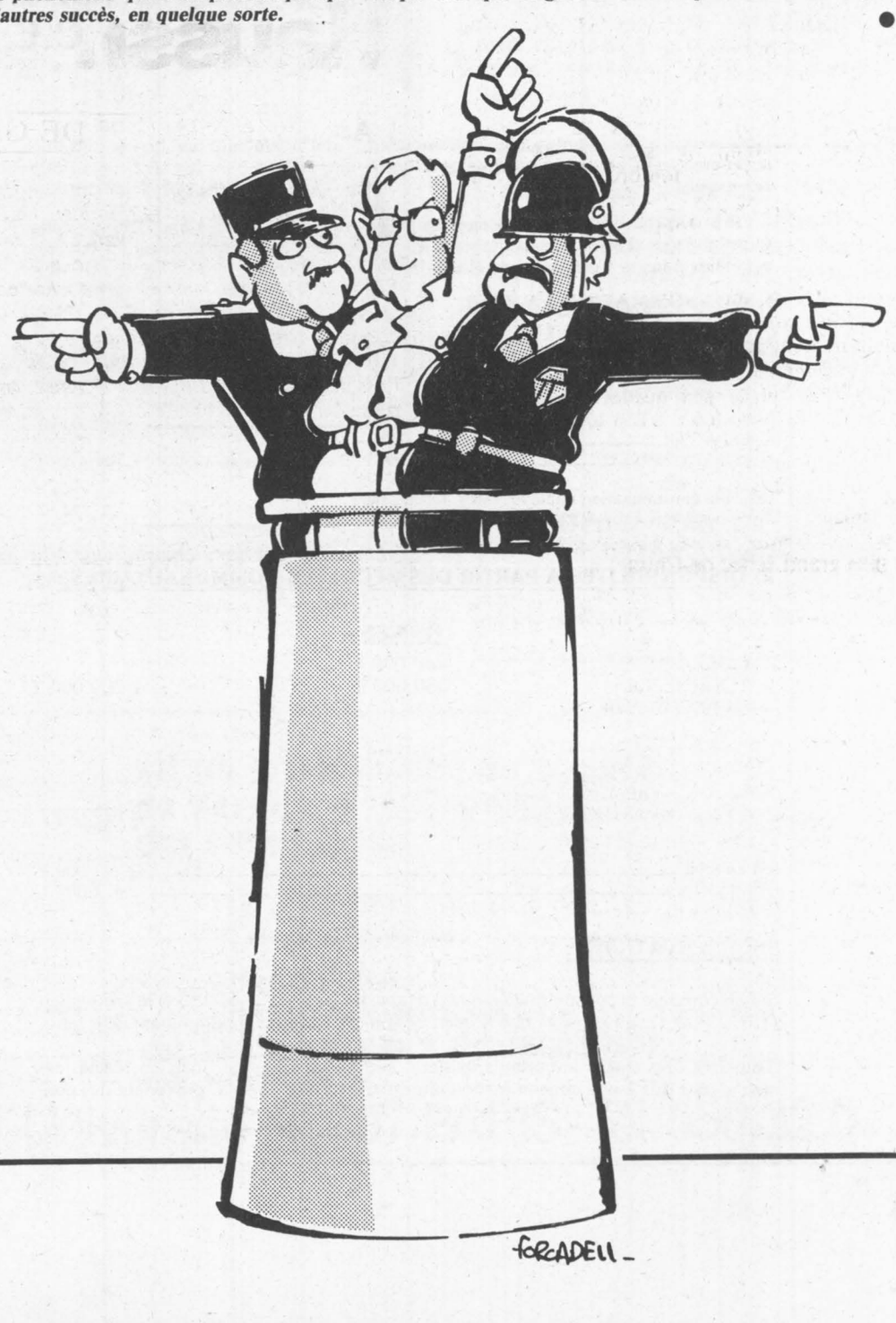

JUSTICE

Plus de juridictions d'exception

Rien ne saurait justifier en temps de paix le maintien d'une procédure pénale militaire. Ainsi, après la Cour de sûreté de l'Etat, les T.p.f.a. disparaissent

PAR PAUL LEDUC

QU'IL s'agisse du droit à la retraite dès 60 ans, des négociations annuelles patrons-salariés rendues obligatoires, de la protection des salariés à temps partiel, de l'extension des droits syndicaux ou de la mise en œuvre des chèques-vacances, le conseil des ministres du 25 mars a clairement indiqué que le gouvernement maintenait le cap sur le changement. L'adoption ce jour-là du projet de loi sur la suppression des tribunaux permanents des forces armées (T.p.f.a.), qui figurait parmi les promesses présidentielles de François Mitterrand, vaut d'être soulignée. Les délais qu'il a fallu pour réaliser cette réforme attendue s'expliquent par le rejet d'un premier texte par le Conseil d'Etat.

Le Parti socialiste et diverses organisations de gauche se sont toujours élevés contre les juridictions d'exception. Parmi celles-ci, la justice militaire figurait en bonne place. Vieux symbole, l'affaire Dreyfus a depuis longtemps démontré l'absence de garanties de la justice kaki. Dès 1907, la Ligue des droits de l'homme réclamait sa suppression, souhaitant que « les crimes et délits militaires soient indistinctement transférés, sans exception, aux tribunaux de droit commun. Les sinistres Sections spéciales de Vichy n'ont pas contribué à améliorer l'image de marque des juges en uniforme. Et le procès, en 1975, des trois appelés qui avaient défilé avec une centaine de camarades en uniforme dans les rues de Draguignan, confirma spectaculairement les manipulations d'une instruction menée par des militaires. La primauté de l'esprit de corps sur l'impartialité nécessaire à une véritable justice n'a donc jamais cessé d'orienter et d'empoisonner le déroulement de la procédure et des audiences devant les T.p.f.a.

Dans « les Juges kaki » (Ed. Alain Moreau), Mireille Debard et Jean-Luc Hennig dressent un portrait sans complaisance ni manichéisme du fonctionnement quotidien des tribunaux militaires. « Ici, écrivent-ils, l'armée contrôle tout, elle interroge, instruit et juge selon une procédure tout à fait exorbitante du droit commun, elle bénéficie de sa police et de sa discipline propres, de son ordre public en particulier, etc. »



Reprenant la position du P.s., le groupe de personnalités qui rédigea en 1976, avec Robert Badinter, le livre « Liberté, libertés » (Ed. Gallimard), annonçait : « La Cour de sûreté de l'Etat sera supprimée ; les tribunaux militaires ne pourront siéger qu'en cas de guerre. » Dès juin 1981, la Cour de sûreté de l'Etat disparaissait, signifiant la fin d'une certaine « justice politique » dont l'indépendance n'a jamais été la qualité première. Neuf mois plus tard, après quelques péripéties dues aux réticences d'un Conseil d'Etat sensible aux récriminations de certains militaires, les T.p.f.a. passent à leur tour à la trappe.

L'idée qui prévaut aujourd'hui est que le régime disciplinaire des armées suffit à garantir l'ordre public militaire. Rien ne saurait justifier en temps de paix le maintien d'une procédure pénale militaire. Aussi, les infractions qui relevaient des juridictions militaires seront-elles jugées par les tribunaux ordinaires. Par contre, en temps de guerre, des tribunaux militaires aux armées et des tribunaux territoriaux des forces armées auront les attributions des actuels T.p.f.a. Cette réforme implique naturellement une réforme complète du Code de justice militaire. Seule exception à la règle : le T.p.f.a. de Landau (R.f.a.) est maintenu.

Il convient désormais de distinguer deux cas de figure. Les crimes et délits spécifiquement militaires ou commis par des militaires en service ainsi que les crimes de trahison, d'espionnage et autres atteintes à la défense nationale relèveront de tribunaux de grande instance ou de cours d'assises spécialisés. La loi et les procédures seront les mêmes que pour les affaires civiles, mais le regroupement de ces affaires permettra de spécialiser les magistrats qui auront à les juger — comme c'est le cas depuis 1975 pour les infractions en matière économique et financière. Les cours d'assises spécialisées seront composées d'un président et de six magistrats civils, remplaçant les jurés populaires. Un des avantages de ce système sera de préserver, notamment dans les affaires d'espionnage, les secrets militaires. Toutes les autres infractions seront de la compétence des juridictions habituelles de droit commun.

Ces changements essentiels entraînent plusieurs conséquences. Les victimes, civiles ou militaires, des crimes et délits commis par des militaires pourront enfin se constituer partie civile. Cela n'était pas autorisé jusqu'à présent. Il sera également possible de faire appel de toutes les décisions des tribunaux de grande instance dans les affaires impliquant des militaires. Jusqu'ici, le seul recours résidait dans d'improbables pourvois en cassation. Le Parquet devient maître de l'opportunité des poursuites, auparavant entre les mains des autorités militaires. Enfin, aux classiques abus de la justice militaire en matière de garde à vue et de détention provisoire seront substituées les règles ordinaires du Code de procédure pénale.

Accepté par le Conseil d'Etat, adopté en conseil des ministres, ce projet sera soumis aux deux assemblées dès la session de printemps. Sauf accident imprévisible, il entrera en application avant la fin de l'année. Une page peu glorieuse sera alors tournée. ●

COMMUNIQUÉ

COMPTOIR NATIONAL TECHNIQUE AGRICOLE

(C.N.T.A.)

CONSEQUENCES DE L'ELARGISSEMENT DE LA C.E.E. A 12 (SUITE)

Nous avons vu les avantages qu'entraîneraient l'établissement d'une taxe sur les huiles et graisses végétales et marines, produites ou importées dans la C.E.E., ainsi que ses risques.

C'est pourquoi, nous allons essayer parallèlement, une nouvelle approche de cette question, tout d'abord, en comparant les productions et les consommations d'huiles végétales dans la Communauté élargie à 12.

1) CONSOMMATION EN 1979

Consommation d'huile d'olive de la C.E.E. à 12 ——— 1. 129.500 T
La consommation des huiles fluides autres que l'olive, colza, tournesol, soja, arachide, ainsi que les huiles telles que lauriques, lin, ricin, maïs et palme :
— Dans la C.E.E. à 10 ——— 3.102.000 T
— ESPAGNE ——— 380.000 T
— PORTUGAL ——— 160.000 T soit au total 540.000 T

soit, une consommation totale en 1979, relativement stable pour la C.E.E. à 12 ——— 4.771.500 T

2) DISPONIBILITES A PARTIR DES RECOLTES COMMUNAUTAIRES :

	HUILES	
— COLZA	880.000 T	
— TOURNESOL	380.000 T	1.200.000 T
— OLIVE EN 1979		
• ITALIE	450.000 T	
• GRECE	204.000 T	
• ESPAGNE	368.000 T	
• PORTUGAL	55.000 T	1.077.000 T

soit au total ——— 2.277.000 T
Déficit global ——— 2.494.500 T
(4.771.500 T - 2.277.000 T = 2.494.500 T)

3) OBSERVATIONS :

Si l'on compare la consommation totale d'huile d'olive (1.129.500 T) et la production (1.077.000 T), on constate que le bilan de l'huile d'olive est apparemment déficitaire.

Toutefois, des stocks importants existent, surtout en Espagne, mais en réalité, ces stocks sont dus à une consommation importante d'huile de soja, provenant des graines et huiles importée des pays tiers.
La part des seules huiles végétales, autres que l'olive, provenant des importations des pays tiers, consommées dans la C.E.E. à 9, est déjà de :

— Huile de soja ——— 1.614.000 T
— Huile de tournesol ——— 450.000 T
— Huile d'arachide ——— 380.000 T
soit un total ——— 2.444.000 T

(Elle sera supérieure dans la C.E.E. à 12, mais nous n'avons pas de statistiques précises sur ce point).
On peut considérer que le déficit théorique (2.494.500 T) est déjà compensé par les importations (2.444.000 T) dans l'Europe à 9.

Il s'explique comme suit :

— l'exédent «structurel» d'huile d'olive (200.000 T) représente moins de 10 % de nos importations,

— l'alignement progressif des prix de l'huile d'olive chez les futurs partenaires, au niveau des prix communautaires aurait pour corrollaire : l'ouverture aux huiles de graines, des marchés Hellénique, Espagnol, Portugais, et donc, d'origine communautaire.

EN CONCLUSION :

Il conviendra en priorité :
— de procéder à un affinage des statistiques européennes, dont l'examen que nous venons de faire, montre bien l'imprécision et les difficultés d'homogénéisation (on peut se demander si la situation critique définie par les services correspond à des probabilités incontestables, et il faut d'abord mieux cerner les dimensions exactes des problèmes, avant d'imposer un appareil financier de cette importance.

— de moduler les rapports de prix entre les huiles de graines, de margarine, du beurre, et cette modulation peut-être obtenue grâce à un mélange d'huile d'olive avec les huiles de colza et de tournesol.
En effet, l'huile d'olive peut être désodorisée sans que sa qualité soit altérée, car sa composition, en acides gras, est la plus proche de celle de l'huile de colza.

Dans ces conditions, les rapports de prix seraient améliorés, ainsi que les possibilités d'absorption parle marché.

En tout état de cause, et avant toute décision, une étude préliminaire plus poussée s'impose.

Politique au fil des jours



Pascal Lebrun

Enrico Berlinguer et Lionel Jospin, avec Romano Ledda et Jacques Huntzinger.

Berlinguer à l'Elysée

Lorsque François Mitterrand et Enrico Berlinguer se rencontrèrent le 24 mars 1980 dans une chambre d'hôtel de Strasbourg, en présence de Guido Fanti et de Claude Estier qui avaient organisé l'entretien, ils ne se doutaient pas que deux ans plus tard, presque jour pour jour, le premier recevrait le second sous les lambris dorés de l'Elysée.

Berlinguer se souvient pourtant que Mitterrand lui avait exprimé à l'époque sa conviction que de grands changements étaient possibles en France. Et c'est précisément dans la perspective de ces changements que les deux hommes étaient tombés d'accord sur la nécessité de resserrer les liens entre les différents partis constituant le mouvement ouvrier d'Europe occidentale. C'est ce que la presse appela aussitôt l'« eurogauche », terme qui se substitua à l'« eurocommunisme », lequel commençait à se porter mal après avoir atteint son apogée en 1977 lors de la rencontre à Madrid de Santiago Carrillo, Enrico Berlinguer et Georges Marchais.

Depuis deux ans, en dépit des difficultés dues à la situation intérieure des deux pays, les relations entre le P.c.i. et le P.s. français se sont développées de façon positive. Lionel Jospin et Berlinguer en ont fait le bilan au cours des quatre heures de conversation qu'ils ont eues mardi dernier et qui leur ont permis de dégager une grande somme de convergences, en particulier sur l'appréciation de la situation internationale même si le secrétaire général du P.c.i. émet quelques réserves sur le jugement du P.s. quant au déséquilibre des forces nucléaires actuelles en Europe. Cependant, aussi bien avec Jospin qu'avec François Mitterrand, Enrico Berlinguer est convenu que les forces de gauche de l'Europe occidentale ont un grand rôle à jouer pour contribuer à recréer un climat de détente.

Il a été relativement peu question au cours de ces entretiens de la situation politique intérieure dans chacun des deux pays et notamment des rapports entre socialistes et communistes en France et en Italie. On sait que François Mitterrand a reçu récemment le secrétaire général du P.s.i. Bettino Craxi à l'Elysée. Berlinguer a confirmé de son côté qu'il reviendrait en mai à Paris pour y rencontrer Georges Marchais qui était, cette semaine, en voyage en Amérique centrale.

Audiovisuel : le départ est donné

Après avoir été soumis à l'examen minutieux du Conseil d'Etat — qui y a apporté un certain nombre de modifications — le projet de loi portant réforme de l'audiovisuel a été adopté mercredi par le conseil des ministres. Le nouveau texte diffère sur un certain nombre de points de celui que nous avons analysé la semaine dernière, en particulier en ce qui concerne la composition de la haute autorité — neuf membres dont trois nommés par le président de la République, trois nommés par le président du Sénat et trois nommés par le président de l'Assemblée nationale — qui se rapproche de celle du Conseil constitutionnel, le président en étant cependant nommé par le président de la République. Le nouveau texte, qui n'institue aucune redevance supplémentaire, va être décortiqué par une commission spéciale de 31 membres (1) avant de venir en discussion publique dans les derniers jours d'avril.

Cela dit, il est pour le moins curieux que la publication dans « l'Unité » de la semaine dernière d'une analyse sommaire du projet de loi ait provoqué tant d'indignation dans l'opposition — le sénateur Dominique Pado allant jusqu'à poser une question écrite au Premier ministre (encore bravo, cher confrère !) — et dans une partie de la presse. Serait-il donc interdit à un journal, et précisément à celui du Parti socialiste, de faire connaître à ses lecteurs les informations dont il dispose ? A vrai dire, les informations en question n'étaient guère des révélations puisqu'elles avaient, pour l'essentiel, déjà été fournies à la presse par le ministre de la Communication. C'est d'ailleurs ce qui a permis à un « spécialiste » du « Quotidien de Paris », Patrice Lestrohan, de réussir une très jolie bévue puisque, après avoir accusé « l'Unité » d'être devenue un « nouveau journal officiel », il ajoutait quelques lignes plus loin : « Il faut bien constater que ces divers détails n'apportent guère de nouveauté quant à ce qui était déjà connu du texte gouvernemental. »

Plus étonnante est l'appréciation de Frédéric Edelmann qui, dans « le Monde » de mardi, écrit que « les révélations que « l'Unité » a eu la chance, surprenante, de pouvoir publier sur la prochaine réforme de l'audiovisuel... ont remis au goût du jour la question de la redevance ». Or, l'article ne faisait pas la moindre allusion au problème de la redevance ! Comme quoi le chroniqueur du « Monde », d'ordinaire mieux inspiré, ferait bien de lire « l'Unité »... dans « l'Unité » et non dans « le Journal du dimanche » ou dans « le Quotidien de Paris ».

(1) Le groupe socialiste a proposé Claude Estier comme président de cette Commission et Bernard Schreiner comme rapporteur.

Ainsi surgit Laurens...

Lorsque s'est engagé, il y a près de deux ans, le marathon complexe qui devait conduire à désigner le futur directeur du « Monde », nul n'aurait parié que c'est André Laurens qui s'installerait le 1er août prochain dans le fauteuil de Jacques Fauvet. Il y a certes près de vingt ans que ce Montpelliérain chaleureux, venant de l'Agence centrale de presse, était entré au quotidien de la rue des Italiens pour y devenir, en 1969, l'adjoint de Raymond Barillon à la direction du service politique, puis vice-président de la société des rédacteurs. Mais il ne figurait pas, jusqu'à il y a quelques mois, parmi les « caciques » — tels André Fontaine, Claude Julien ou Bertrand Poirot-Delpech — qui seuls semblaient pouvoir prétendre à la successions.

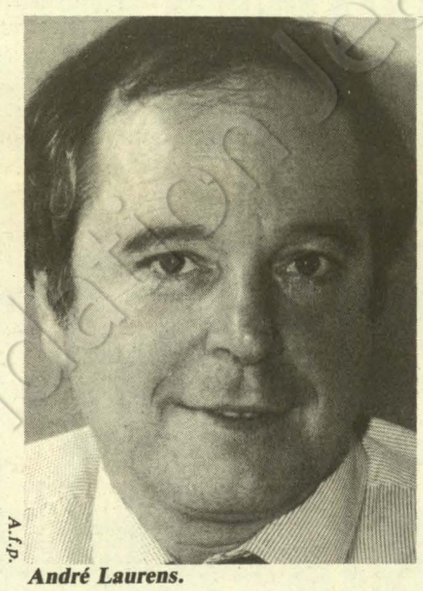

A.f.p.

André Laurens.

C'est d'ailleurs l'un de ceux-là qui l'avait emporté au terme d'une première série de votes à rebondissements. Mais à peine investi, Claude Julien déclenchait malencontreusement un conflit grave qui le faisait retomber largement au-dessous de la barre des 60 % de voix nécessaires pour pouvoir être le candidat de la rédaction et en définitive l'élu de la Sarl. Tout était donc à recommencer et les regards se tournèrent alors vers quelqu'un qui, n'ayant pas été mêlé aux épisodes précédents, pouvait apparaître comme un conciliateur. Ainsi surgit André Laurens que le « comité des sages », mis en place après l'éviction de Claude Julien, a désigné le 23 mars par cinq voix (celles de Hubert Beuve-Méry, Jacques Fauvet, Jacques Sauvageot, Jean-Marie Dupont et Jean-François Simon) et deux abstentions (Claude Julien et Jean Schwoebel). Le conseil des associés ayant retenu cette candidature, il reste à André Laurens d'abord à choisir un directeur de la rédaction puis à obtenir, le 2 mai, les 60 % de la société des rédacteurs et, quelques jours plus tard, les 75 % de l'assemblée générale des porteurs de parts de la Sarl. Compte tenu de la nécessité d'aller vite — Jacques Fauvet a annoncé qu'il partirait en tout état de cause le 31 juillet — on peut considérer comme de pure forme les derniers obstacles à franchir.

Ainsi va se trouver dénouée une crise qui a profondément secoué le plus important des quotidiens français en créant à l'intérieur de sa rédaction une « guerre de clans » et des rivalités qui étaient à la fois d'ordre personnel et politique. Il es tclair que, dans la première phase de la procédure de succession, les partisans de Claude Julien se situaient plus « à gauche » que, par exemple, ceux d'André Fontaine ou de Jacques Amalric. André Laurens peut réunir aujourd'hui les voix des uns et des autres dans la mesure où tout en se réclamant d'une sensibilité de gauche, il n'a jamais été considéré comme très engagé. Le problème est de savoir si, passé d'un seul coup, à 47 ans, de la fonction de journaliste politique à celle de directeur-gérant, il saura faire preuve des qualités de gestionnaire nécessaires pour redresser une situation financière qui est loin d'être aussi brillante qu'on le croit à l'extérieur. Après les remous qui l'ont secoué ces dernières années — conséquence paradoxale du seul processus démocratique de désignation du directeur qui existe dans la presse française —, « le Monde » a besoin d'avoir à sa tête un homme à la fois sage, paisible et ferme. Pourquoi pas Laurens ?

A.V.

Dernier wagon du train des ordonnances

Dernier wagon du train des ordonnances sociales, au conseil des ministres du 31 mars, avec la cessation d'activité dans les collectivités locales et le temps partiel dans le secteur public.

Il existait déjà une loi sur le temps partiel dans la fonction publique. Datant de décembre 1980, elle arrive à expiration en décembre 1982. Mais l'ordonnance qui concerne les quatre millions d'agents de la fonction publique (2 800 000 fonctionnaires de l'Etat, enseignants compris, salariés des collectivités locales et du secteur hospitalier) en améliore considérablement la portée en ouvrant de nouvelles possibilités de temps partiel. En outre, le système de rémunération est amélioré. Avant, la somme perçue était liée au prorata du temps travaillé. Pour ceux qui travaillaient à 80 %, c'est-à-dire quatre jours sur cinq, on retirait un vingtième de salaire pour cette journée manquante. Désormais, il ne sera plus retenu qu'un trentième.

Mais, surtout, cette ordonnance est créatrice d'emplois : l'administration s'engage à remplacer le temps de travail perdu avec un emploi à temps partiel par le recrutement d'un fonctionnaire titulaire. En clair, on ne jouera plus sur l'embauche d'auxiliaires pour boucher les trous...



DIPAPACÉQUOI

Poisson d'avril

par Piem

LE poisson avait un bonhomme d'avril accroché dans le dos. C'était le jour des farces et c'était le changement.

Le pays tout entier frissonnait de rire ; on avait même suspendu dans le dos du Pouvoir quelques menus fretins d'extrême droite. C'était de la France rigolade.

La contagion s'était emparée du conseil des ministres où l'on avait vu Delors avec un Fabius dans le dos et bien d'autres plaisanteries de mauvais goût de même genre. Des conseillers du président avaient, avec tact, suggéré à Michel Rocard de ne pas participer à ces facéties.

L'enfant pourtant appréciait ce genre de traditions et il y participait avec l'enthousiasme de son âge. A Noël il mettait ses chaussures devant la cheminée et le 1er avril il accrochait des poissons dans le dos des passants. Son père bien sûr avait été sa première victime consentante.

Dans la rue, chacun se promenait ainsi le verso décoré d'un vertébré aquatique et tout se passait dans la bonne humeur. On avait accroché des réformes au dos des vieilles badernes et des ordonnances dans le dos des attentistes.

Il est toujours prudent d'amuser ses arrières si l'on veut aller de l'avant. Un solitaire s'était mis à lui-même un poisson sur le ventre afin de bien en profiter, un militant de base avait accroché son moral à sa boutonnière afin de l'exposer, un amoureux avait même essayé d'accrocher le regard de sa bien-aimée, car c'était aussi le printemps. Les passants s'interpellaient joyeusement dans la rue le sourire aux lèvres.

Dans la rue, chacun se promenait ainsi le verso décoré d'un vertébré aquatique et tout se passait dans la bonne humeur. On avait accroché des réformes au dos des vieilles badernes et des rodonnances dans le dos des attentistes.

— Fourcade a un projet pour la France.
— Poisson d'avril !
— Lecanuet est l'homme du renouveau.
— Poisson d'avril !
— Giscard ne pense qu'au bonheur de ses concitoyens.
— Poisson d'avril !
— L'utopie ne fait pas une politique.
— Poisson d'avril
— Guy Lux est le Malraux du régime.
— Poisson d'avril !

Le père et son fils marchaient la main dans la main, au milieu de cette foule heureuse. Au détour d'une rue, l'enfant vit un homme seul et triste, son attitude contrastait étrangement avec l'ambiance générale, il s'approcha de lui.

— Dis, monsieur, pouquoi tu est triste ?

— Je n'ai personne pour m'accrocher un poisson dans le dos et tout le monde se moque de moi, on me montre du doigt comme un paria, un galeux. Je ne suis qu'un empêcheur de farce et j'ai honte de moi.

L'enfant était bien malheureux, car il avait déjà accroché tous ses poissons aux passants et il ne savait que faire pour faire plaisir à cet infortuné, mais il se souvint de la belle histoire de saint Martin, qui partagea son manteau avec un indigent.

— Dis, monsieur, si tu veux, je peux te donner la moitié du mien ?

Le monsieur triste fut soudain tout attendri par cette marque d'attention ; un enfant lui tendait la moitié de son poisson d'avril. Par délicatesse il accepta la queue que le petit garçon lui fixa dans le dos.

Ainsi de par la ville chacun sut ce qui était derrière, ce qui était le passé et tout le monde alla de l'avant sans éprouver le besoin de se retourner.

EXCLUSIF

Jean-Louis Moynot: "La C.g.t. ne joue pas le rôle constructif, dynamique qui devrait être le sien aujourd'hui"

PAR MICHELE KESPI

UNE C.g.t. à « la croisière des chemins ». Un mouvement syndical « au milieu du gué ». Et trois cent vingt pages d'un livre passionnant écrit par Jean-Louis Moynot et sorti la semaine dernière. Celui qui était dirigeant confédéral de la C.g.t., et non des moindres, jusqu'en janvier dernier, nous livre tout à la fois un dossier, un bilan, un récit, un témoignage, des textes historiques, publics ou non, une réflexion approfondie. Il lance aussi un cri d'alarme : la C.g.t. reste la force essentielle du syndicalisme français, mais elle est « gravement menacée si elle persiste dans la voie où elle s'est, depuis deux ans, éloignée des orientations du congrès de Grenoble. »

Ce fameux congrès d'une ouverture qui a vécu l'espace d'un printemps. En août dernier, Jean-Louis Moynot a pris sa plume. Et en un mois, il a raconté cette C.g.t., où il milite depuis 20 ans, où il a des responsabilités depuis 1967. Il fait aussi, à sa manière, à 44 ans, ce « bilan que chaque communiste est obligé de faire ».

C'est peut-être là le plus dur pour les dirigeants cégétistes aujourd'hui : cette critique sans concession n'épargne pas des socialistes, toujours suspects de vouloir constituer une tendance, mais d'un homme militant au P.c. depuis 1970. Depuis plusieurs mois, Jean-Louis Moynot (avec d'autres, Christiane Gilles, René Buhl, Jacqueline Lambert, tous quatre membres de la commission exécutive sortante) dénonçait déjà les pratiques de plus en plus antidémocratiques de la C.g.t. Il n'est plus aujourd'hui que membre de la commission exécutive : il a démissionné de ses autres mandats (Conseil économique et social, Bureau confédéral où il était responsable du secteur économique, etc.). Christiane Gilles a fait de même. Ensemble, avec René Buhl et Jacqueline Lambert, ils ont essayé de faire publier une contribution dans « le Peuple », en vue du 41e congrès qui aura lieu en juin prochain. Un court texte de trois pages soulignant que « la C.g.t. n'a pas de réel projet susceptible d'être porteur d'un vaste mouvement social », et dénonçant « ce refus de l'autocritique qui interdit pratiquement à la C.g.t. de rétablir comme il le faudrait sa vie démocratique interne. » Leur contribution a été refusée, « le Peuple » ne l'a pas publiée, car les signataires, argue la direction, n'appartiennent pas au même syndicat ! Ils ont alors rendu public, la semaine passée, leur texte sur « le mouvement syndical et la politique du changement ». Ils y expliquent comment le mouvement ouvrier n'est pas en état d'« assurer le plein développement de la politique de réforme entamée par la gauche ». Contrairement à 1936, à 1945, l'arrivée de la gauche au pouvoir « n'a pas eu d'effet mobilisateur parmi les travailleurs, elle n'a pas inversé le courant de désyndicalisation constaté depuis 1978. » Pour ce qui concerne la C.g.t., son « caractère démocratique, de classe et de masse, ainsi que le principe fondamental de l'indépendance syndicale n'ont pas été respectés... » Il est urgent de rétablir un « dialogue serein » à l'intérieur de l'organisation, mais ce débat « ne saurait être ni corseté ni enfermé dans le cadre anesthésiant d'un bilan d'autosatisfaction et d'affirmations péremptoires évacuant toute critique... L'ouverture d'un tel dialogue, franc et tolérant, suppose un changement de climat et de rupture avec les pratiques antidémocratiques qui se sont instaurées dans la C.g.t. »

Il faut lire « Au Milieu du gué » de Jean-Louis Moynot. Son bilan personnel sur l'expérience du mouvement communiste. Son analyse des luttes des années soixante-dix et quatre-vingt. Son regard sur la crise interne du syndicalisme. Ses perspectives pour un renouveau syndical. Et son explication de l'échec du syndicalisme : « Le congrès de Grenoble, écrit-il, était sans doute davantage au milieu du gué que nous ne voulions l'admettre, au moment crucial d'un changement de période historique qui laissait le mouvement ouvrier (en France et ailleurs) sans véritable stratégie, sans possibilité réelle — on l'a vu par les dégâts récents — de revenir aux schémas antérieurs et, là où existaient des éléments d'une démarche nouvelle, sans expérience de masse des militants et de la classe ouvrière. »

En exclusivité, Jean-Louis Moynot a répondu aux questions de « l'Unité ».

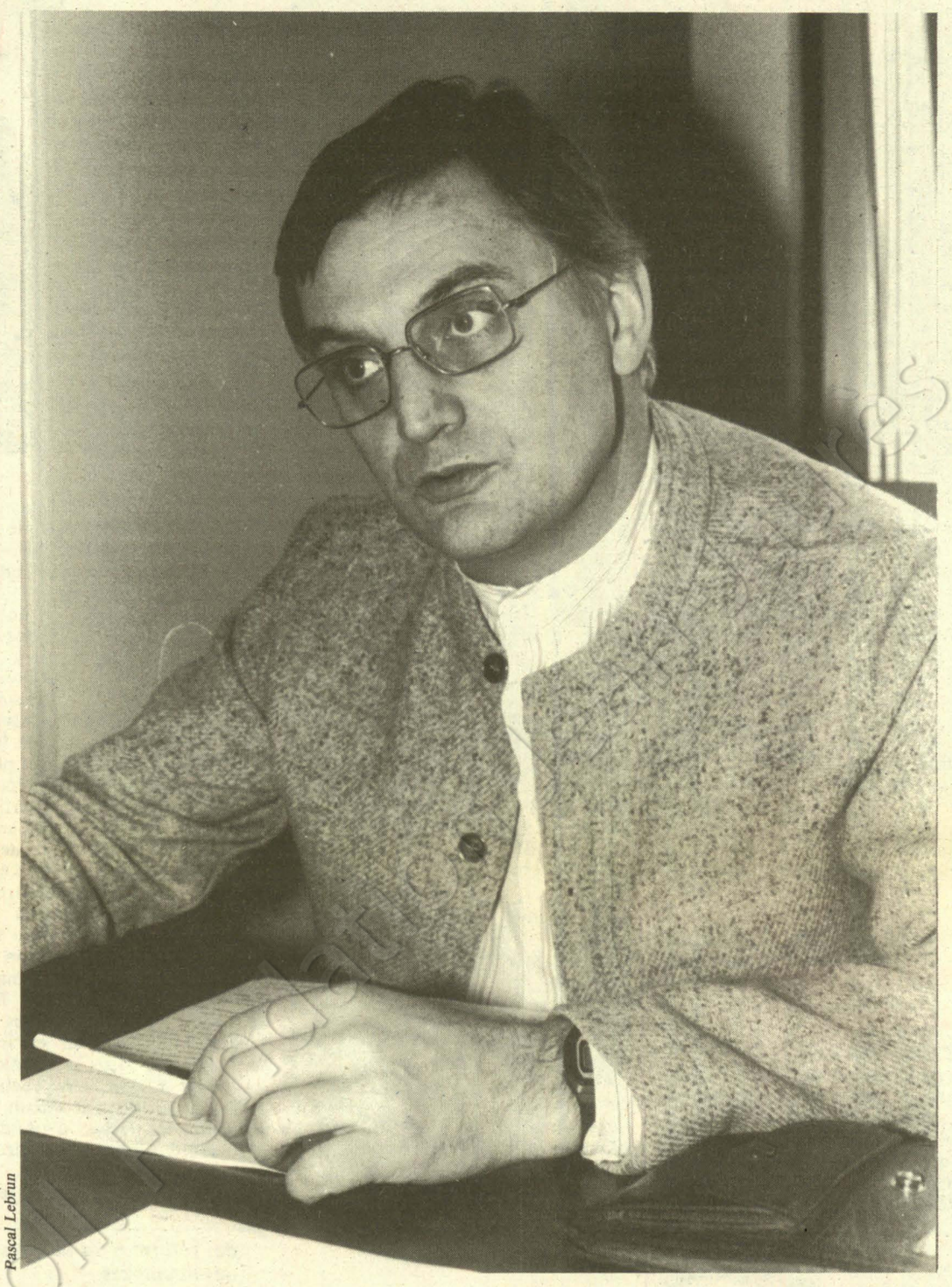

Pascal Lebrun

(1) « Au milieu du gué ». Presses universitaires de France.

« L'UNITE » : Pourquoi vous êtes-vous décidé à rendre public ce texte extrêmement critique ?

JEAN-LOUIS MOYNOT : La situation dans la C.g.t. est préoccupante depuis un certain temps. Pour plusieurs raisons. D'une part, la direction confédérale s'est écartée des orientations du congrès de Grenoble. D'autre part, la vie interne de la C.g.t. traduit un refus de l'ouverture, de la réflexion, de la mise en commun de tous les apports existant dans l'organisation, qui nous viennent des travailleurs, sur les questions très complexes auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui, dans le contexte de la crise et dans celui du changement.

Nous avions ouvert la discussion sur ces problèmes, lors du comité confédéral d'octobre 1981. Et la conclusion de ce débat a été très négative, puisque les votes de cette instance ont confirmé le refus d'une réflexion critique sur toute la période 1971, 1980, début 1981, en écartant a priori la possibilité d'une synthèse des points de vue différents en vue du prochain congrès.

L'ouverture de la tribune de discussion dans « le Peuple », après l'adoption du projet de document d'orientation, dans des conditions déplorables, exigeait que nous fassions connaître la situation aux organisations et aux syndiqués de la C.g.t. Nous avons donc adressé au « Peuple » et à la direction confédérale cette contribution collective et un texte, sorte d'appel aux syndiqués qui repart des positions officielles de la C.g.t., adoptées au précédent congrès, pour attirer l'attention de tous sur le fait que le mouvement syndical en général et la C.g.t. ne jouent pas le rôle constructif, dynamique, qui devrait être le leur dans cette période de changement politique et social.

— Autant que je me souvienne, le principe des tribunes de discussions ouvertes à tous avait été adopté à Grenoble ?

— Bien sûr. Cela a été voté par le congrès. Plusieurs tribunes de discussions sur des sujets précis étaient même prévues : sur l'énergie nucléaire, sur les conseils d'ateliers. Ni l'une ni l'autre n'ont eu lieu.



Dans les années soixante : Buhl,Moynot, Krasucki et Séguy.



Le congrès de Grenoble.

Pourtant, tout le travail préparatoire pour la tribune sur l'énergie nucléaire avait été fait : il y a eu une large consultation des fédérations, des régions, des unions départementales, de la Commission exécutive pour élaborer un texte soumis à la réflexion dans la C.g.t. Ce texte, qui devait marquer l'ouverture du débat, a été publié par « le Peuple » en juin 1979. Puis, le bureau confédéral, sur demande de la fédération de l'énergie, a décidé de tout suspendre. Quant au débat sur les conseils d'ateliers, il n'a même pas été préparé... Tout cela tient au climat régnant à l'époque dans l'organisation.

Je voudrais rappeler à ce sujet qu'au comité confédéral de janvier 1980, après que le bureau confédéral eut décidé qu'il n'était pas opportun d'ouvrir un important débat d'orientation dans la C.g.t., je suis cependant intervenu. J'ai demandé que, tout en maintenant la ligne d'action de la C.g.t., on essaie de mener une réflexion plus approfondie, en y associant davantage l'ensemble des travailleurs, pour mieux comprendre les problèmes auxquels nous étions confrontés : la crise, les réponses à y apporter, notamment sous l'angle de nouvelles démarches d'action, en particulier dans le domaine industriel. Ce point de vue n'a pas été accepté. En octobre dernier d'ailleurs, Georges Séguy a rappelé qu'il était intervenu à l'époque pour combattre ces propositions.

— Quand la situation dans la C.g.t. est-elle devenue préoccupante ? Après le congrès de Grenoble, quand on a vu qu'il n'était pas suivi d'effets ?

— Il y a eu un climat tout à fait favorable à la mise en œuvre des orientations prises à Grenoble dans les premiers mois de l'année 1979. Certaines organisations, comme le comité régional Rhône-Alpes, avaient lancé des initiatives très novatrices pour approfondir la qualité de l'unité d'action avec la C.f.d.t. : des actions où les travailleurs avaient une grande part d'initiative, en particulier sur la question de la durée du travail. Mais, dans la même période, des positions contraires se sont affirmées dans un certain nombre d'organisations. Et ces tentatives, ces expériences, n'ont pas duré.

— A cause d'un climat général défavorable ?

— Non, au début, le climat était favorable. Puis, il y a eu évolution de la situation : une réaction assez profonde des cadres dirigeants de la C.g.t., liée aux données de la situation politique. De plus, pour beaucoup d'entre eux, leur position de militants communistes influençait leur jugement. Mais cela seul ne suffit pas à expliquer. Il y a eu également, pour certains, le retour à ce qu'ils considéraient comme des orientations solides, inébranlables face à la difficulté rencontrée pour résoudre des problèmes immédiats. Devant aussi, je crois, l'incompréhension dont la direction de la C.f.d.t. a fait preuve vis-à-vis des orientations du congrès de Grenoble.

— Plusieurs réflexes auraient joué en même temps ?

— En fait il y a eu trois éléments déterminants. Le cadre et les données politiques ont évidemment influé. D'un point de vue syndical, il y a eu une sorte de retour-refuge vers des valeurs considérées comme sûres. Enfin, l'incompréhension indiscutable de la C.f.d.t. devant notre démarche : elle avait eu, par exemple, une réaction très négative à la proposition du congrès de créer un comité national d'unité d'action.

Peu à peu, tout au long de l'année 1979, il s'est installé une distorsion entre les réactions de la majorité des cadres dirigeants et l'organisation, et l'état d'esprit, les préoccupations, les problèmes des syndiqués de base et des travailleurs.

Evidemment, cette analyse est trop simpliste, et le phénomène est bien plus complexe. On dit souvent que les pressions du Parti communiste sur la C.g.t. suffisent, à elles seules, à expliquer cette évolution. Certes, le poids considérable représenté par les militants communistes dans la C.g.t. a poussé dans ce sens. Ce n'est pas non plus un hasard s'il y a crise dans la C.g.t. au moment où le Parti communiste connaît des problèmes internes. Mais se limiter à cette vision resterait très superficiel.

Le fond de la question est ailleurs : tout l'héritage d'idées, de conceptions, de mode d'organisation et d'actions, toutes les valeurs traditionnelles du mouvement syndical sont remis en cause par une situation complètement nouvelle. Quand nous avons discuté, à la commission exécutive, des documents d'orientation du 41e congrès, j'ai eu l'occasion de dire : nous sommes à un changement de période historique qui réclame un effort très important pour enrichir et rénover l'héritage de nos orientations.

ENERGIE

Une charbonneuse affaire...

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

REMUE-MENAGE sur le front de la politique énergétique : alors que le gouvernement vient de limoger Jean-Pierre Hugon de son poste de directeur des Charbonnages de France, l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie, annoncée au conseil des ministres du 17 février, va bientôt sortir des cartons. Apparemment, seul le thème énergétique relie ces deux événements. Mais tous deux témoignent de la difficulté des prises de décision dans ce secteur bousculé, en butte à diverses pressions et dépendant de différentes autorités.

Ce qu'il est convenu désormais d'appeler « l'affaire Hugon » prend sa source dans le malaise provoqué par la signature de l'accord sur le gaz algérien. Parce que le prix du gaz, comme celui du pétrole, se dégrade par rapport au prix des produits industriels, le gouvernement a, après de longs mois de négociations avec Alger, accepté une surprime avec effet rétroactif sur 1980 et 1981. Au total un surcoût d'environ deux milliards et demi, payable dès cette année, pour lequel le ministère du Budget a proposé un financement : une partie, cent soixante-dix-neuf millions, est prélevée sur le budget de l'Agence pour les économies d'énergie, ce qui lui retire 17 % de ses faibles moyens.

Que l'organisme chargé d'éencourager la baisse de la consommation d'hydrocarbures doive payer ses surcoûts, voilà qui a paru choquant à Jean-Pierre Hugon, un des initiateurs de la politique énergétique votée par le Parlement pour laquelle les économies d'énergie sont un point essentiel. En tant qu'administrateur de l'Agence, il a demandé au conseil d'administration de voter une motion de protestation. Le conseil ne l'ayant pas suivi, il remet sa démission, sans éclat. Mais sa lettre, quelques jours plus tard, parvient à la presse.

Le gouvernement a décidé, la semaine dernière, de sanctionner ce « manquement à l'obligation de réserve » en révoquant Hugon. Pourquoi ? « Pour l'exemple », diront certains, inquiétant par là même ceux qui espèrent plus d'autonomie pour les administrateurs des entreprises publiques. D'autres s'étonnent : « Pourquoi n'est-on ferme qu'avec ses amis ? » Et de comparer le sort de Hugon à celui de bien des hommes laissés en place qui disposent visiblement d'importantes marges de manœuvre. Le nouveau pouvoir supporterait-il plus mal les vélléités d'indépendance de ceux qu'il a choisis et nommés ?

A la tête des Charbonnages, Jean-Pierre Hugon avait déjà commencé à « changer les choses », peut-être un peu rapidement, en particulier en voulant réformer le fonctionnement des caisses de sécurité sociale des mineurs ; sa volonté de dessaisir Force ouvrière de la présidence de certaines de ces caisses importantes, dont celle de Lens, au profit de la C.g.t. avait provoqué quelques remous.

Quelles que soient les raisons de ce limogeage, elles ne sont pas comprises par tout le monde, en particulier au P.s. Paul Quilès a ainsi estimé que la révocaton présentait « plus d'inconvénients que d'avantages » et que, même si Hugon avait commis une erreur en oubliant son devoir de réserve, « on aurait dû procéder à son égard d'une autre façon ». La nomination de son remplaçant, Michel Hug, ancien directeur de l'équipement d'E.d.f., va probablement susciter plus de vagues encore : que l'homme du tout-nucléaire, après avoir été celui du tout-pétrole, soit chargé de relancer la production charbonnière, voilà de quoi surprendre, d'autant que bien des difficultés des Charbonnages sont, dans la maison, imputées à ses difficiles relations avec E.d.f.

Cette affaire ne va guère aider ceux qui, soutenant pourtant le Pouvoir, comprennent mal sa politique énergétique. Au ministère de l'Energie, on est conscient de ce problème et on place beaucoup d'espoir dans la prochaine création de l'Agence pour la maîtrise de l'énergie. Cet organisme



Pascal Lebrun

Michel Rolant.

que doit présider Michel Rolant de la C.f.d.t., une « grande gueule » dont les positions très prudentes sur le nucléaire sont bien connues, doit regrouper l'Agence pour les économies d'énergie, le comité pour le solaire, le comité pour la géothermie et la mission chaleur. Son budget actuel dépasse de peu le milliard, surtout après les récentes amputations mais Jean-Pierre Chevènement, un de ses tuteurs au titre de la Recherche, a pour elle de grandes ambitions, annonçant dans une interview à « Action solaire » un budget de 1,5 milliard l'année prochaine.

La préparation du projet a été longue car il devait concilier des positions différentes : celle du ministre de la Recherche qui travaillait auparavant sur un projet de comité, qui, sous sa seule tutelle, aurait bien sûr développé toutes les actions de recherche en matière d'énergie ; Edmond Hervé, lui, avait préparé une réforme de l'Agence pour les économies d'énergie. Il a fallu marier les deux projets, en tenant compte des conditions posées par Michel Rolant. Le syndicaliste souhaite par exemple une large autonomie administrative pour l'organisme qu'il présidera, et un vaste champ d'intervention. Il aura certainement satisfaction sur ce point, ainsi que sur sa volonté de disposer d'un pouvoir réel. Mais il semble que le ministère du Budget ait refusé sa proposition d'un contrôle a posteriori. Il est vrai que le gouvernement a de quoi être échaudé par les pratiques de l'ancienne Agence qui, avec le Comes, a dépensé 120 millions de francs en publicité et en publications, ce sans aucune justification.

Différents points restent en suspens, qui expliquent le retard dans la mise en place de la nouvelle Agence. Le ministère de la Recherche souhaite en effet que sa structure ne favorise pas trop les missions de diffusion au détriment des missions de recherche et développement. Quant à ses délégations régionales, Michel Rolant comme le ministère de l'Energie souhaitent qu'elles soient dotées de moyens et de personnels nombreux, mais se heurtent au désir du ministère de l'Intérieur de déconcentrer une large part de ces compétences au niveau des assemblées élues et des préfets. Ce point risque d'ailleurs de ne pas être éclairci tant que la loi sur la répartition des compétences ne sera pas votée.

Importante pour le ministère de l'Energie qui espère grâce à elle redorer son blason aux yeux de l'opinion publique, l'Agence l'est surtout pour l'avenir de la politique énergétique. D'elle dépend que le poids du programme nucléaire ne compromette pas l'ambition essentielle de réduire la croissance de la consommation d'énergie et d'accroître la part des énergies renouvelables. Sur ses épaules, repose donc à la fois la crédibilité d'une politique qui a déjà du mal à lutter contre l'héritage des gouvernements précédents, et la préparation d'une situation favorable — ou, à tout le moins, la plus favorable possible — pour la fin de ce siècle.

— Quand vous dites cela, avez-vous l'impression d'être entendu ? Ou avez-vous un peu le sentiment de prêcher dans le désert ?

— Oh non, je ne parle certainement pas dans le désert ! Beaucoup de réflexions allaient dans ce sens au cours d'une longue période couvrant les années soixante à soixante-dix. Et en particulier, une grande période d'ouverture a eu lieu entre le 39e congrès, en 1975, et le 40 e congrès, courant 1979. Donc, cette réflexion a forcément influencé la vie de l'organisation. Elle a modifié un certain nombre de pratiques, sur la prise en charge des problèmes économiques, par exemple, ou l'approche des problèmes industriels. On a assisté à des évolutions très importantes qui, aujourd'hui, sont évidemment sous le boisseau, mais qui ont tout de même laissé des traces.

Actuellement, nous sommes dans une situation de reprise en main assez centralisée de la vie de l'organisation. L'objectif que je poursuis, avec un certain nombre d'autres camarades, n'est pas d'établir un rapport de forces. Nous ne pensons pas que tout se joue sur les conclusions du prochain congrès qui risquent, malheureusement, d'être très largement prédéterminées.

Nous ne croyons pas non plus possible de résoudre les problèmes d'orientation dans la C.g.t. en termes de conflits entre une majorité et une opposition. Au contraire, nous pensons qu'il faut rechercher l'ouverture, la plus large intégration des points de vue dans une organisation dotée de solides traditions de classe, mais qui est aussi une organisation unitaire de masse. Notre objectif est un débat le plus clair et le plus profond possible sur les idées, l'analyse de la situation, les positions en présence.

Et, personnellement, je pense que même si les positions que je défends ne sont pas prises en compte, même si elles sont rejetées en partie par le congrès, elles peuvent sans doute être de quelque utilité quand la C.g.t. se trouvera inévitablement confrontée aux réalités liées au contexte du changement.

— Ne croyez-vous pas que cette période a déjà commencé ?

— Dans les conceptions traditionnelles de la C.g.t., il y a un mélange. D'un côté, des conceptions de la défense professionnelle des travailleurs, établies dans un contexte déjà ancien ayant depuis beaucoup évolué. D'autre part, on trouve, dans les orientations de la C.g.t., des positions de classe très affirmées qui ont tendu à constituer l'unité, à partir de bases professionnelles et territoriales, grâce à un fond d'idées générales, de portée politique sur les conditions de transformation de la société.

Ces deux éléments, composants principaux de l'idéologie de la C.g.t., n'ont pas toujours été raccordés, à mon avis, de manière claire. Dans les périodes de luttes vis-à-vis d'un pouvoir de droite, a fortiori avec la crise, quand nous étions confrontés à des politiques très dangereuses socialement pour les travailleurs, le point de vue de la défense professionnelle a très nettement prévalu dans toute l'action revendicative. Un certain nombre de questions se posent sur la façon dont on a raccordé cette défense professionnelle avec des perspectives politiques, dans les années soixante-dix, au temps du programme commun. Je crois qu'il faut s'interroger sérieusement là-dessus.

Aujourd'hui, en tout cas, il faut s'interroger aussi bien sur les conceptions professionnelles que sur le fond d'idées concernant les conditions politiques de la transformation de la société. Il existe en effet un risque important. Si l'on ne fait pas un véritable bond en avant dans la réflexion, dans la prise en compte d'une situation totalement nouvelle, les conceptions syndicales peuvent prévaloir sous la forme des intérêts professionnels, avec une dose non négligeable de corporatisme. Ce serait extrêmement dangereux à tous les niveaux. C'est d'abord incompatible avec la recomposition de l'unité des travailleurs dans une perspective constructive du changement. Ensuite, c'est un terrain permettant peut-être de résister à court terme, un peu comme résiste un dernier carré, mais qui peut carrément s'effondrer sous les pieds de l'organisation, en raison de la crise et des mutations actuelles. On peut penser d'ailleurs que les pertes d'effectifs, et une certaine perte d'influence de la C.g.t. sont liées à ce phénomène.

— Et uniquement à lui ?

— Non, cela a été certainement aggravé par les contradictions politiques dans lesquelles la C.g.t. s'est laissé entraîner, et en particulier par des prises de positions inacceptables, en matière internationale. Mais pas seulement dans ce domaine il est certain aussi que la C.g.t. s'est laissé entraîner à un certain sectarisme vis-à-vis de la situation intérieure française pendant toute la période qui vient de s'écouler. ●

MEDECINS - ANESTHESISTES

Dangereux réveils

Combien d'opérés meurent des suites d'accidents d'anesthésie ? Pas de statistiques, pas de chiffres mais de lourdes présomptions. Qu'ils travaillent dans le privé ou à l'hôpital, les médecins anesthésistes ne sont pas contents : trop peu nombreux, débordés de travail, manipulant des produits et une technique dangereuse, ils réclament une meilleure organisation de leur discipline

PAR MARIE-JOSE BERNARDOT

LE 25 septembre 1973, Alain Farçat, 25 ans, décédait à la suite d'une banale opération des amygdales. Pour tenter d'élucider les circonstances de sa mort, ses parents déposaient plainte contre X. L'enquête judiciaire — et le procès qui vient de se dérouler au tribunal correctionnel de Paris — révélait que le jeune homme, laissé sans surveillance dans la demi-heure suivant l'opération, avait subi un arrêt cardiaque. La réanimation pratiquée après un trop long délai (sept minutes) permettait de faire repartir le cœur. Trop tard pour sauver le cerveau : trois minutes d'arrêt cardiaque suffisent pour détruire les cellules cérébrales privées de circulation sanguine... Après huit années de procédure judiciaire (*voir « l'Unité » n° 455*), l'affaire est enfin venue à l'audience. Inculpés : le médecin anesthésiste, le chirurgien, l'infirmière et le directeur médical de la clinique Peronnet, le professeur Lortat-Jacob à l'époque président de l'Ordre national des médecins. Qui est responsable ? Le chirurgien, qui opère sans se soucier de la bonne organisation du suivi post-opératoire ? Le médecin anesthésiste, qui, aussitôt l'intervention terminée, s'en va vers d'autres opérations dans d'autres cliniques ? L'infirmière, incapable de procéder à un massage cardiaque ? Le directeur médical de la clinique, qui prête son nom et sa « respectabilité » sans s'occuper de la qualité des soins ? Verdict le 26 avril. Mais au-delà de ce jugement, l'affaire Farçat a donné un coup de projecteur sur un sujet tabou : la sécurité des opérés en France. Chaque année, près de quatre millions d'interventions chirurgicales sont effectuées. Combien de malades décèdent sur les tables d'opérations et dans les heures qui suivent ? Et combien de ces décès sont exclusivement liés à l'anesthésie ? Longtemps il y eut un épais silence en réponse à ces interrogations. Aujourd'hui, un coin du voile se soulève. Timidement. « Le secteur public est actuellement fermé à toute enquête globale sur les accidents d'anesthésie puisque apparemment aucun malade n'y meurt d'anesthésie ou des suites de l'anesthésie. » Dixit, le professeur Montagne, chef de service d'anesthésiologie à l'hôpital Lariboisière-Saint-Louis à Paris, auteur d'une thèse sur « les problèmes de responsabilité en pratique anesthésiologique ».

Pas de statistiques donc, ni dans les hôpitaux, ni dans les cliniques privées.

« Déclarer un décès en salle d'opération aboutirait à une fermeture administrative du bloc opératoire, affirme un interne. Donc, officiellement, personne ne meurt jamais au cours d'une opération ! »

Jusqu'à présent, seules les compagnies d'assurances médicales disposent de données chiffrées. Entre 1950 et 1973, les trois compagnies principales font état de 777 réclamations dont 231 accidents mortels et 41 accidents neurologiques avec séquelles définitives (paralysie générale, décérébration, etc.). Entre 1962 et 1970, l'augmentation des poursuites en responsabilité à l'encontre des médecins anesthésistes a été spectaculaire (+ 482 %...). Avec des conséquences financières très lourdes : en 1976, une compagnie a dû payer près de quatre millions de francs d'indemnités pour un opéré devenu infirme moteur cérébral à vie à la suite d'un accident d'anesthésie... (1).

Mais ces chiffres ne donnent qu'une toute petite idée de la dimension réelle du problème : pour que l'assurance soit saisie, encore faut-il qu'il y ait une plainte, et la plupart des victimes ne portent pas plainte.

« L'augmentation des affaires de responsabilité médicale aurait dû depuis longtemps alerter les pouvoirs publics, affirme le Pr Montagne. Quant au Conseil de l'ordre, il s'est borné à prendre la défense des médecins sans chercher à savoir si les plaintes des victimes étaient légitimes, ce que je crois... ».

Une enquête nationale menée par l'Inserm pour regrouper toutes les données concernant l'anesthésie est actuellement en cours. Des résultats partiels sur deux régions — l'Alsace et le Nord — permettent de cerner de plus près la question. Sur 22 977 anesthésies « recensées », il y a eu un accident pour 741 anesthésies et un décès pour 2 800 anesthésies (dans les 24 heures après l'opération).

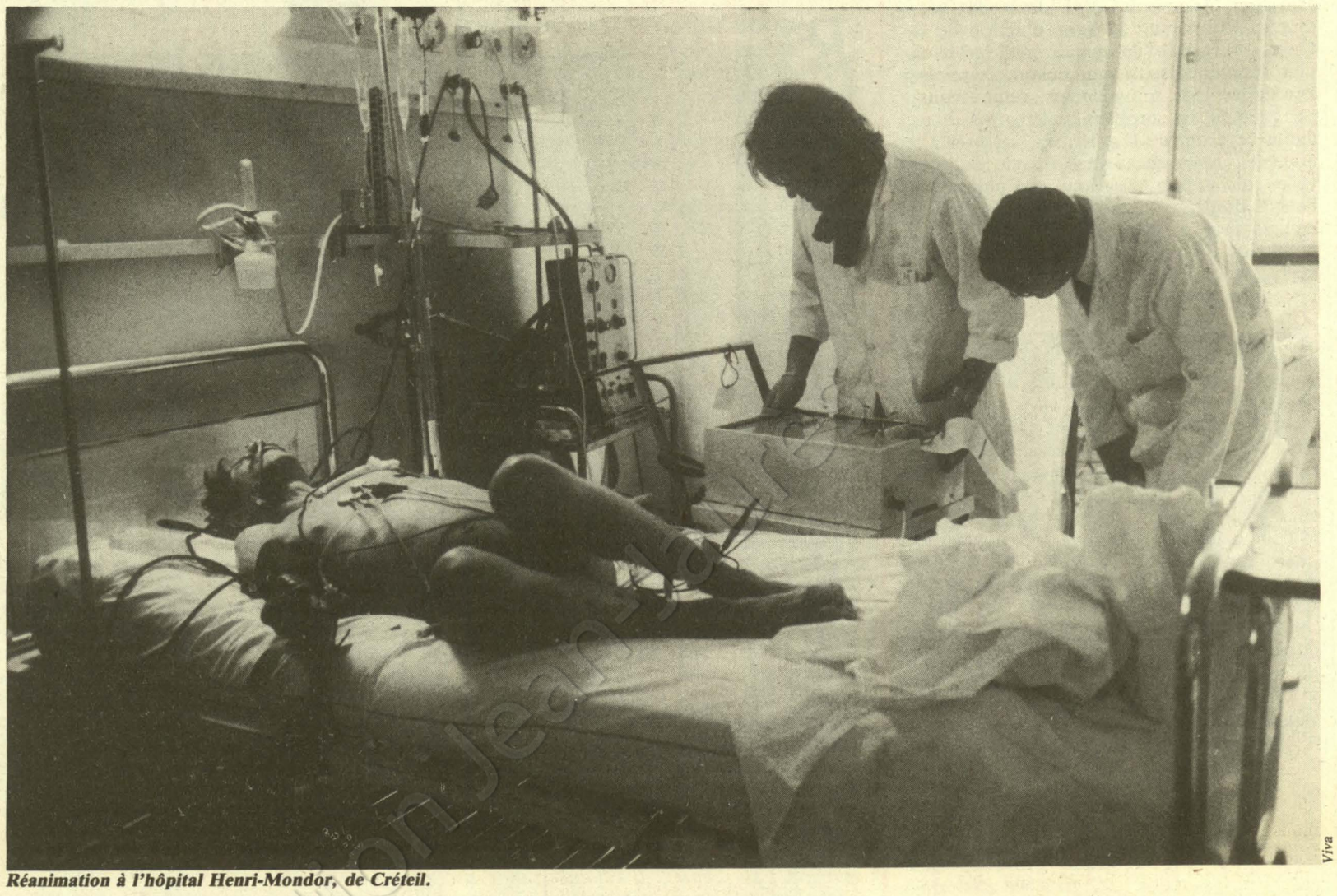

Réanimation à l'hôpital Henri-Mondor, de Créteil. Viva

Si l'on en juge d'après ces deux régions, le chiffre total des décès exclusivement liés à l'anesthésie serait d'environ deux mille chaque année dans toute la France. « Cela correspond à quatre Boeings qui s'écrasent, note le Dr Lavogez, vice-président de la Fédération nationale des syndicats d'anesthésistes-réanimateurs. Certains accidents sont déclenchés par des allergies imprévisibles (et imparables) aux produits anesthésiques. Mais la grande majorité des accidents, mortels ou non, sont liés à une mauvaise organisation caractérisée par la pénurie de matériel ou de personnel qualifié et le défaut de surveillance après l'intervention. »

Qu'ils travaillent dans le privé ou à l'hôpital, les médecins anesthésistes ne sont pas contents de la place faite à leur spécialité dans l'organisation des services. Dépendants du chirurgien — à qui « appartient » la clientèle — ils sont considérés, affirment-ils, comme la cinquième roue du carosse.

L'explication est historique. Jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'anesthésie est faite au petit bonheur par un assistant du chirurgien, en général l'infirmière. Ether ou chloroforme, les techniques sont rudimentaires, le patient s'en sort... s'il a une robuste constitution et de la chance. Cette préhistoire de l'anesthésie correspond aussi à une époque où la chirurgie est surtout « salvatrice » : opérations de la dernière chance sur des malades en mauvais état. Petite révolution dans les années cinquante : faute de progrès dans l'anesthésie, la chirurgie française a pris un énorme retard sur les pays anglo-saxons. Du coup, sous l'influence des chirurgiens, l'anesthésie est promue au rang de spécialité médicale : aujourd'hui, les médecins anesthésistes-réanimateurs ont une spécialisation de trois années après leur diplôme.

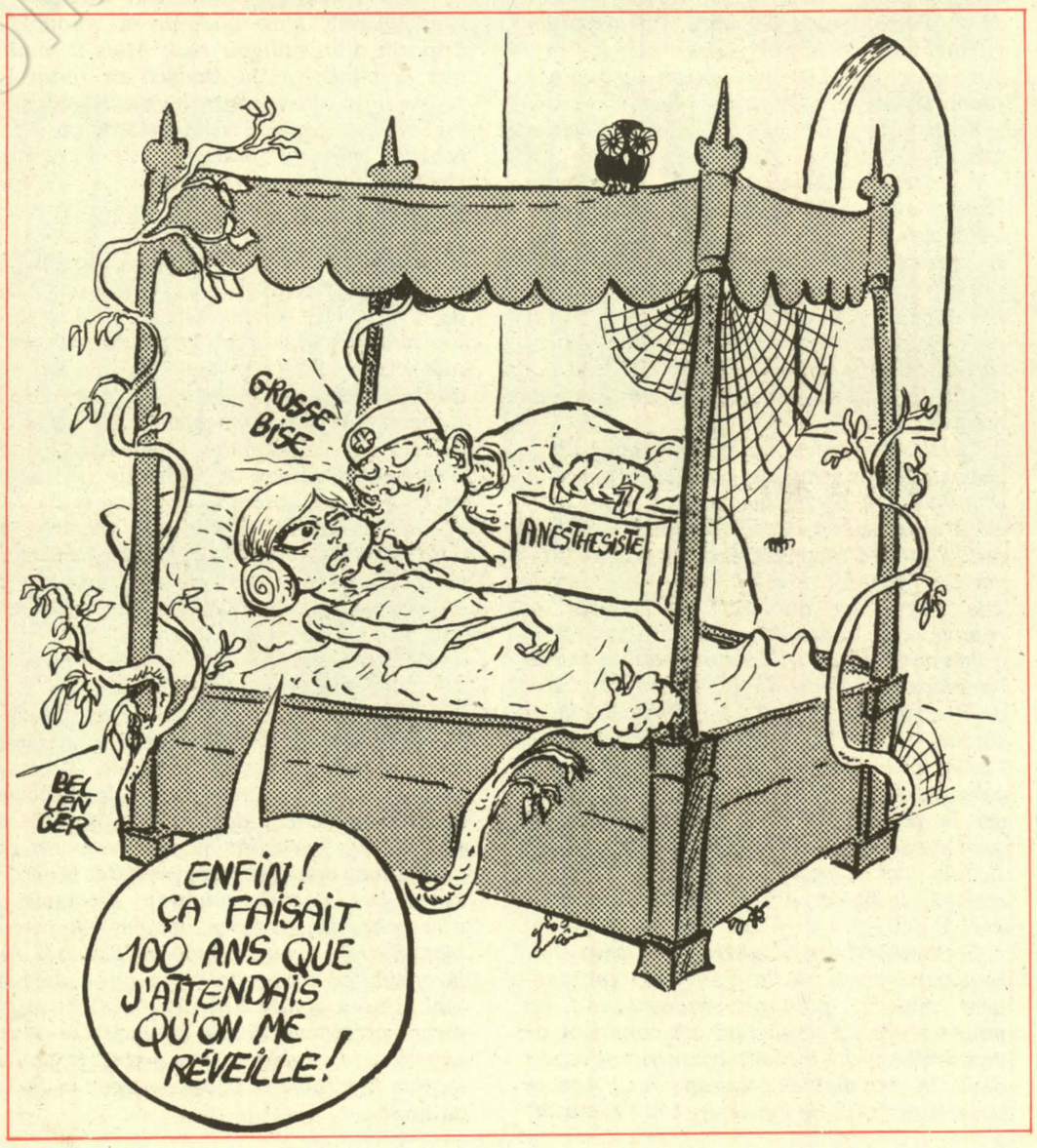

Le risque n'est pas proportionnel à la gravité

« Depuis vingt ans, l'anesthésie a connu d'énormes progrès, explique le Dr Lavogez. Et cela a permis aux chirurgiens de pouvoir réaliser des opérations extrêmement longues et délicates. Mais il y a le revers de la médaille : nous manipulons des drogues extrêmement dangereuses, comme, par exemple, le curare. Ces drogues abolissent chez le patient toute possibilité de réaction autonome, il ne peut plus respirer sans l'aide d'un respirateur artificiel... Ce métier est devenu très complexe. Et on pardonnera d'autant moins une erreur de l'anesthésiste que l'opération chirurgicale est bénigne... »

Or, le risque de l'anesthésie n'est pas proportionnel à la gravité de l'intervention.

Il peut y avoir de graves accidents, voire des décès, à la suite d'anesthésies très brèves ou même locales effectuées pour une extraction dentaire ou n'importe quelle petite intervention chirurgicale... Ces « petites » interventions connaissent même, semble-t-il, une plus forte proportion de problèmes (fréquents en chirurgie oto-rhino ou obstétricale). Une fréquence sans doute liée au fait que l'on surveille moins ces opérés-là.

« L'amélioration de la sécurité ne suppose pas je ne sais quelles inventions extraordinaires, souline le Pr. Montagne. Il suffirait simplement de remplacer le désordre actuel par une bonne organisation. »

Désordre ? Tout le monde s'accorde sur un point : il y a actuellement coexistence du meilleur et du pire dans les hôpitaux comme dans le privé... et une impossibilité quasi totale pour l'usager d'obtenir des informations sur sa future sécurité d'opéré !

Après le décès d'Alain Farçat, le ministère de la Santé commence à prendre conscience du problème — sous l'influence d'Henriette Farçat, la mère du jeune homme, alors sous-directeur au ministère. Une circulaire du 30 avril 1974, relative à la sécurité des malades anesthésiés, recommande aux responsables de l'hospitalisation publique et privée de créer des salles de réveil.

Ces salles, dotées d'un matériel ad hoc, permettent de garder l'opéré sous surveillance rapprochée pendant les heures qui suivent une intervention. Les produits d'anesthésie mettent en effet plusieurs heures à être évacués et présentent un danger pour l'organisme pendant environ 24 h. Mais ces salles de réveil, qui existent depuis longtemps en Angleterre ou aux Etats-Unis, ont le défaut de coûter cher en équipements et en personnel. Et jusqu'à présent leur coût de fonctionnement n'a été prévu ni dans le prix de journée des hôpitaux ni dans celui des cliniques privées... Résultat, les salles de réveil restent un « luxe » rare...

Salles de réveil : trop chères

« J'ai bataillé pendant sept ans pour obtenir que l'administration de l'hôpital réalise des salles de réveil, raconte le Pr Montagne. Et maintenant qu'elles existent, elles sont fermées, parce que, me dit-on, nous n'avons pas les moyens de recruter les infirmières pour les faire fonctionner ! Le comble c'est que si un malade meurt à cause d'un défaut de surveillance, c'est moi qui serait responsable devant la justice ! »

Quand elles existent, les salles de réveil ne sont pas toujours dotées des matériels de surveillance les plus efficaces : trop cher... L'hôpital Henri-Mondor de Créteil, un des temples de la chirurgie lourde hautement sophistiquée, a bien une salle de réveil. Mais le matériel date de la création de l'hôpital (1968). « Le respirateur artificiel que nous avons ne permet pas une bonne ventilation, explique un médecin. S'il se débranche, il n'y a pas d'alarme, c'est bête de mourir pour ça. »

Faute de crédits, la surveillance postopératoire est donc trop souvent défaillante.

Mais la sécurité de l'opéré dépend d'abord de la compétence de l'anesthésiste qui officie. C'est une spécialité médicale, donc c'est toujours un médecin spécialiste qui administre l'anesthésie. Conclusion hâtive ! Au moins la moitié des anesthésies sont réalisées par des infirmières (spécialisées) ou par des étudiants en médecine... En vertu de l'omnivalence du diplôme de médecin, il suffit en effet qu'un médecin soit présent — en l'occurrence, le chirurgien — l'ennui est qu'il n'a aucune compétence dans les techniques de l'anesthésie... « Les infirmières anesthésistes ont une compétence, estime le Pr Montagne, mais elles ne devraient pas pouvoir assurer seules une anesthésie générale. »

C'est l'une des revendications principales des syndicats de médecins anesthésistes : que l'infirmière redevienne une assistante et n'empiète plus sur les prérogatives du médecin spécialiste. C'est, de fait, la seule spécialité médicale qui est exercée pratiquement... par des infirmières.

« Dans l'idéal, il est vrai que les infirmières devraient être les assistantes du médecin anesthésiste et non pas le remplacer, affirme Marie-Rose Mamelet, sous-directeur au ministère de la Santé. Mais en pratique, on constate qu'il n'y a pas plus de pépins graves avec les infirmières qu'avec les médecins. »

Dans sa thèse, le Pr Montagne soutient tout de même que cette confusion des genres n'est pas très éloignée de l'exercice illégal de la médecine. Encore les infirmières-anesthésistes ont-elles reçu une formation spéciale. Que dire des étudiants en médecine qui, dès la troisième ou quatrième année d'études, font parfois office d'anesthésistes confirmés !




Viva

Surveillance de l'anesthésiste pendant une intervention.

60 heures de travail !

Autre point noir, les conditions de travail des médecins anesthésistes. Dans le privé, ce sont souvent des « anesthésistes à roulettes » comme les surnomme un fonctionnaire du ministère de la Santé. Sans affectation fixe, ils courent d'une clinique à l'autre... sans aucune possibilité d'intervenir si un problème surgit après l'opération. A l'hôpital, les médecins anesthésistes à temps plein font généralement des semaines de... 60 heures de travail ! Sans compter les gardes de nuit et de week-end. Un médecin qui faisait les gardes en anesthésie au C.h.u. de Créteil (quand il était étudiant !) raconte : « En semaine, la garde commence à 8 heures et se termine le lendemain soir vers 20 heures. Cela fait 36 heures d'affilée. Souvent, il m'est arrivé de ne pas dormir plus d'une demi-heure. En général, on dort deux ou trois heures par petits morceaux... Le week-end, c'est encore pire : du samedi matin jusqu'au lundi soir ! Sans quitter l'hôpital ni dormir plusieurs heures tranquillement ! Il m'est souvent arrivé d'avoir des moments d'absence dus à une énorme fatigue nerveuse. Dans ces conditions, comment ne pas faire d'erreurs pendant une opération ? Et il suffit de se tromper de bouton pour tuer quelqu'un. »

Ce témoignage fait un peu froid dans le dos... mais rejoint une étude réalisée au C.h.u. de Grenoble : sur 24 accidents d'anesthésie, 16 étaient le fait de médecins qui avaient travaillé plus de 12 heures d'affilées...

Apparemment, le code du travail ne s'applique pas aux médecins. « Nous sommes soumis à des horaires dingues et dans une ambiance de stress permanent car nous savons que nous travaillons sans filet avec des équipements pas toujours fiables ! » ajoute un interne. Au mois de septembre, l'enquête de l'Inserm sera enfin publiée et permettra de dresser précisément la carte sanitaire de l'anesthésie.

Le ministre de la Santé, Jack Ralite, vient de signer une circulaire qui invite tous les responsables à mettre en place une meilleure organisation de l'anesthésie et de proposer les mesures appropriées. Au-delà de ces (bonnes) intentions, il faudra peut-être en venir à poser la question de confiance : quel degré de sécurité souhaite-t-on et quels moyens financiers sommes-nous prêts à y consacrer ? ●

(1) Les chiffres cités figurent dans la thèse du Pr Montagne : « Problème de responsabilité en pratique anesthésiologique », Université Paris VII. U.e.r. Lariboisière - Saint-Louis.

Grâce aux Auditions Publiques du samedi soir au Dépot-vente nous connaissons des centaines de jeunes chanteurs et musiciens pleins d'énergie et de talent pour vos fêtes publiques ou privées. Nous les proposons sans intermédiaire ni commissions.

Le Dépot-vente de la Jatte
92200 Neuilly

Tél. Gérard Vacher 637.33.99

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :
.la création
.l'organisation
.la gestion
.le développement
de leurs réseaux de transport de voyageurs.

156, rue de l'Université 75007 PARIS - Tél : 550.32.04

TELEVISION

Sont-ils tous des petits robots...

Aujourd'hui un enfant va plus à la télé qu'à l'école... il serait peut-être temps de s'occuper sérieusement des programmes dits pour la jeunesse

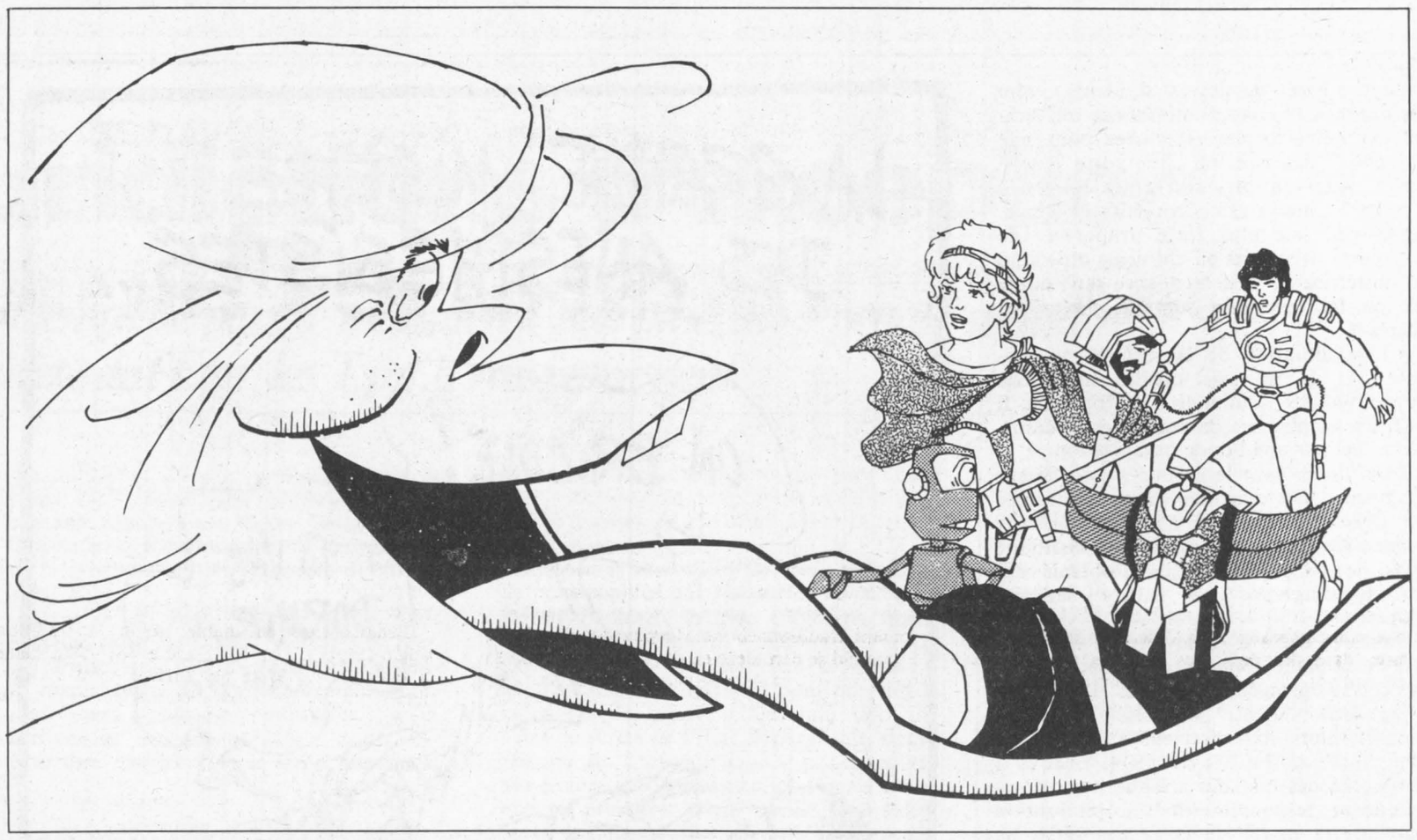

LE tout petit et le pas très grand qui sont là, plantés devant le journal télévisé, avalent sans broncher des émissions conçues pour leurs parents. Vingt heures par semaine à être ainsi, devant la magique boîte noire.

Ces vingt heures sont en moyenne le temps que passe un enfant français en compagnie de la télévision. Un chiffre inférieur aux statistiques américaines, certes (plus de soixante-quinze heures chez eux), mais un chiffre qui n'est pas rien... Et comme il n'y a pas de vacances pour la télévision, on pourrait même dire que l'enfant « va » plus longtemps à la télé qu'à l'école.

La fascination des enfants pour une histoire, pour une image est tout à fait normale. La génération d'aujourd'hui est née avec la télévision comme objet quotidien, évident, entre la pendule et le portemanteau. Ce ne sont que les adultes de plus de trente ans qui n'ont pas vécu ainsi dans leur enfance.

Cette fascination s'exerce principalement sur les très jeunes enfants. Ceux-ci apprécient particulièrement les dessins animés (tous ne sont pas mauvais) et les spots publicitaires, car le message y est simple et bien mis en images. Le danger, c'est que ce type de télévision habitue très tôt l'enfant à voir la société comme une vitrine où la consommation est aisée, facile à obtenir.

C'est vers sept-huit - dix-onze ans que l'esprit de l'enfant risque de passer de la simple fascination à l'état de buvard. A cet âge-là, il est bon public pour tous les spectacles. Il accepte toutes les fictions ; il comprend bien le langage télévisuel mais n'a pas encore assez d'expérience pour être critique. C'est l'ère dorée de Goldorak. On sait bien que c'est du cinéma mais, petit à petit, on y croit, on joue à ; on se prend pour... jusqu'à se retrouver dans les faits divers pour avoir avalé des clous comme Nono-le-petit-robot. Du danger d'inventer des héros invincibles, infaillibles et si forts.

On le voit, l'enfant gobe tout. Si, aujourd'hui, dans la télévision strictement fabriquée pour les petits, ce qui existe est quand même relativement honnête, on peut toujours se dire que ce pourrait être mieux. Mais les moyens financiers manquent — et, jusqu'à présent, l'intérêt des autorités dirigeantes aussi — pour concevoir une télévision digne des non-adultes.

Au lieu de faire le procès des émissions dites « pour la jeunesse », nous avons demandé à une productrice d'Antenne 2 spécialisée dans ce domaine d'essayer de nous expliquer comment on pourrait arriver à ce que la télévision ne soit pas écrasante ; à ce qu'elle n'ait pas des allures de Goliath en face de nos fragiles David.

« L'UNITE » : Vous êtes productrice à Antenne 2 (1), que pensez-vous du problème enfant/télévision ?

SIMONE CHAMPEL : Si on veut parler de la télévision pour enfants, il y a deux points de vue à considérer :

— d'une part, les problèmes de la production, ce qu'on voit sur les écrans ;

— d'autre part, l'utilisation de la télévision pour enfants, le point de vue des consommateurs.

Sur le premier point, il faut constater d'abord qu'il n'y a pas de vrai regard adulte sur les émissions pour enfants, il n'y a pratiquement pas de critiques, même dans les journaux spécialisés. On se permet de juger une émission sur quelques minutes, vues par hasard.

Le deuxième constat, c'est le manque de moyens. Les émissions enfantines ont des budgets de misère et il n'y a eu aucune amélioration depuis les changements de direction.

Nous n'avons pas les moyens de réaliser nous-mêmes des dramatiques ou des dessins animés.

— Que se passe-t-il alors, on achète ?

— Oui, la plupart des dessins animés actuels sont japonais parce qu'au Japon ce sont des ouvriers qui peignent les cellos et pas des dessinateurs, des artistes. Alors c'est beaucoup moins cher. Mais les visages, les personnages sont stéréotypés, qu'il s'agisse de Goldorak, de Candy ou d'Ulysse (Candy est un scénario américain, Ulysse 31 est un scénario français et tous deux ont été réalisés au Japon).

Les dessins animés japonais sont moins chers aussi, car il n'y a que 6 images/seconde (au lieu de 24, dans les films de Walt Disney, par exemple). Les images sont un peu plus saccadées, les mouvements moins naturels.

J'ai proposé à Jacqueline Joubert (qui est responsable du Service Jeunesse) l'adaptation d'un très bon roman pour enfants qui ferait un excellent feuilleton ; elle l'a lu, elle était emballée. C'était avant le 10 mai. Aujourd'hui, nous n'avons toujours pas les moyens de le réaliser. Pour Bouquin-Bouquine, tous les 15 jours (en alternance avec une émission en banc-titres), nous interviewons un personnage d'un livre ou d'un album, ce personnage est joué par un comédien, mais nous n'avons droit qu'à un seul jour de tournage avec une équipe légère. Il faut faire vite et ne pas se tromper !

Nous n'avons pas d'accessoiriste, c'est la réalisatrice ou moi qui fournissons les objets au tournage.

Et sur T.f.1 ou F.r.3, c'est pareil. Ils n'ont pas de plus gros budget. C'est peut-être encore A2 qui est la mieux lotie !

— Comment expliquer ce désintérêt des pouvoirs pour la télévision des enfants ?

— C'est simple, les enfants ne votent pas, ils n'ont pas les mêmes heures d'écoute que les adultes et ça n'intéresse pas les adultes. Et pourtant quel moyen populaire de culture ! Presque tous les enfants la regardent. Les lectures, par exemple, ne sont pas les mêmes selon les milieux sociaux des enfants. La télé, elle, est la même pour tout le monde.

— Et du côté des utilisateurs que se passe-t-il ?

— Eh bien, si la télé est une garderie, c'est une catastrophe. Je veux dire par là, et c'est souvent le cas, que les enfants sont tout seuls devant la télé. Pour les parents, c'est pratique, on sait où ils sont et ce qu'ils font. Mais ce n'est pas après qu'il faut parler d'une émission avec un enfant, il dira n'importe quoi. L'essentiel c'est d'être avec lui, voir ses réactions et être disponible si l'enfant pose des questions. Et cela, d'autant plus que l'enfant est plus jeune. Après tout, on sort bien se promener avec un enfant, on ne l'envoie pas tout seul.

Souvent, dans les émissions, on propose des activités à faire, découpage ou fabrication. Les enfants ont envie de découper, de fabriquer, mais tout de suite il ne se passera rien s'ils sont tout seuls. Par contre, si un adulte est là pour fournir papiers et ciseaux, les enfants lâcheront très facilement la télé.

Il faut habituer les enfants à avoir un œil critique, à ne pas tout absorber passivement, et cela se fait en parlant avec eux de ce qu'ils voient, à chaud si possible.

— Donc, pour une « bonne » télévision pour enfants, il faut plus de moyens financiers et pas de télé garderie ?

— Pas seulement, c'est aussi un problème de choix politique, mais j'ai un peu peur quand j'entends les discours officiels à ce sujet. On veut que ce soit éducatif, culturel comme s'il fallait remplacer à la fois l'école et les parents. A mon avis, ce n'est pas le rôle de la télé. Il faut de belles histoires, bien racontées, bien réalisées qui fassent rire et qui fassent pleurer. Avec les enfants, tout est pédagogique mais autant que ce soit dans la distraction que dans l'ennui. Avec de belles histoires, on peut apprendre beaucoup aux enfants. Il faut développer leur sensibilité, affiner les émotions. Je défends la télévision-spectacle pour les enfants, mais qu'on nous donne les moyens de faire du bon spectacle !

(Propos recueillis par ANNIE DANDEL)

(1) Emission Bouquin/Bouquine (coproduite avec la Ligue de l'enseignement) le mercredi après-midi sur A2.

Vous voulez que "l'Unité" se développe...

« L'Unité » est le seul moyen d'expression d'audience nationale du Parti socialiste. C'est dire l'importance du rôle que ce journal est appelé à jouer face à une presse dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas tendre pour la gauche au pouvoir.

Il le jouera grâce à l'effort de tous. De l'équipe qui le conçoit et le rédige, bien entendu, et qui doit pouvoir disposer de nouveaux moyens pour faire un hebdomadaire plus vivant et plus complet.

Mais l'effort nécessaire pour redonner une nouvellee dynamique à « l'Unité », nous le demandons aussi à tous nos abonnés, à tous nos lecteurs, à tous nos diffuseurs militants, à tous les adhérents du Parti socialiste. Dès maintenant, chacun doit se sentir mobilisé pour contribuer à l'accroissement rapide de la diffusion du journal par l'apport de nouveaux lecteurs. Que chacun de ceux qui nous lisent fasse un nouvel abonné et nous ferons en quelques semaines un bond en avant spectaculaire.

Le Parti socialiste a gagné au printemps dernier la bataille des élections. Il assume aujourd'hui à tous les niveaux les responsabilités du pouvoir. Il doit avoir désormais un journal à la hauteur de cette immense tâche.

Bulletin d'abonnement à retourner à

l'administration de l'unité

10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

★ abonnement de six mois (150 F) ☐

★ abonnement d'un an (230 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante

☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.C.P. « l'Unité » : 2.34235J.PARIS

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Date Signature

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue de Solférino 75007 Paris. - Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédaction en chef : Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; Grands Reporters : Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Marie-José Bernardot, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Frédérique de Gravelaine, Emmanuèle Plas, Paul Leduc, Gilbert Sans. Secrétariat de rédaction : Claudine Dervaux (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Forcadell ; Photos : Pascal Lebrun ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; Directeur de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

La chronique littéraire de Claude Glayman

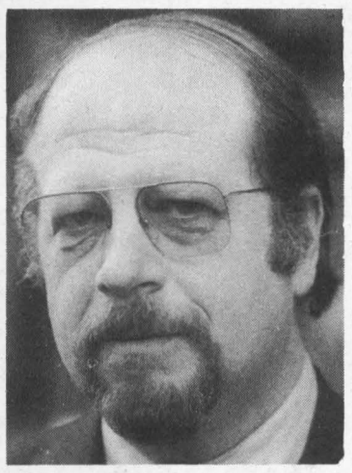

Biographies : si je t'aime prends garde à toi !

LA biographie est un genre où excellent les Anglo-Saxons mais où ne brillent guère les Français. Naguère André Maurois fut un spécialiste du genre : qui le lit aujourd'hui ? Nos contemporains Jean Orieux et Jean Lacouture, dans des domaines distincts et avec des perceptions différentes, se sont attachés à faire revivre ce qui doit sans cesse être remis sur le métier du fait même des apports de l'histoire. A leur rythme on peut, on doit, refaire un Napoléon tous les deux ans. Peut-être, d'ailleurs, révise-t-on trop souvent les mânes du Corse au détriment de quantité d'autres personnalités, géniales ou moins géniales, que semble dédaigner la routine. J'en veux pour preuve des parutions récentes qui tout simplement lèvent le voile biographique sur des personnages dont nous mesurons l'importance sans bien connaître l'envers d'une production artistique demeurée dans les limbes.

Voici que la lumière éclaire Luchino Visconti que « Pygmalion », Gérard Watelet, publie dans une traduction anglaise bien que nous ignorions tout de Monica Stirling l'auteur. Nous n'en savons guère plus sur Frank MacShane, universitaire américain et qui s'est, lui, attaqué à Raymond Chandler chez Balland. En revanche nous écoutons chaque matin sur « France-Inter » la voix de Michel Cardoze (informateur du « changement ») qui nous donne un Georges Bizet chez Mazarine (Bizet n'était pas un inconnu au bataillon ; toutefois, aucune biographie n'en était disponible depuis celle de Paul Landormy, préfacée par Alain et parue chez Gallimard en 1950 et celle de Frédéric Robert publiée dans les années soixante chez Seghers et dont j'ai lu quelque part qu'il venait d'être réédité).

Raymond Chandler est un immense romancier. On aurait tort de n'y voir qu'un auteur de policiers, popularisé par le cinéma. L'auteur du « Grand Sommeil », d'« Adieu ma jolie » ou de « Charade pour écroulés », etc. (livres disponibles dans Carré noir-Gallimard, à quoi il faut ajouter de très nombreuses nouvelles publiées dans plusieurs volumes de poche chez Presses-Pocket) est un écrivain à part entière, à supposer même que l'on soit limité par le fait de n'avoir écrit que des « polars », romans ou nouvelles. La biographie de MacShane montre avec minutie qu'il n'y a pas de différence entre un auteur tout court et un « faiseur de polars »... à moins qu'avec quelques autres, Chandler n'ait donné ses lettres de noblesse à une veine jusque-là mineure.. du moins aux Etats-Unis (si l'on excepte sans doute Edgar Poë, mais ce dernier est une autre affaire !). Chandler, mi-américain, mi-irlandais, ne publiera que vers la cinquantaine, au début de la Seconde Guerre mondiale (il a commencé à écrire au moment de la crise de 1929). Jusque-là, il découvre la société américaine de la côte Ouest, marque et manque ses velléités de plume, passe la période majeure de son existence notamment à l'occasion d'un mariage singulier : la femme qu'il aime et épouse est de vingt ans son aînée, ce qui explique sans doute un goût immodéré pour la boisson et des aventures féminines nombreuses, tant du vivant de sa femme, qu'au lendemain de sa mort en 1954 (Chandler lui survivra cinq ans).

Les meilleures pages de langue anglaise

Ayant travaillé longtemps pour une société pétrolière, lorsque Chandler publie ses premiers textes dans des magazines qu'on pourrait croire anodins, il a plus ou moins fondé sa conception littéraire. Rejet du « polar » mystérieux à la Agatha Christie et promotion du privé, Phillip Marlowe (dont Humphrey Bogart a éternisé la silhouette) ; mise en place d'un cadre urbain comme miroir des affaires louches de la société moderne ; élaboration d'un style puisant savamment aux sources étayées de l'anglais classique mais aussi d'une langue américaine à la fois plus vivante et plus violente. Sur tous ces points écoutons Chandler que cite ou paraphrase son biographe : « On peut avancer que les tensions développées dans un roman criminel constituent la synthèse la plus simple mais aussi la plus complète des tensions auxquelles nous sommes soumis à notre époque. »

Quant au privé nous remarquerons qu'il est dans la lignée de tant de personnages rebelles et individualistes des romans de Hawthorne, Melville, Fenimore Cooper ou Mark Twain, qu'il vit en accord avec son propre code moral et est en porte à faux avec les attitudes courantes (Frank MacShane dixit). Ce qui nous conduit tout droit à ce que dit Chandler de la langue, du style (prééminent comme pour tout véritable écrivain) : « Les meilleures pages en langue anglaise sont dues, aujourd'hui, à des Américains. Hors des sentiers battus de la tradition puriste, ils ont durci le langage comme l'avait fait Shakespeare. Ils ont saisi la violence du mélodrame et la réalité de l'information... » On ajoutera à cela — qui est essentiel — que si les romans traditionnels de Hemingway, Faulkner, Fitzgerald se déroulent en des lieux restreints, en revanche, « le roman policier permit à Chandler de créer Los Angeles comme Dickens et Balzac, au XIXe siècle, créèrent Londres et Paris pour des générations futures ».

Telles sont les données de l'art de Chandler. A partir de leur analyse nous voyons produire le romancier, nous le voyons également passer par Hollywood. Chandler collabore pour ses propres œuvres et pour d'autres avec Howard Hawks,



Humphrey Bogart en Phillip Marlowe, vu par Solo.



Georges Bizet.

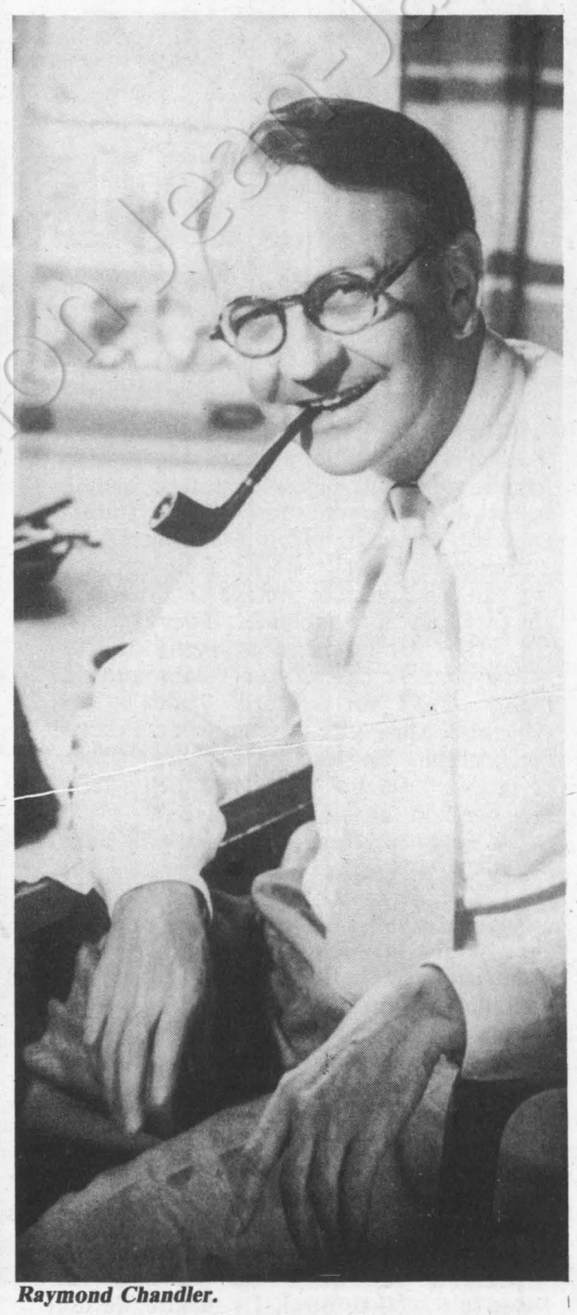

Raymond Chandler.

Robert Montgomery, Alfred Hitchcock, etc. Point faible de cette bio, l'excursion à Hollywood est trop brève même si elle l'a été pour Chandler. Ensuite celui-ci tâtera de la radio, de la télévision, de textes fantastiques : il se lancera dans une correspondance tout à fait étonnante (voyez cette remarque : « Une époque incapable de produire de la poésie est incapable de produire toute autre forme littéraire, sauf celle relevant de l'ingéniosité de la décadence ») ; effectuera de nombreux aller-retour en Grande-Bretagne où l'intelligentsia le fête (Chandler est flatté et éberlué d'intéresser des hommes comme J.B. Priestley, Somerset Maugham, Stephen Spender, etc., mais moins le créateur de « James Bond », Ian Fleming). La disparition de sa femme sera celle de *la* femme, le plongeon dans l'alcool et les passades ; Chandler deviendra alors quelque chose comme une épave. Son art qui avait atteint une rare perfection lui permettait-il, désormais, compte tenu des conditions personnelles, de prendre en compte une époque nouvelle lui échappant et devenant autre ? En cette fin des années cinquante, l'âge d'or du roman américain s'effondrait, Chandler en aura été l'un des plus beaux fleurons sans s'en rendre compte pleinement, lui qui définissait admirablement la littérature : « Toute forme d'écriture qui atteint une intensité suffisante pour dégager sa propre chaleur. »

Behaviouriste en diable, selon la tradition anglo-saxonne, la biographie de MacShane n'analyse sans doute pas suffisamment les dernières années fantasques et inadaptées de son sujet pour y déceler la disparition d'une conception esthétique et éthique. Du moins a-t-elle l'immense mérite de présenter une image solide et complète de l'un des créateurs les plus authentiques mais des plus méconnus du siècle.

Bizet lui, ne nous est pas méconnu, du moins en apparence. Car si Cardoze n'a rien d'un musicologue, ce que certains lui ont reproché et qu'on peut lui reprocher, il a en revanche l'immense avantage d'être allé fouiller dans l'univers de Bizet où, selon toute vraisemblance, la musicologie française, en tout cas, ne s'était jamais aventurée (il existe une excellente biographie en langue anglaise de Bizet, due à Dean Winton et qui n'a, bien sûr, pas été traduite en français). Pour l'essentiel, axée sur « Carmen », l'étude de Cardoze bouscule même si elle peut paraître parfois frôler le schématisme marxiste. Après avoir rappelé les différentes œuvres de Bizet (musicien boulimique), Cardoze démêle son rapport aux femmes. La mère et le mariage qui le fait entrer dans la célèbre famille des Halévy. Famille juive, où Geneviève, l'épouse, accusée par sa mère d'avoir pris la place d'une aînée prématurément disparue, ne vivra que peu de temps un bonheur conjugal sans nuages. A la fois parce que Bizet ne s'entendra pas avec elle et parce qu'il mourra très jeune, à trente-six ans, en 1875 (un an avant, naissait Arnold Schoënberg, mystère de la chronologie !). A noter le remariage de Geneviève qui l'amènera à inspirer et à fréquenter Proust et les milieux dreyfusards.

Dilemme de la mère ou de la prostituée, Bizet n'y échappera pas, lui dont on suit les aventures à Rome (il a eu le prix de Rome) dont la romance avec l'étonnante Céleste Mogador. N'y aura-t-il pas de la révolte et de la fatalité judaïques dans « Carmen » dont on peut dire qu'elle est autant Bizet que Bovary fut Flaubert son contemporain ! Mais « Carmen » est, avant tout, une ouvrière, assure Cardoze qui a raison, doublement : au pied de la lettre et au regard de l'histoire. Sur ce second point le journaliste-biographe fournit un éclairage d'autant plus décisif qu'il n'a jamais été avancé, du moins à ma connaissance.

« Carmen » est conçu et écrit trois à quatre ans après l'écrasement de la Commune qui date de juin 1871, alors que l'opéra est créé en 1875. Proximité de l'événement renforcée par la présence de Bizet dans la Garde nationale et aux alentours de Paris au cours des événements (dans la capitale même, au lendemain du massacre). Autant de présence historique peut-elle laisser indifférent ? Quant on sait combien Mai-68, par exemple, a marqué ceux qui l'ont vécu, de près ou de loin, on n'en peut douter. Le 19 avril 1871, Bizet écrivait à sa belle-mère réfugiée à Bordeaux : « Entre les fureurs des Blancs et des Rouges, il n'y aura plus de place pour les honnêtes gens. La musique n'aura plus rien à faire ici. » Bizet est un intellectuel « ordinaire » très anticlérical qu'influencent Voltaire, Beaumarchais et Hugo plus que Flaubert, Baudelaire ou Manet (lesquels cherchent pourtant comme lui, au même moment que lui). Intellectuel qui se définit par rapport au positivisme de Taine en déclarant qu'il n'y a pas « de progrès artistique parallèle au progrès social... Comme musicien je vous déclare que si vous supprimez l'adultère, le fanatisme, le crime, l'erreur, le surnaturel, il n'y a plus moyen d'écrire une note... » « Carmen » se définira comme rupture de tout corset moral, Nietzsche n'y voyait-il pas une œuvre de libération ! Libération dans tous les sens du terme, et Cardoze est pertinent lorsqu'il s'interroge sur les relations entre Bizet et le genre de l'œuvre. Nous sommes, dit-il, à une époque charnière où se manifeste un changement dans la demande sociale en musique. A côté de l'Opéra traditionnel, l'Empire développe le boulevard et l'opéra-comique, vu la coexistence sociale de l'aristocratie et de la bourgeoisie anciennement louis-philipparde en rapide ascension. Les textes, prétextes, font problème (« l'Arlésienne », qui date de 1872, s'inspire d'Alphonse Daudet). Bizet voisine Offenbach. Et de « Carmen », coup d'éclat, d'Etat et de synthèse, sans précédent et sans héritage, Cardoze note successivement : « Il fallait assurer la survie d'un genre irréaliste par excellence, en lui donnant une substance qui tienne à la vie réelle, au mouvement des corps et des groupes, qui provoque le public dans ses désirs, sa mémoire et ses rêves ». Et cela en référence au très fort contexte historique : « Le surgissement de Carmen, la femme libre, est comme une victoire posthume, mais sans lendemain, de milliers de cadavres entassés à l'Elysée-Montmartre, fin mai-début juin 1871... Cette victoire de la Commune féminine est à l'image de la représentation artistique de l'héroïsme populaire : un héroïsme vaincu. »

Tout le tintamarre de « Carmen »

Déterminisme historique excessif, sans doute ! Un autre que Bizet aurait pu vivre les mêmes déterminations en tous genres, sans pour autant écrire musicalement « Carmen ». Cardoze explique « Carmen », il n'en épuise pas la géniale genèse. Il y a en effet la musique. Irréductible. Qui n'exprime rien, aurait dit Stravinsky, dont on fête ces jours-ci le centenaire de la naissance. Les Trissotins, musicologues, en mugiront : « Quel sacrilège de mêler le sang de la Commune à celui de l'héroïne espagnole de Mérimée ! » Pour nous, après Cardoze, il est acquis que ces sangs se mêlent, mais ils auraient pu se mêler sans tout le tintamarre ininterrompu que fait « Carmen », l'opéra le plus populaire au monde. Qui expliquera ce tintamarre de plus d'un siècle et d'ailleurs cela s'explique-t-il ? Telle est la question. ●

Centenaire de Stravinsky

Igor Stravinsky : « Chroniques de ma vie » — Médiations —Gonthier.

— C.F. Ramuz : « Souvenirs sur Igor Stravinsky ». Editions de l'Aire — (pages remarquables du grand écrivain suisse).

— Th. W. Adorno : « Quasi Una Fantasia » — Gallimard (Bibliothèque des Idées ; avec notamment des pages suggestives sur Stravinsky et sur Carmen).

— « Stravinsky, études et témoignages — vient de sortir chez Jean-Claude Lattès, dans la collection « Musiques et Musiciens ».

Polars

— Réédition du « Que sais-je ? » : « le Roman policier » par Boileau-Narcejac — Puf.

— Jean-François Villar : « C'est toujours les autres qui meurent » — Fayard Noir — Grand Prix du Roman Noir Télérama 1982.



Pascal Lebrun

Jean-Luc Boutté.



Bernand

Christine Fersen (Marie Tudor) et Claude Mathieu (Jane).



HURRAH HUGO!



Bernand

Georges Riquier, Yves Gasc et Christine Fersen.

PAR FABIAN GASTELLIER

MARIE Tudor boude avec une grosse couronne — trop large, trop lourde, trop toc — plantée sur sa chevelure. Elle danse ensuite en chemise de nuit avec le bourreau de la Tour de Londres, puis réapparaît en voiles et plumes rouges, très reine Victoria... A ses côtés, le vieux Lord Clinton, sculpté dans son vertugadin blanc, s'appuie sur un parapluie crasseux ; Fabiano Fabiani fait une somptueuse arrivée à la « Batman » ; Lord Gardiner zozotte et Maître Eneas s'envole dans une jupette crème...

Où sommes-nous ? En plein Victor Hugo relu par Jean-Luc Boutté. Superbe et redoutable mise en scène : superbe, parce qu'elle soulève le drame de Victor Hugo jusqu'au paroxysme, jusqu'à ce que les jointures de l'invraisemblable craquent sous le poids de l'humour, de la farce ; redoutable, parce qu'elle vous plie en huit de rire et qu'on en ressort essoufflé, courbatu et... émerveillé.

Jean-Luc Boutté n'a pas toujours eu la main heureuse. Après de beaux débuts grâce à Marivaux et à ses « Acteurs de bonne foi », il a pataugé dans « Don Juan » et s'est trompé avec « la Double Inconstance ». Mais là, avec « Marie Tudor », il vient largement de gagner son pari, et de s'imposer comme un metteur en scène inventif avec lequel, désormais, il faudra compter.

Cette « Marie Tudor », c'est tout bonnement la fête du théâtre, du langage, du mélodrame. C'est Hugo rendu à sa bonté délirante, à son génie des pirouettes : un coup je vous angoisse, un autre je vous amuse. Jean-Luc Boutté a collé un nez de clown sur une tragédie. Elle en ressort grandie. C'est donc qu'avant on nous avait trompés. « L'Unité » a demandé à ce metteur en scène de dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité sur le vieux père Hugo. De quoi révolutionner les manuels d'école !

« L'UNITE » : Jean-Luc Boutté, cette mise en scène quelque peu iconoclaste de « Marie Tudor », d'où vous est-elle venue ? d'une envie de dépoussiérer les vieux auteurs ?

JEAN-LUC BOUTTÉ : Je n'ai jamais d'idée destructrice, d'idée préconçue. Dans tout travail de préparation, je m'interroge toujours sur l'utilité, aujourd'hui, pour un public du temps présent, de telle ou telle pièce. Il m'a semblé que « Marie Tudor » pouvait parler de façon passionnante aux spectateurs du XXe siècle. Tout est parti, en fait, de lá célèbre préface de Cromwell : le grotesque et le sublime... Tout Hugo est là, offert par lui-même aux yeux de tous. C'est à partir de cela que l'élaboration de mon travail sur « Marie Tudor » s'est organisé. Mais cette mise en scène n'est pas iconoclaste. En tout cas pas sur Hugo. Peut-être l'est-elle sur les habituelles lectures que l'on fait de Victor Hugo...

— Le Victor-Hugo-des-écoles vous paraît faux ?

— Oui, je crois. Tout ce que j'avais lu dans ma jeunesse de Victor Hugo me pesait encore sur la nuque comme des pensums d'un colossal ennui ! Ah ! le pépé des manuels scolaires ! Le versificateur interminable qui ne représente, pour les écoliers, que le visage du calvaire des récitations... Mais j'ai lu cette préface de « Cromwell » et cela a tout nettoyé dans mon esprit. J'ai retrouvé une sorte de virginité et, un peu comme Bourrel dans les « Cinq Dernières Minutes », je me suis dit « Bon Dieu ! Mais c'est bien sûr ! » Je découvrais Hugo, il renaissait. Et il demandait, réclamait l'irrespect. La respectabilité n'a rien à voir avec le travail théâtral. Le théâtre, ce doit même être le contraire du respect, de la reconnaissance des lauriers, des honneurs, etc. Hugo, c'est immense, génial, dingue. Je ne suis pas parti avec l'idée de faire le contraire de ce qui était écrit dans « Marie Tudor », mais, simplement, j'ai compris qu'on nous avait menti, que toute l'idéologie du XIXe siècle avait édulcoré Hugo, avait nettoyé son langage. On en a fait une institution et, du coup, les générations suivantes ont vécu avec des a priori incroyables sur cet auteur. C'est à ce moment-là que Hugo a dû se retourner dans sa tombe. Quand on l'a figé en « académicien sérieux et solennel ». Parce que Victor, c'était le contraire ! Un sacré lascar ! Un homme qui aimait rire, vivre. Il venait en pantoufles aux répétitions d'« Hernani », c'est dire...

— Du coup, « Marie Tudor » verse dans un mélange des genres incroyable. De la Commedia dell'arte à la bande dessinée... C'est ça Hugo ?

— Je ne sais pas si c'est réellement ça, je n'ai pas cette prétention, mais la truculence du langage, sa simplicité et sa poésie m'ont fait aboutir à ce spectacle. « Marie Tudor », c'est le théâtre de l'invraisemblable. Hugo, de nos jours, il mélangerait le théâtre, le music-hall, le cabaret, la tragédie... Il ne se prenait pas au sérieux ! Sa reine Marie n'a rien de son modèle historique. Mais nous n'avons jamais cherché à inclure le gag, le rire dans la pièce, histoire de nous faire plaisir. Nous avons travaillé dans le vrai, dans ce qui existait par écrit ; mais nous avons poussé les scènes inventées par Hugo jusqu'à leur paroxysme, et c'est là que le grotesque apparaît ; que les situations deviennent invraisemblables et délirantes. Rien qu'un exemple : la prison de la troisième journée, prétendument lieu de haute surveillance. Eh bien, en vingt minutes, il y rentre et sort plus de monde que dans le métro à six heures du soir ! Et ça, Hugo le sentait bien. Pas fou le poète... il passait d'ailleurs sa vie à s'amuser. Alors nous nous sommes amusés avec lui. Pas contre lui.

— Vous pensez être le premier à faire ce travail de restauration ?

— Non, avant il y a eu Vitez et « les Burgraves ». Le ton était déjà donné. Je me rappelle encore ces vieillards clochardisants qui s'emmêlaient les pieds dans leurs kilomètres de barbe blanche ! Cela dit, nous avons travaillé autrement. En voyant « Marie Tudor » comme un livret d'opéra. Hugo le dit lui-même : cette pièce est construite comme une partition de musique. Comme un opéra. Notamment parce que, dans une Angleterre réinventée, il oppose un personnage réel à de pures inventions, ce qui est courant dans les livrets d'art lyrique.

— Est-ce que Victor Hugo n'a pas le mérite, aussi, d'être un réel auteur populaire, sachant mettre dans la bouche des gens du peuple des phrases pouvant leur appartenir ?

— Parfaitement. Il y a deux choses. Le public, d'abord. On retrouve dans ce théâtre-là les vertus du théâtre de l'enfance, du guignol, de la simplicité dans le sens le plus noble du terme. Et puis les personnages. Gilbert, l'ouvrier ciseleur. C'est l'un des premiers personnages importants du théâtre à être appelé « ouvrier ». Et c'est beau ce que dit Gilbert. Son rôle est exact : pas un mot qui paraisse déplacé. Gilbert, c'est un peu Hugo : c'est l'artisan, le poète qui demande son droit à l'existence sociale. C'est l'homme qui s'interroge sur la place des créateurs au sein d'une société dominée par la caste (l'Angleterre du XVIe siècle) ou dominée par les bourgeois (la France du XIXe siècle). Le discours de Gilbert, théâtralement et politiquement, il est très important. C'est quelqu'un qui dit : « Moi, ouvrier, je voudrais faire quelque chose d'exceptionnel. » Et ça, c'est la grande révolution de Hugo : transformer un individu apparemment banal en personnage de théâtre ayant droit à l'un des premiers rangs...

— C'était un peu un pari que de créer cette mise en scène à la Comédie-Française ?

— Ah ! Effectivement, vous trouvez des gens pour vous dire : « Ce n'est pas mal. Dans un hangar de banlieue, ç'aurait eu son petit effet... Mais au Français ! » Et paf ! L'anathème ! Mais que sommes-nous, si ce n'est un service public ? Si ce n'est pas ici que nous devons — parce que nous en avons le temps et les moyens — réfléchir sur les grands textes, leur trouver les correspondances avec le monde moderne, alors où ? La Comédie-Française meurt d'une certaine catégorie de spectateurs qui y viennent pour la sécurité d'un art conservé. Je dis non ! Les abonnés habillés, pour les citer, sont des freins à la création. En plus, j'estime insupportable, dans un théâtre de service public, d'avoir un public d'élite et que cette élite soit économique... Mais les réactions auraient pu être pire. Pour le moment, ces gens-là insultent. Parce que « Marie Tudor » est une œuvre mineure. Mais allez leur dégraisser « Hernani » ou « Ruy Blas », là ils arrivent avec des bombes.

— Qu'est-ce que vous attendez de cette expérience ?

— Qu'elle touche les jeunes, qu'elle leur montre combien Hugo c'est fantastique, généreux. On a besoin d'un auteur comme celui-là. Parce qu'il est un libérateur de tous les plaisirs, de l'enthousiasme. Le théâtre n'est jamais un art coupé du monde. Or, aujourd'hui, on vit dans un univers plutôt inquiétant, morne, où l'enthousiasme a disparu. Moi, je voudrais dire que le rire, ce n'est pas obscène ; qu'il peut y avoir une démarche politique du plaisir et que c'est ce qu'a fait Hugo. Avec lui on ne rit pas idiot et on ne se cultive pas ennuyeux : on s'épanouit en s'enrichissant ! ●

Culture au fil des jours

Opéra : Tosca ou... l'Arlésienne

Rendre les armes. Baisser les bras. Cette musique-là, cette femme-là vous attrapent, vous attirent comme des aimants. Impossible de résister. D'ailleurs, c'est simple, toutes — ou presque — les cantatrices du monde entier ont succombé. Toutes — ou presque — ont un jour ou l'autre, au cours de leur carrière, ressenti l'appel terrible de Floria Tosca.

Puccini leur offrait un cadeau empoisonné. Royal mais dangereux : combien de sopranos s'y sont perdues... Mais l'œuvre fascine. Adieu le pâle mélodrame oublié de Victorien Sardou, voici un opéra majuscule. Grandiose parce que complet : musicalement riche et dramatiquement, psychologiquement solide. D'une intense complexité, même. Le pâle Mario mis à part (et encore, tout dépend du ténor), nous avons là deux bêtes de scène, Tosca et Scarpia, formant un couple hors du commun, comme l'art lyrique a rarement su en inventer.

Pour pénétrer au cœur même de cet opéra, il faut de la poigne, un certain sens de la démesure et, surtout, la conscience aiguë d'être en présence d'un univers incandescent où les nerfs sont à vif et les passions, les sentiments particulièrement exacerbés.

La « Tosca » que présente aujourd'hui au palais Garnier le jeune metteur en scène Jean-Claude Auvray a cette puissance. Aidé par les décors souvent superbes et parfois loupés (tout l'acte II — dommage — mais rien, jamais, n'est parfait !) du peintre Jean-Paul Chambas, il a construit un drame du désir, de la fureur et de la folie qui s'adapte parfaitement au climat sulfureux de l'œuvre de Puccini. Il a réalisé, surtout, un authentique travail théâtral. Tout y est couleur (oppositions de gris, de rouge et chatoiement arc-en-ciel de ce château Saint-Ange rêvé par Tosca), mouvement, élans, gestuelle intelligente et significative.

Le canevas de cette mise en scène, la ligne de force, c'est la folie. La folie, le déséquilibre qui sont inscrits, dès le départ, dans le cadre même de l'église Sant'Andrea della Valle où trône une Madone baroque inspirée du Bernin. Longue forme blanche en extase qui se tord dans sa multiplicité de voiles, cette vierge n'apaise pas ; elle dérange. Alors que de son côté, Mario, personnage calme et sensé, peint des visages à la Raphaël ; cette sculpture est, elle, à l'image de Tosca : une silhouette de l'exagération, du paroxysme. L'hypersensibilité de Floria Tosca, sa jalousie poussée à l'extrême sont les signes d'un terrain fragile. Dès lors, tout est possible et la folie peut s'emparer du décor comme, à l'acte II, elle s'emparera de Tosca. Au final du premier acte, l'architecture de l'église vole en éclats ; les colonnes s'entrouvrent et dévoilent dans sa profondeur la totalité du plateau de l'Opéra-espace d'évasion où Tosca s'enfuit pour échapper à la main de fer de Scarpia. Au final, une procession d'enfants de chœur et de religieuses habillés et maquillés de blanc accompagne le « Te Deum » et donne à cette composition baroque une petite note surréaliste.

Cette inspiration provocante, Jean-Claude Auvray ne la retrouve qu'à l'acte III, tout entier dominé par une fabuleuse idée. Pour lui Tosca est folle. Depuis le meurtre de Scarpia, elle a perdu la raison. L'univers qu'elle parcourt, le monde qu'elle habite est donc faussé. Ce à quoi elle croit (la grâce de Mario, leur évasion...) n'a plus aucun rapport avec la réalité des choses. Pour dire cela, Jean-Claude Auvray a simplement imaginé de renverser les perspectives : Tosca, comme dans un rêve, marche vers son suicide sur une longue estrade de bois, entourée d'un ciel abstrait. Et sous elle, on devine la maquette de Rome à l'envers : les coupoles, les dômes qui ont pivoté, la tête en bas... vision du délire.

Cette ultime image nous convainc — si besoin en était — qu'Auvray a gagné. Mais il a gagné seul et, donc, de façon boiteuse. Pour que son travail porte complètement ses fruits, il lui aurait fallu de solides aides sur la scène et dans la fosse. Il lui aurait fallu une direction tonique, fiévreuse; or Seiji Ozawa, s'il impose quelques passages superbes (toute la scène de la torture, par exemple) et réussit à déployer une belle palette de couleurs, reste quand même curieusement en deçà de la partition. Trop lente, sa direction s'oppose au climat d'extrême tension qui parcourt l'ouvrage. Sa « Tosca » est comme appelée par la pesanteur, tirée vers le matérialisme, et manque singulièrement d'épaisseur. On a connu le très grand chef japonais mieux inspiré. Notamment pour un « Turandot » récent où, sous sa baguette, le même Puccini explosait littéralement.

Restent les chanteurs. Il les fallait acteurs. Noirs, terrifiants, inhumains... Un Scarpia démoniaque, une Tosca désossée, l'image de la folie... Ils n'en sont pas tous là. Saluons le Scarpia noir d'Ingvar Wixell. La voix est dure, le timbre n'est pas très beau et la diction quelque peu « aboyée », mais Scarpia ne demande pas de la dentelle et Wixell est ici à sa place, parfaitement convaincant. S'il est préférable de glisser sur le Mario sans saveur d'Ernesto Veronelli, il convient de s'attarder plus longuement sur la Tosca de Kiri Te Kanawa. De cette prise de rôle, la soprano néo-zélandaise reconnaît déjà que c'est une erreur pour sa voix. C'en est une, effectivement. Kiri Te Kanawa est une fine artiste mais elle n'est pas — et ne sera jamais — Tosca. Elle n'en possède ni la voix ni la psychologie. Visiblement dépassée par un personnage qu'elle n'a pas accroché, ni scéniquement ni vocalement, elle erre sans s'imposer et se contente de chanter son texte comme une élégante conversation de salon, là où il aurait fallu une sourde violence, la rage d'un fauve. Cette Tosca-là, qui n'est déjà pas celle de Puccini, est d'autant moins celle de Jean-Claude Auvray.

Du coup, une sorte de décalage recouvre petit à petit la soirée... L'autre Tosca, Maria Slatinaru, qui chante en alternance, rattrapera-t-elle la situation ? Peut-être. Toujours est-il que, pour l'instant, à l'Opéra de Paris, on peut applaudir une grande Tosca sans... Tosca !

FABIAN GASTELLIER

Théâtre national de l'opéra de Paris : 742.57.50 - les 3 - 5 - 9 - 12 - 20 - 24 - 27 avril à 19 h 30.

60 écrivains pour Amnesty

Les 3 et 4 avril prochains, soixante écrivains de vingt et une nationalités vendront et dédicaceront leurs œuvres au Centre Georges Pompidou au bénéfice d'Amnesty International.

Contre la peine de mort, la torture, les disparitions et les détentions arbitraires, le groupe 279 d'Amnesty organise cette manifestation qui réunira entre autres Elizabeth Badinter, François-Régis Bastide, Nella Bielsky, Julio Cortazar, René Depestre, Jean-Pierre Faye, Eva Forest, Edouard Glissant, Vladémir Jankelevitch, Jean Lacouture, Michel Leiris, Paul Milliez, Alexandre Minkowski, Victor Nekrassov, Evelyne Sullerot, Marie Susini, etc.

Le samedi 3 avril de 11 à 20 h et le dimanche 4 de 14 à 20 h dans la « Petite Salle ».

Chaillot : enfin Garnier vint...

Robert Garnier (1544-1590 comme on précise dans les encyclopédies) ne figure pas, généralement, parmi les best-sellers des saisons théâtrales. A part une ou deux mises en scène, de-ci de-là, des « Juives », personne ne prend le courage de monter les pièces (peu nombreuses) de cet obscur tragédien du XVIe siècle.

De la même façon qu'il n'y a pas de fumée sans feu, il n'y a peut-être pas d'absence de fumée sans absence de feu (poussons le dicton jusqu'à l'absurde) et l'on pouvait légitimement penser que, si l'on ne s'arrachait pas la postérité de Garnier, c'était que le brave ancêtre n'en valait pas la peine. Vrai et faux à la fois. Vrai si l'on estime que le théâtre est avant tout un développement, un mouvement : soit la progression d'une action dramatique, soit l'éclosion de psychologies, de personnages. Dans ce cas « Hippolyte » — et tout Garnier d'ailleurs — vous arrachera des bâillements à vous en décrocher la mâchoire s'il ne vous plonge pas dès les trente premières secondes dans un sommeil profond. Garnier ignore ce qu'évolution dramatique ou psychologique signifient. Il déploie des monologues, des tirades à n'en plus finir. Il dessine des héros qui ne connaîtront aucun bouleversement intérieur : comme ils sont arrivés, ils repartiront. Cela peut rebuter.

Mais il y a l'autre versant. La langue. Le verbe. Si l'on pense que le théâtre est avant tout l'art des mots, de leur puissance, de leur agencement, de leur poésie, alors là, pardon ! Garnier est un champion et « Hippolyte » une petite merveille. Ce n'est pas de la faute de l'auteur, d'ailleurs ; cela vient de son siècle. L'avant Malherbe. L'ère du langage des sensations directes ; le temps où les expressions avaient une force immédiate et ne s'encombraient pas de second troisième, quatrième degrés. Tout au début d'« Hippolyte », on est choqué. Parce que cela sonne différent, neuf, audacieux à nos oreilles. Le classicisme, qui est passé sur ce type d'écriture comme Attila sur ses champs de bataille, a définitivement brisé notre poésie unique, violente, hypersensuelle. Avec le XVIIe siècle, on passera à un autre style. On quittera le domaine de la sensation pure pour celui de l'intelligence. Chez Garnier, Hippolyte et Phèdre parlent avec leurs tripes ; chez Racine, ils souffriront plus « noblement ».

Antoine Vitez a parfaitement compris cela. Parfaitement saisi ce qu'il fallait faire pour que Garnier n'ennuie pas mais, au contraire, attire. Loin de lui l'idée de « mettre en scène » « Hippolyte » — c'est infaisable. Il a simplement animé (dans le sens de donner une âme) les personnages qui se succèdent à l'intérieur du beau décor de ruines antiques signé Claude Lemaire. La pièce, du coup, devient une sorte d'oratorio ; la parole se transforme en musique et chaque protagoniste se voit distribué sur la scène comme les instruments d'orchestre dans une fosse. Chacun selon sa couleur, son tempérament : Hippolyte, l'enfant farouche amoureux de la nature, vibre dans l'aigu, la violence gamine, la nourrice (admirable Madeleine Marion) dans le médium, la confidence, la douceur anxieuse et Phèdre (Bérangère Bonvoisin, fulgurante, tout à la fois soleil et ombre) creuse ses douleurs dans les sonorités graves d'une voix de contralto.

L'intrigue inexistante est à peu près celle dont Racine tirera « Phèdre ». La mythologie. Donc l'irréalité, l'atemporalité. Tout cela, Vitez réussit admirablement à le rendre, à l'éclairer.

C'est là sa première réussite complète d'une saison douloureuse. Raison de plus pour aller redécouvrir cet écrivain sauvage et poignant, ce Robert Garnier excessif qui n'a pas fini de nous étonner. — **F.G.**

Théâtre national de Chaillot : 704.86.80 les 3 - 7 - 14 - 15 - 22 avril à 20 h 30 et les 4 - 18 et 25 avril à 15 h.

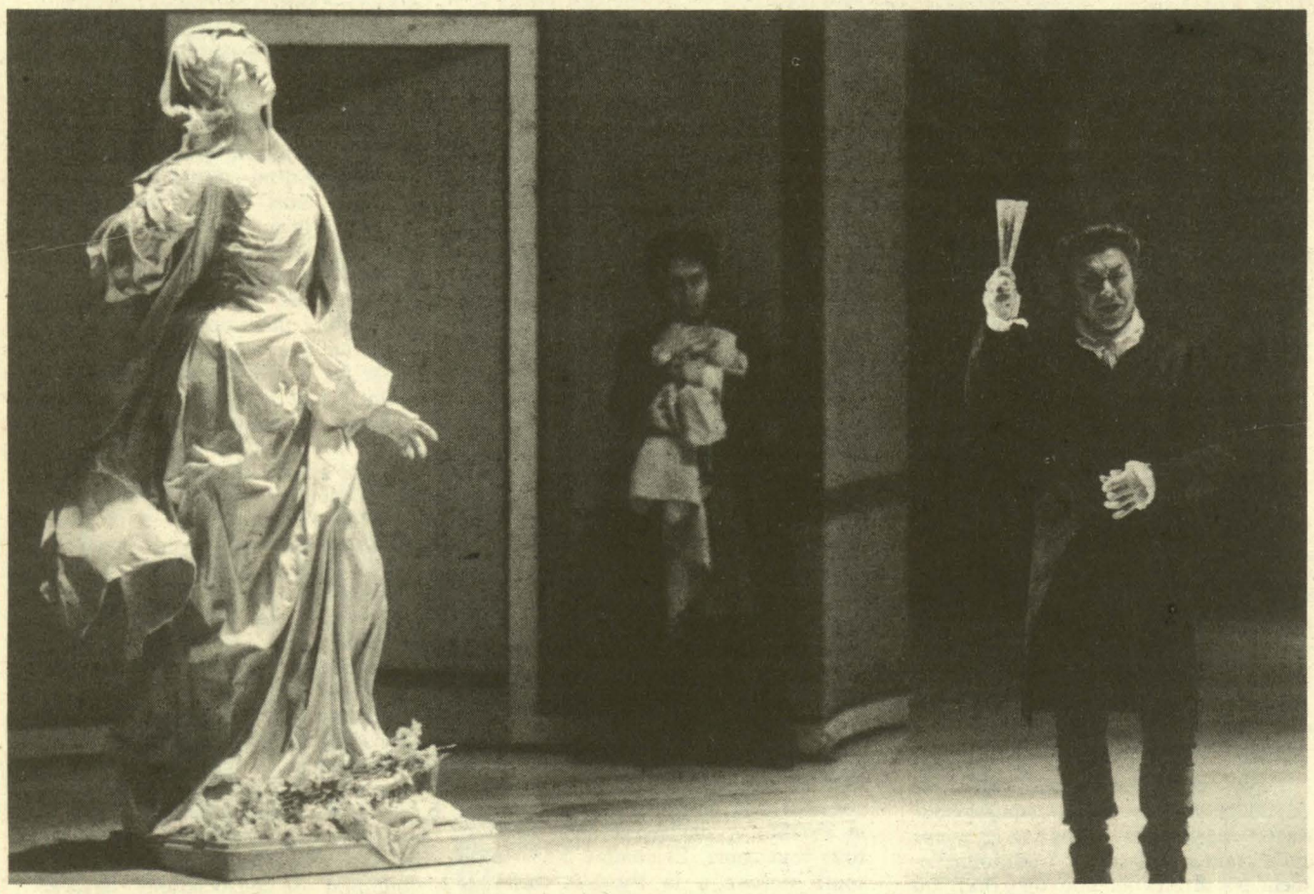

Ingvar Wixell, Scarpia à l'Opéra de Paris.



Bernand

Madeleine Marion et Bérangère Bonvoisin dans « Hippolyte », de Garnier.

La grand-mère de la Révolution

Séverine, on connaissait ou plutôt on croyait connaître : l'amie de Vallès retour d'exil, « le Cri du peuple »... Et puis on l'avait vu apparaître un peu comme ça, parmi les autres, dans le livre de Robrieux, le premier tome de l'histoire du P.c.f. : ralliée au Parti communiste après Tours. Pour peu de temps : son refus des idéologies totalitaires l'avait poussée, dès 1923, à quitter le Parti.

Mais quand même, Séverine, la reine des grands meetings, c'était quelque part la grand-mère de la Révolution. La plupart d'entre nous ignorait que « Line » Rémy était née — déjà ! — à l'époque du Second Empire sous le toit d'un modeste fonctionnaire de la Ville de Paris, qu'elle fut belle avec « son auréole de cheveux bouclés, à la limite de la rousseur » et ses yeux pervenche. Devenue une véritable vedette du tout-Paris de la presse, de la politique mais aussi du grand public pour ne pas dire du Paris populaire, Séverine fut de toutes les grandes batailles de la liberté à la fin du siècle dernier et de l'après Grande Guerre : le féminisme, l'affaire Dreyfus, le pacifisme contre l'absurdité du massacre, la jeune Révolution russe, Sacco et Vanzetti. Une combattante de la plume dont les combats se matérialisent, selon sa biographe Evelyne Le Garrec, en une vingtaine de volumes d'articles. Sèverine est la première femme journaliste professionnelle. Mais les traces de Séverine se sont peu à peu effacées et le dernier chapitre du livre d'Evelyne Le Garrec s'intitule « l'Oubli » : « L'oubli l'a ensevelie. C'est le sort commun des journalistes qui, façonniers de l'actualité, denrée éphémère et périssable, ne sont pas faits pour l'immortalité. Le sort aussi des « dissidents », de tous les marginaux de la politique et de l'histoire, rejetés au néant, faute de pouvoir être précisément définis et catalogués. »

Car Séverine, si elle fut dissidente du socialisme, du féminisme et pour finir du communisme, n'est pas non plus facile à classer sur le registre des sentiments que nous pouvons éprouver à son égard. La grande passion amoureuse de cette femme fut pour un de ses confrères, un bellâtre pas toujours courageux malgré sa propension au duel, et souvent magouilleur au point même, c'est plus que vraisemblable, de trahir sa maîtresse. Ça après tout ce sont les sentiments comme on dit. Cependant, il est plus difficile de comprendre pourquoi Séverine collabora à « la Libre Parole » de Drumont, l'horrible feuille antisémite. Bien sûr, elle pouvait écrire ce qu'elle voulait dans ce journal. Drumont, trop heureux d'avoir Séverine pour chroniqueur, puisqu'elle lui apportait des lecteurs grâce à sa notoriété et à son talent, ne l'aurait pas censurée. Mais tout de même. Etrange passé pour la grande dreyfusarde, l'amie de Zola que ne va pas tarder à être Séverine.

Côté féminisme, Séverine, non plus, ne comprend pas tout de suite. Aux femmes qui lui demandent de prendre part au troisième congrès général des sociétés qui luttent pour les droits des femmes (c'est à ce congrès que sera inventé le mot « féministe ») elle refuse : « ... Mon éloignement ne provient ni d'une défection, ni d'une vanité, ni d'une antipathie. Il a pour cause un tas d'instincts arriérés dont je ne puis me défaire et desquels, je l'avoue, je ne tiens pas à me défaire. J'admire les oratrices, je les applaudis de grand cœur... et je ne me sens nul désir de les imiter. » Par individualisme sans doute. Irritant. Elle se rattrapera dans « la Fronde », « journal de dames, garanti entièrement écrit, réalisé, dirigé, administré — etc., etc. par des femmes ». Elle deviendra l'éditorialiste de ce journal fondé par sa grande amie Marguerite Durand. Et puis, c'est grâce à « la Fronde » qu'elle pourra mener sa campagne pour la révision du procès Dreyfus. Celle qui ne voulait pas être une oratrice devient une des conférencières les plus célèbres, un peu mondaine d'abord. Mais son dernier meeting, le 24 juillet 1927, sera pour arracher Sacco et Vanzetti à la mort. Devant une assistance de vingt mille personnes. A peine deux années plus tard, ce sont deux mille personnes qui accompagneront le cercueil de Séverine de sa maison de Pierrefonds au cimetière du bourg.

Pour compléter cette biographie, Evelyne Le Garrec publie également aux éditions « Tierce » un « Choix de papiers » de Séverine qu'elle préface et qu'elle annote.

Politique internationale

PAR GILBERT SANS

Brésil : mirage économique et démocratique

Au Brésil, la politique d'ouverture tant promise n'est plus qu'une ouverture en trompe-l'œil. On a pu parler de « miracle à l'italienne » ; on parlera bientôt de mirage à la brésilienne.

L'armée redresse le poil. Depuis qu'en janvier dernier le Parlement entérinait le projet électoral du gouvernement on sait que les Brésiliens ne pourront voter que pour un seul et même parti pour tous les scrutins : municipal, régional, national ; et encore, selon une codification complexe et pointilleuse. Ainsi, il est probable que les organisations politiques de gauche ne pourront être présentes partout. Il n'y a pas si longtemps qu'au Brésil l'opposition était encore complètement illégale et réprimée.

Le Parti des travailleurs (P.t.) du syndicaliste ouvrier « Lula » paraît bien décidé à saisir l'occasion des élections de novembre prochain pour renforcer son implantation nationale... si, toutefois, le Pouvoir le lui permet. Le P.t. serait déjà organisé dans 21 Etats sur 22 et compterait plus de 250 000 adhérents, notamment dans les grands centres industriels et le Nord-Est agricole. Malgré la loi inique, on s'attend à ce que ce parti franchisse la barre des 10 % et fasse élire plusieurs dizaines de députés. Inéligible au Parlement, « Lula » mène déjà une énergique campagne pour conquérir le poste de gouverneur de Sao Paulo. Aujourd'hui, la direction du P.t. n'est plus seulement issue des usines d'automobiles de la banlieue de Sao Paulo. Elle comprend des personnalités nouvelles comme la pédagogue Paulo Freire, Helio Bicudo, le juge qui dénonça l'Escadron de la mort, ou A. de Carvalho, ancien fondateur du P.c. du Brésil.

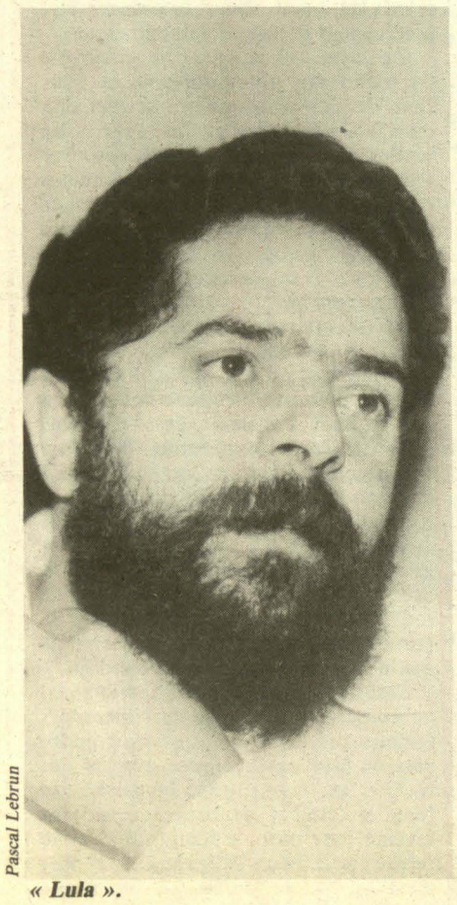

Pascal Lebrun

« Lula ».

Autre signe évident du durcissement politique, on apprend, par ailleurs, que le 3e Congrès des cultures noires — prévu pour août prochain — ne pourra sans doute pas se dérouler comme prévu, le gouvernement refusant de s'entremettre afin de solliciter les aides nécessaires auprès de l'Unesco. On sait pourtant qu'au Brésil 68 % de la population est composée de Noirs ou de métis.

Les mœurs militaires, décidément, ne varient guère. Depuis le 18 mars, le jeune musicien Carlos Coelho da Paz est réfugié à l'ambassade de France à Brasilia. Militant clandestin de l'A.l.n. (Action de libération nationale, le parti de Carlos Marighella, assassiné depuis), Carlos Coelho da Paz doit, en 1962, effectuer son service militaire. Alors qu'il est « sous les drapeaux », on arrête et torture sa sœur, menace sa famille. Il faut se reporter dans le contexte du terrorisme officiel de l'époque. Pour sa propre sécurité, il déserte.

Condamné en 1973 à 105 ans de prison — amnistiés —, il risque cependant encore aujourd'hui plusieurs années de prison selon un « ordre de recherche et capture pour crime militaire », déclenché contre lui par les autorités en septembre dernier. L'amnistie ? Les militaires refusent de reconnaître aujourd'hui le caractère politique de sa désertion d'alors, caractère pourtant explicitement prévu par la loi. Au Brésil, quelques mois avant les élections, les autorités de l'armée se considéreraient-elles à nouveau comme au-dessus des lois ?

Indonésie : le poids déterminant de l'islam

L'Indonésie doit voter le 4 mai prochain. Mais la campagne pour les élections législatives est bien mal partie : déjà onze morts et des centaines de blessés.

Depuis l'attaque meurtrière, la semaine passée, d'un meeting du Golkar — le parti au pouvoir —, l'armée a pris le contrôle des principales villes du pays. Les observateurs ont noté le degré d'organisation des assaillants : commandos militarisés, déplacements rapides, attaques surprises... Techniques auxquelles l'armée à répondu par les armes.

Emeutes et manifestations sont vraisemblablement le fait de certains milieux intégristes musulmans. On oublie trop souvent que l'Indonésie est la plus grande nation musulmane de la planète (90 % d'une population de près de 150 millions d'habitants). Depuis le coup d'Etat de 1965, et la terreur anticommuniste qui s'ensuivit, l'islam constituait la seule force réelle d'opposition au pouvoir du général Suharto (1). Jusqu'alors, cependant, cette religion majoritairement écrasante avait plutôt montré un côté bon enfant, voire pro-démocratique. L'islam indonésien est peut-être aussi le plus tolérant de la planète.

Sans doute l'évolution politique et sociale du pays joue-t-elle un rôle déterminant dans l'évolution de secteurs religieux musulmans et dans la jeunesse. Pour eux, les prochaines élections présenteraient trop ostensiblement un caractère de farce démocratique, uniquement destinée à assurer la pérennité du pouvoir actuel. Par ailleurs, le « boom économique » pétrolier n'aura jusqu'alors surtout profité qu'à une petite minorité de la population ; les faubourgs de Jakarta — la capitale, 7 millions d'habitants — ne sont plus qu'un immense bidonville de chômeurs.

(1) Se reporter à l'article de Claude Estier paru dans le n° 456 de « l'Unité » (« Indonésie : une énigme et une puissance »).

Afghanistan : aux Soviétiques le jour, aux résistants la nuit...

A Florence le week-end dernier, la Conférence internationale de solidarité avec la résistance afghane a surtout permis de constater les indéniables progrès de cette résistance sur la voie de son unification, « condition indispensable pour la victoire ».

Sur le terrain, la majorité de la population collabore, à un degré ou à un autre, à la résistance. Peu de personnes, par contre, pour « épauler » les troupes soviétiques. Ce qui marche le mieux aujourd'hui en Afghanistan, c'est la désertion. Les effectifs de l'armée seraient tombés de quatre-vingt mille à trente mille hommes. Des enrôlements de force — rafles de jeunes gens dans la rue, etc. — ont déjà été maintes fois signalés.

Dans l'intérieur du pays, les villes sont, le jour, aux mains de Soviétiques et la nuit dans celles des moudjahidin. Sauf la capitale, Kaboul, où les Soviétiques sont installés en force. L'équipement militaire des résistants reste des plus sommaires : armes légères et quelques munitions... à opposer aux hélicoptères soviétiques. Pauvre parmi les pauvres, la famine menacerait certaines régions du pays. Les combats aident à la désorganisation de l'agriculture. « En avril 1981, l'Afghanistan a dû acheter à l'U.r.s.s. 300 000 tonnes de blé, dont la facture viendra bien sûr s'ajouter à la « dette » afghane envers les Soviétiques... » (1).

Au cours d'un récent séjour en France, une délégation unifiée de cinq « commandants » de la résistance a été successivement reçue à l'Elysée et à l'Hôtel Matignon. A cette occasion, le gouvernement français a clairement réaffirmé sa condamnation de « l'occupation militaire de l'Afghanistan... Contraire à la souveraineté et au droit à l'autodétermination du peuple afghan... C'est pourquoi elle est rejetée par le peuple afghan, dont les mouvements de résistance traduisent la légitime aspiration à la libération nationale. »

(1) « Le Cri des hommes », Ligue des droits de l'homme, décembre 1981.

Salvador : un pas en avant, deux pas en arrière

Dans toute l'Amérique latine le dépouillement des urnes requiert souvent... un certain temps ; « le temps qu'il faut », ajoutent traditionnellement les droites au pouvoir. Bref, au moment où nous « mettons sous presse », selon une formule consacrée, tous les résultats des élections salvadoriennes de dimanche dernier sont loin d'être encore connus. Pourtant, alors qu'un peu moins de la moitié des suffrages étaient dépouillés, les principales tendances du scrutin apparaissaient clairement. Elles se modifieront peu dans les chiffres et les pourcentages.

Première constatation, strictement et complètement d'ordre secondaire : les électeurs se sont rendus plus nombreux que prévu dans les bureaux de vote. Victoire du civisme ? C'est aller un peu vite en besogne, et même bougrement trop vite. Comment ne pas faire preuve de prudence — c'est le moins — à propos d'élections se déroulant dans un pays à feu et à sang, quadrillé par l'armée (qui « tient » les bureaux de vote, assure les transports, les contrôles, etc.) et dont le tiers du territoire est aux mains de la guérilla.

Seconde constatation, bien plus importante : si Napoleon Duarte, le candidat de la Démocratie chrétienne, arrive bien en tête, c'est seulement avec un peu plus du tiers des voix. Il convient déjà de parler de « victoire à la Pyrrhus », davantage que de victoire tout court. Et comme on le sait, toute victoire à la Pyrrhus contient en elle-même sa propre défaite.

En effet, candidat de l'Arena (Alliance républicaine nationale), le major d'Aubuisson — fasciste psychopathe notoire et principal leader aujourd'hui de l'extrême droite salvadorienne — totalise, lui, 25 % des suffrages. C'est énorme. Surtout si l'on prend en compte — et comment ne pas le faire ? — que le reste des électeurs se sont répartis entre les autres candidats de la droite et de l'extrême droite. En vérité, c'est le premier scénario post-électoral possible, droite et extrême droite, coalisées, sortent majoritaires absolues du scrutin. Et l'annonce d'un accord entre les cinq partis d'extrême droite montre que ce premier scénario risque fort de devenir réalité.

Affichant une indélébile satisfaction de façade — tel le secrétaire d'Etat Alexander Haig, mardi dernier à Washington, les responsables américains ont aujourd'hui « bonne mine ». Cela ne suffit pourtant pas à nous faire rire. Ni les dizaines de milliers d'Américains qui sont déjà descendus dans la rue. Derrière la quiète façade officielle — bien lézardée — sourd une inquiétude grandissante. Assurément, Washington ne prend plus à la légère l'éventualité d'une victoire de l'extrême droite à San Salvador.

Second scénario post-électoral possible : l'alliance de Napoleon Duarte avec certaines fractions de droite. Une bonne éventualité. Elle ne ferait que prolonger la situation de fait actuelle où Duarte, seul civil de la junte, n'est jamais que la partie visible d'un iceberg considérablement orienté vers la droite. On voit mal, en tout cas, aujourd'hui, comment le leader du courant de droite de la Démocratie chrétienne pourrait se prévaloir des résultats électoraux afin de proposer des négociations de paix à la gauche et à la guérilla. L'objectif de Duarte était bien évidemment de renforcer son pouvoir, face à l'extrême droite. De ce point de vue — déterminant —, et bien qu'arrivé en tête, il a échoué. La situation est à ce point pourrie au Salvador que, sur place, nombre d'observateurs pensaient qu'une nette victoire de la D.c. aurait été immanquablement suivie d'un coup d'Etat militaire de droite dans les 48 heures. Ce qui pouvait se faire hier, il est vrai, pourra toujours se faire demain.

Duarte, vitrine et caution « démocratique » de la junte, se retrouve aujourd'hui dans une position encore plus compliquée qu'avant. A terme, il risque fort d'être écarté du pouvoir.

On le voit aujourd'hui, accepter la comédie électorale c'était « reculer pour mieux sauter ». La comédie n'efface jamais la réalité. Elle l'illustre, la souligne, tout au plus. Les élections au Salvador, c'est « un pas en avant, deux pas en arrière ». Aujourd'hui comme hier, il convient d'abord de reconnaître la légitimité des peuples de la région, de leurs revendications. Et refuser la logique planétaire de la coupure entre blocs antagonistes.

Le Salvador après les élections ? Deux choses seulement sont claires. Premièrement : les souffrances du peuple, les massacres du terrorisme officiel continuent. Deuxièmement : la gauche et la guérilla proposent, tous azimuts, l'ouverture immédiate et sans condition de négociations de paix. C'est aussi la position de la France.



A.f.p.

L'actuelle junte salvadorienne entourant Napoleon Duarte.

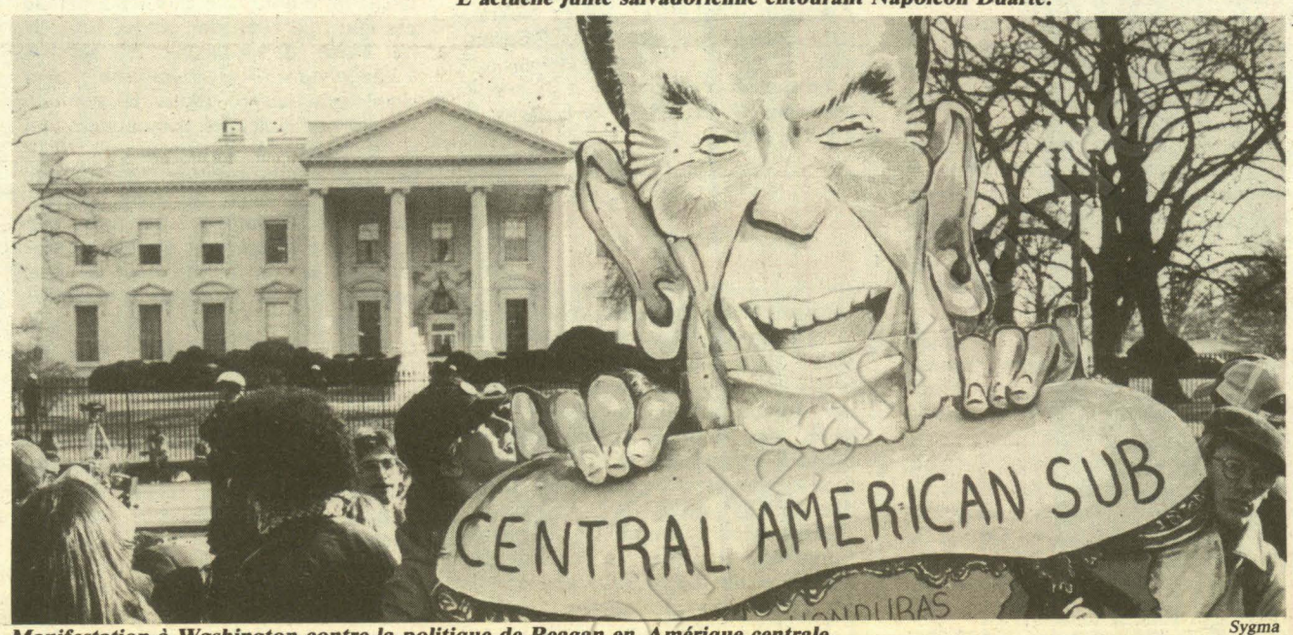

Manifestation à Washington contre la politique de Reagan en Amérique centrale.

Sygma

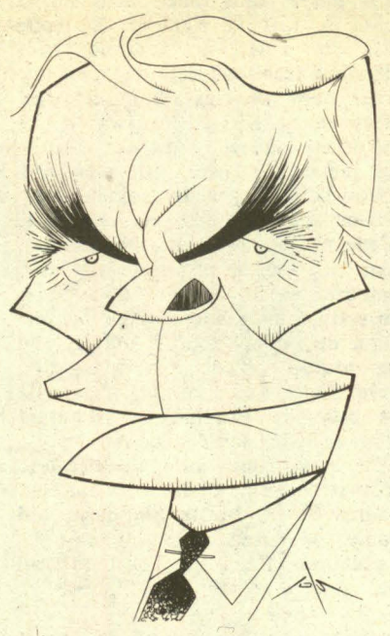

Sygma

Alexander Haig.

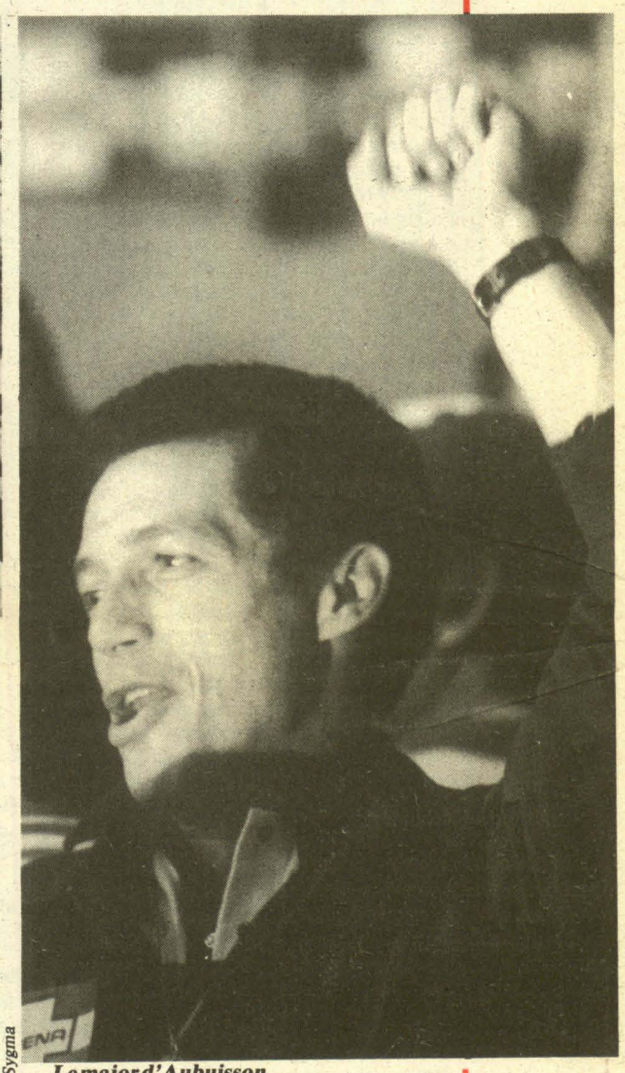

Le major d'Aubuisson.

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325